© Wolfgang Filser.Fotolia.com

Panorama sectoriel

Printemps 2017

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

La mission du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie consiste à créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et ser-vices en Belgique. Dans ce cadre, la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale a édité cette publication ayant pour but d'évaluer les perfor-mances des secteurs belges et de les comparer avec celles de la zone euro.

Cette étude a été clôturée le 30 mars 2017.

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale
Service Conjoncture et Développements sectoriels
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348
http://economie.fgov.be

tél. + 32 800 120 33 (gratuit depuis la Belgique)

facebook.com/SPFEco

@SPFEconomie

youtube.com/user/SPFEconomie

linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte
Président du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Version internet

200-17

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Table des matières

Executive summary 4

1. La conjoncture internationale 8

1.1. La production et les échanges internationaux 8
1.2. La conjoncture dans la zone euro 10
1.3. Les perspectives 13

2. La conjoncture en Belgique 14

2.1. Vue d'ensemble 14
2.2. La conjoncture dans l'industrie 16
2.3. La conjoncture dans les services 23

3. Analyse du secteur fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure. 30

3.1. Introduction 30
3.2. Le sous-secteur 13.2 « tissage » 37
3.2.1. Production 39
3.2.2. Emplois 39
3.2.3. Démographie des entreprises 40
3.2.4. Commerce extérieur 42
3.3. La catégorie 13.92 « fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement » 46
3.3.1. Production 48
3.3.2. Emplois 48
3.3.3. Démographie des entreprises 49
3.3.4. Commerce extérieur 51
3.4. La catégorie 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes » 55
3.4.1. Production 57
3.4.2. Emplois 57
3.4.3. Démographie des entreprises 58
3.4.4. Commerce extérieur 60
3.5. La catégorie 13.96 « fabrication d'autres textiles techniques et industriels » 64
3.5.1. Production 66
3.5.2. Emplois 66
3.5.3. Démographie des entreprises 67
3.5.4. Commerce extérieur 69
3.6. Le sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » 73
3.6.1. Production 75
3.6.2. Emplois 75
3.6.3. Démographie des entreprises 76
3.6.4. Commerce extérieur 78

Annexe 1. Nomenclature NACE pour le secteur du textile et de l'habillement 82
Annexe 2. Evolution de la production dans l'industrie manufacturière en Belgique et en zone euro ... 83
Annexe 3. Evolution de l'indice du chiffre d'affaires dans les services en Belgique et en zone euro 84
Liste des graphiques 85
Liste des tableaux 86

Executive summary

Conjoncture internationale

La croissance de l'**activité économique mondiale** a ralenti légèrement en 2016 principalement sous l'effet d'un amoindrissement de l'**activité dans les pays avancés**, notamment aux Etats-Unis. Bien que la **production mondiale** ait reculé en 2016, la **production dans les pays émergents** a quant à elle augmenté.

Dans la zone euro, la croissance économique s'est elle aussi quelque peu ralentie en 2016, freinée par la faible dynamique des investissements des entreprises mais soutenue par la demande extérieure et intérieure. **Les échanges commerciaux** ont crû en 2016 mais à un rythme moins rapide qu'en 2015.

Les **perspectives de croissance** pour les pays émergents se dégraderaient légèrement en 2017 et 2018, tout comme pour les pays en développement. Tandis que la reprise économique en zone euro se raffermirait en 2017 au vu des conditions favorables telles que la faiblesse des prix des matières premières, la politique monétaire accommodante, l'amélioration du marché de l'emploi ainsi que le retour de la confiance des agents économiques au quatrième trimestre de 2016. Les exportations devraient également se renforcer en 2017 grâce à la dépréciation du taux de change de l'euro d'une part et à la reprise des échanges mondiaux d'autre part.

Enfin, notons encore que **certains risques** pèsent sur l'activité économique mondiale en 2017. Il s'agit, entre autres, de la politique économique du nouveau président américain, des incertitudes concernant les types d'accords de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, de la crise des migrants et du terrorisme.

Conjoncture en Belgique

La croissance de l'**activité économique en Belgique** a également ralenti en 2016. Tant l'industrie que les services ont cependant alimenté la croissance économique. Le rythme d'expansion des services a été plus soutenu, renforçant dès lors la contribution de cette branche d'activité à la progression du PIB.

La **production dans l'industrie manufacturière** s'est accélérée en 2016 et a atteint son plus haut niveau depuis 2008, ce qui contraste avec la situation observée dans la zone euro où la production peine à recoller avec le niveau de 2008 malgré une accélération sur les trois dernières années. Cette performance belge masque toutefois des disparités importantes entre les secteurs. En effet, sur les 18 secteurs composant l'industrie manufacturière, seuls 7 secteurs (soit un de plus que l'année précédente) ont affiché une augmentation de leur production par rapport à 2008.

A un an d'écart, la production dans l'industrie manufacturière (C) en Belgique a progressé pour la quatrième année consécutive en 2016. Cette amélioration est due, d'une part, à des **secteurs qui connaissent une augmentation de leur production depuis plusieurs années** (tels que l'industrie alimentaire (C10-C12), le travail du bois (C16), l'imprimerie et la reproduction d'enregistrements (C18), la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), la fabrication de produits métalliques (C25), la construction et l'assemblage de produits automobiles (C29) et la fabrication de meubles (C31-C32)) et d'autre part, à **des secteurs qui étaient en recul en 2015 mais qui se sont redressés en 2016** (soit le secteur de la cokéfaction et du raffinage (C19), l'industrie pharmaceutique (C21), la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (C23), la fabrication de produits informatiques (C26), la fabrication d'équipements élec-

triques (C27) et la fabrication de machines et équipements (C28), ces deux derniers secteurs enregistrant par ailleurs leur première progression sur les cinq dernières années).

En revanche, d'autres **secteurs ont influencé à la baisse la production** dans l'industrie manufacturière. Alors que l'industrie chimique (C20) poursuit sa tendance baissière avec une cinquième année consécutive de recul de sa production, d'autres secteurs qui participaient en 2015 à l'amélioration de la production ont affiché un recul de cette dernière en 2016. Il s'agit de la production dans le secteur du textile (C13-C15), l'industrie du papier et du carton (C17), la métallurgie (C24) et la fabrication d'autres matériels de transports (C30).

A un an d'écart, la même **situation** est observée **pour la zone euro** qui connaît également en 2016 une augmentation de sa production dans l'industrie manufacturière (C), moins importante cependant que la progression réalisée en Belgique. Sur l'ensemble des secteurs analysés, seuls trois d'entre eux ont évolué de façon différente. En effet, alors que l'activité s'est redressée en Belgique dans le secteur de l'imprimerie et de la reproduction (C18) en 2016, celle de la zone euro s'est repliée dans ce même secteur. Par ailleurs, la production de la Belgique étant en retrait dans l'industrie chimique (C20) et la fabrication d'autres matériels de transport (C30), la situation inverse s'observe en zone euro en 2016.

Dans le secteur des services, à l'exception des services financiers et immobiliers pour lesquels les chiffres ne sont pas publiés, l'indice du **chiffre d'affaires** montre que la majorité des secteurs sont en croissance et ont même inscrit des résultats record en 2016. Parmi les six sections analysées (G, H, I, J, M et N), seule la section H « transports et entreposages » a enregistré une baisse du chiffre d'affaires en Belgique entre 2008 et 2016 alors qu'il a progressé dans la zone euro sur cette période.

A un an d'écart, **pour les services**, seul le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G) a enregistré un recul de son chiffre d'affaires en Belgique en 2016. Les 5 autres sections considérées (Transports et entreposage (H), hébergement et restauration (I), information et communication (J), activités spécialisées, scientifiques et techniques (M) et activités de services administratifs et de soutien (N)) ont connu une croissance de leur **chiffre d'affaires** en 2016 par rapport à 2015. Notons encore que parmi ces 5 sections, 4 d'entre elles étaient déjà en croissance en 2015. Seules les activités spécialisées, scientifiques et techniques (M) avaient, en effet, vu leur chiffre d'affaires se contracter en 2015.

A un an d'écart, l'ensemble des 6 sections analysées dans le secteur des **services** affiche une croissance dans la **zone euro** en 2016. Cette situation est similaire à celle de la Belgique, mis à part que le chiffre d'affaires dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles et motocycles (G) ne s'y est pas inscrit à la hausse en 2016.

Focus sur le secteur du textile (C13-C15)

Le secteur du textile (C13-C15) a vu sa **production** se réduire depuis 2008. Après deux années de redressement en Belgique, la production a reculé de 4 % à un an d'écart en 2016. Le retrait s'observe également dans la zone euro mais de manière moins prononcée. En Belgique, les profils diffèrent toutefois parmi les 3 secteurs qui le composent (C13 « fabrication de textile », C14 « industrie de l'habillement » et C15 « industrie du cuir et de la chaussure »). Ainsi, seul l'industrie de l'habillement (C14) a maintenu un profil baissier sur toute la période (exception faite de 2015), tandis que les deux autres semblent avoir récupéré quelque peu des effets néfastes de la crise (l'industrie du cuir et de la chaussure (C15) a même dépassé son niveau d'avant crise en 2014). On observe également une réduction de l'emploi dans le secteur du textile (C13-C15). D'un point de vue structurel, la spécialisation de la Belgique, historiquement plus élevée que dans la zone euro et dans les pays voisins dans ces sous-secteurs s'érode. Dès lors, une analyse approfondie a été jugée pertinente.

La fabrication de textile (C13)

La **production de textile** dans le secteur de la fabrication de textiles (C13) a reculé en 2016 par rapport à 2015 sous l'effet d'une contraction dans la plupart des sous-secteurs qui le composent. En effet, trois sous-secteurs sur quatre ont vu leur production se réduire en 2016. Il s'agit des sous-secteurs 13.1« Préparation de fibres textiles et filature », 13.2 « Tissage » et 13.9 « Fabrication d'autres textiles ». Seul le sous-secteur 13.3 « Ennoblissement textile » a connu une progression de sa production en 2016, après 4 années de baisse successive. Par ailleurs, la production s'est également contractée dans le secteur de la fabrication de textiles (C13) entre 2008 et 2016.

Contrairement à ce qui a été observé pour la production, la tendance baissière enregistrée pour l'**emploi**, moins prononcée d'année en année, semble être arrivée à sa fin en 2016 où le secteur de la fabrication de textiles (C13) a affiché une légère hausse des **postes de travail** sur les neuf premiers mois de 2016 à un an d'écart. Toutefois, on note une perte de 8.554 postes de travail entre 2008 et 2016 résultant principalement du recul de l'emploi dans les sous-secteurs 13.9 « Fabrication d'autres textiles » et 13.2 « Tissage ».

Alors que le secteur a été **destructeur net** d'entreprises entre 2008 et 2012, la situation s'est inversée à partir de 2013 jusqu'en 2016, année où le secteur se révèle **créateur net** avec un solde de 40 entreprises.

Le nombre de **faillites** concernant les entreprises de fabrication de textiles (C13) a diminué pour s'établir à 12 unités en 2016, contre 14 unités en 2015. Ces faillites ont occasionné 174 **pertes d'emplois**, contre 184 en 2015. C'est le sous-secteur 13.9 « Fabrication d'autres textiles » qui est principalement responsable de ces faillites et pertes d'emplois y afférentes. Sur une plus longue période, bien qu'ayant évolué en dents de scie, les faillites ainsi que les pertes d'emplois connexes se sont inscrites à la baisse par rapport à 2008.

Les **exportations belges** de fabrication de textiles (C13), principalement destinées au marché intra UE28 (80,2 %), ont reculé en 2016 par rapport à 2015. Celles-ci apparaissent également en retrait par rapport à 2008. Par ordre de classement, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne constituent les trois principaux **débouchés** de la Belgique pour notre fabrication de textiles en 2016. Le sous-secteur prépondérant en termes d'exportation est le 13.9 « fabrication d'autres textiles ».

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

A un an d'écart, les **importations belges** se sont également repliées en 2016, bien qu'en augmentation par rapport à 2008. La Belgique a importé, en 2016, des **biens provenant de** la fabrication de textiles principalement de la Chine, des Pays-Bas et de la France. Tout comme pour les exportations, le sous-secteur le plus influent à l'importation en 2016 est le 13.9 « fabrication d'autres textiles ».

Le solde de la **balance commerciale**, bien qu'excédentaire sur la période 2008-2016, s'est cependant dégradé en 2016 par rapport à 2008 et à un an d'écart, le commerce intra UE 28 en étant le principal responsable.

L'industrie de l'habillement (C14)

Depuis 2008, l'industrie de l'habillement (C14) a réduit systématiquement sa **production** d'une année sur l'autre, excepté en 2015, pour atteindre un nouveau niveau plancher en 2016. Parmi les sous-secteurs qui composent l'industrie de l'habillement (C14), c'est le sous-secteur 14.1 « Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure », représentant presque la totalité de la production du secteur à lui seul (94,5 %), qui explique le recul de la production de l'entièreté du secteur.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, l'**emploi** dans l'industrie de l'habillement (C14) marque également un retrait à un an d'écart, confirmant ainsi la tendance générale du secteur sur la longue période, tant pour l'emploi que pour la production.

Alors que le secteur a été **destructeur net** d'entreprises entre 2008 et 2012, la situation s'est inversée à partir de 2013 jusqu'en 2016, année où le secteur apparaît **créateur net** avec un solde de 82 entreprises, presque entièrement expliqué par le sous-secteur 14.1 « Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure ».

Le nombre de **faillites** dans l'industrie de l'habillement (C14) s'est réduit pour s'établir à 7 unités en 2016, contre 18 unités en 2015. Ces faillites ont occasionné 9 **pertes d'emplois**, contre 168 en 2015. Ici encore, le sous-secteur 14.1 « Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » est le principal responsable des faillites et pertes d'emplois. Sur la longue période, cette évolution favorable s'observe depuis 2012.

Les **exportations belges** provenant de l'industrie de l'habillement (C14), principalement destinées au marché intra UE28 (95,2 %), ont progressé en 2016 par rapport à 2015. Celles-ci sont également en hausse par rapport à 2008. Par ordre de classement, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne constituent les trois principaux **débouchés** de la Belgique en ce qui concerne les exportations de notre industrie de l'habillement en 2016. Le sous-secteur le plus important en termes d'exportations est le 14.1 « Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure ».

Les **importations belges** se sont également accrues en 2016 à un an d'écart et légèrement par rapport à 2008. La Belgique a importé, en 2016, des vêtements (C14) **provenant principalement de** la Chine, du Bangladesh et de l'Allemagne. A l'instar des exportations, le sous-secteur le plus influent à l'importation en 2016 est le 14.1 « Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure ».

Le solde de la **balance commerciale**, déficitaire entre 2008 et 2014, s'est amélioré en 2015 et 2016 où celui-ci est devenu excédentaire grâce à un dynamisme important des exportations intra UE 28.

1. La conjoncture internationale

1.1. La production et les échanges internationaux

La croissance de l'économie mondiale a ralenti légèrement en 2016 pour s'établir à 3,1 %. En raison d'une production inférieure à son potentiel et à des conditions financières mondiales strictes, la zone euro connaît un amoindrissement de son activité économique (+1,7 % en 2016 après 2 % en 2015) tout comme les Etats-Unis (+ 1,6 % en 2016 contre 2,6 % en 2015)[1] et la Chine (+ 6,7 % en 2016 contre 6,9 % en 2015). Selon le Fonds monétaire international (FMI), les perspectives de croissance pour les années 2017 et 2018 des pays émergents et des pays en développement se dégraderaient légèrement à la suite des conditions financières plus strictes. En revanche, la croissance chinoise serait revue à la hausse sous l'effet d'une politique de relance, tandis que d'autres pays émergents, comme l'Inde ou le Brésil, verraient leur croissance chuter à nouveau.

En 2016, **la croissance de la production mondiale**[2] s'est ralentie pour la seconde année consécutive (+1,8 % en 2016 contre +1,9 % en 2015). Après un premier trimestre de croissance atone, l'activité industrielle s'est raffermie tout au long de l'année 2016 pour atteindre 2,6 % de hausse au dernier trimestre, à un an d'écart. Ce léger affaiblissement de la croissance de la production mondiale en 2016 résulte d'une moindre performance dans les économies avancées (principalement à la suite du recul de 1 % de l'activité aux Etats-Unis) alors que dans les pays émergents, la production a crû à un rythme légèrement plus rapide en 2016 (+3,2 %) qu'en 2015 (+2,9 %). Dans les économies émergentes, la production s'est contractée en Amérique latine de 3,7 % (soit le troisième recul annuel successif et le plus prononcé des trois), tandis qu'elle est repartie à la hausse en Europe centrale et en Europe de l'Est (+0,4 % en 2016 contre -3,7 % en 2015) et s'est même légèrement accélérée en Asie (+4,9 % après 4,7 % en 2016) bien que restant encore loin du rythme moyen de croissance observé sur la période 2008-2016 (7,5 %).

[1] Selon les Perspectives de l'économie mondiale du FMI, janvier 2017.

[2] Selon le World Trade Monitor du Centraal Planbureau, Nederland (CPB).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 1. Production industrielle mondiale et échanges dans le monde, 2008-2016

Indice 2010 = 100.

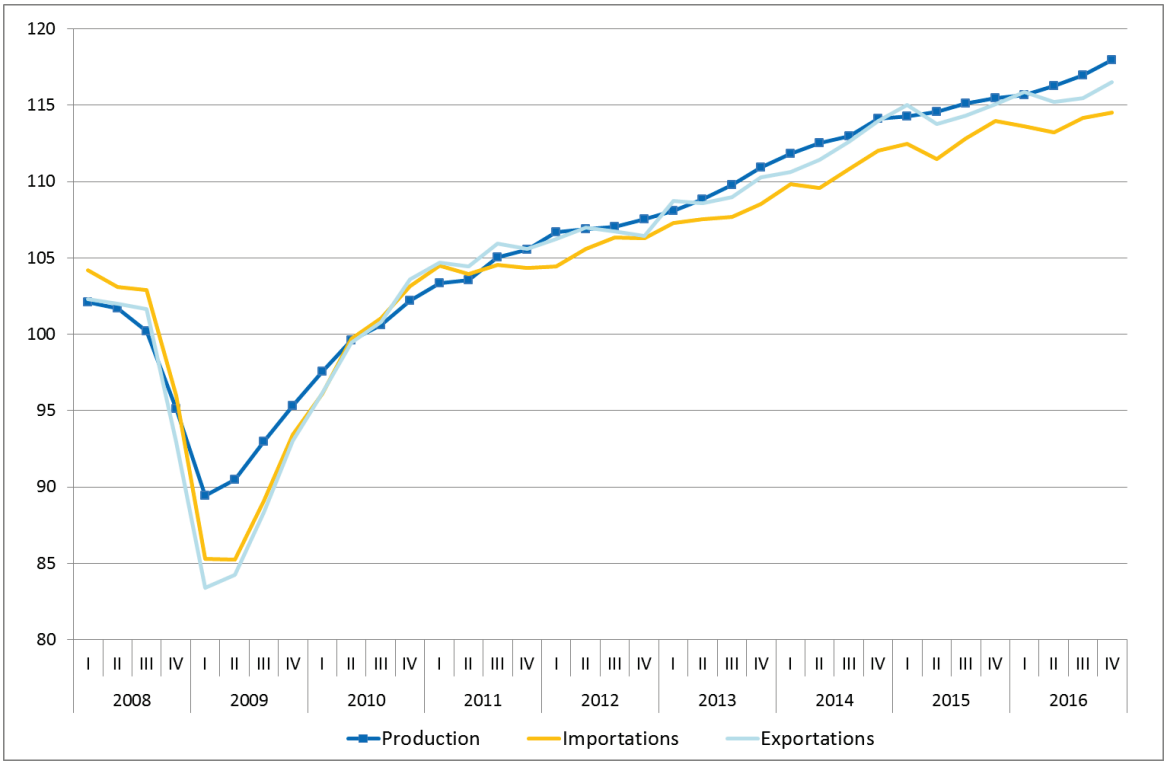

Source : CPB World Trade Monitor.

Le rythme de croissance des **échanges mondiaux de marchandises** a ralenti en 2016 pour la seconde année consécutive (+1,3 % en 2016 contre +2 % en 2015).

Dans les **économies avancées**, les importations et les exportations ont progressé moins rapidement en 2016 qu'en 2015 avec respectivement +1,9 % et +0,9 % en 2016, contre +3,6 % et +1,8 % l'année précédente. Ce même profil d'évolution s'observe également pour la zone euro. Aux Etats-Unis, si la croissance des importations s'est également ralentie en 2016 (+0,7 % contre +6,2 % en 2015), les exportations se sont quant à elles stabilisées après avoir reculé en 2015 (-1,1 %).

Dans les **économies émergentes**, les importations sont reparties à la hausse (+0,4 %) après la diminution enregistrée en 2015 (-0,5 %), et de manière plus marquée dans les pays émergents d'Asie (+2,1 % après le repli de 0,1 % en 2015) et dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est (+9,4 % en 2016), mettant ainsi fin à 4 années successives de baisse. Le rythme de croissance des exportations dans les économies émergentes s'est affaibli entre 2015 et 2016, revenant de 2,7 % à 1,9 %. Seuls les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ont connu une accélération nette de leurs exportations en 2016 (+3,1 % en 2016 contre +0,1 % en 2015).

1.2. La conjoncture dans la zone euro

Selon la Banque centrale européenne (BCE)[3], **l'activité économique dans la zone euro** devrait continuer de se raffermir en 2017. Cette reprise est principalement due à une politique monétaire plus favorable, aux progrès réalisés par rapport au désendettement et à l'amélioration de la situation sur les marchés du travail, avec un recul des taux de chômage. Malgré un accroissement de l'incertitude concernant la politique économique, les indicateurs d'incertitude financière et économique restent à des niveaux assez faibles. De plus, la confiance a continué de se raffermir au quatrième trimestre de 2016, ce qui laisse présager une croissance plus importante au premier semestre de 2017. Les exportations de la zone euro devraient également se renforcer sous l'effet d'une reprise des échanges mondiaux couplée à la dépréciation du taux de change de l'euro.

Malgré des conditions favorables, la croissance économique dans la zone euro est restée atone en 2016. On note toutefois une certaine hétérogénéité au sein de la zone euro. Ainsi, certaines grandes économies comme l'Allemagne affichent des taux de croissance du PIB dynamiques (+1,9 % en 2016 contre +1,7 % en 2015) tandis que d'autres, comme la France, ont vu leur PIB moins progresser (+1,2 % en 2016 après +1,3 % en 2015).

Graphique 2. PIB de la zone euro et indicateur de cycle

Echelle de gauche : Evolution annuelle en % ; échelle de droite : solde des réponses positives et négatives

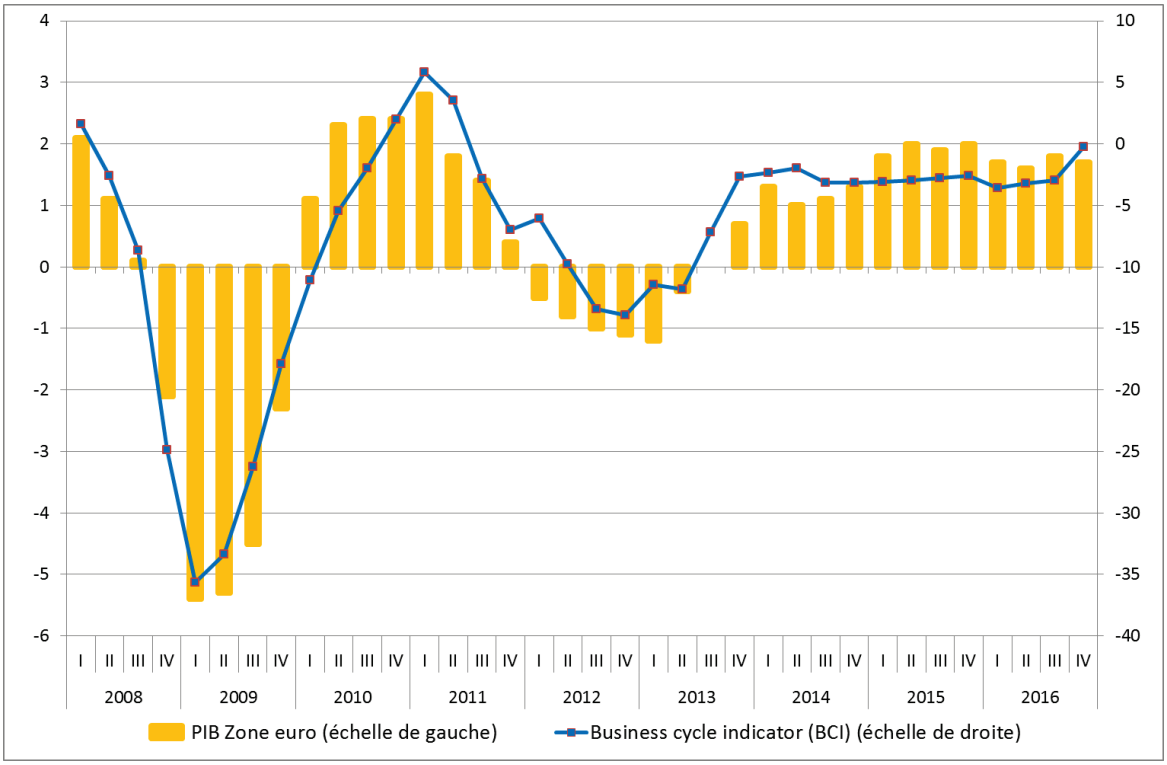

Source : DG ECFIN et Eurostat.

La **croissance du PIB dans la zone euro** s'est ralentie en 2016 (+1,7 % contre +2 % en 2015) et a été soutenue principalement par la demande intérieure hors stocks qui y a contribué à hauteur de 2 points de pourcentage.

[3] Projections macroéconomiques pour la zone euro, mars 2017.

Les dépenses de consommation privée ont principalement contribué à la croissance de l'activité économique en 2016, avec 1,1 point de pourcentage, progressant de 2 % (contre 1,8 % en 2015). La consommation privée a souffert d'un renchérissement des prix pétroliers (détériorant le pouvoir d'achat des consommateurs) mais a bénéficié de conditions de crédit favorables à la suite de la politique monétaire accommodante poursuivie par la Banque centrale européenne.

Les dépenses publiques s'inscrivent également en hausse en 2016 (+1,8 % contre +1,3 % en 2015) et contribuent à la croissance du PIB à hauteur de 0,38 point de pourcentage. En revanche, la croissance des investissements (formation brute de capital fixe) a décéléré, revenant de 3,2 % en 2015 à 2,6 % en 2016, avec une contribution à la croissance économique de 0,52 point de pourcentage. La variation des stocks a eu un impact négatif sur la croissance du PIB en 2016.

Les exportations nettes ont amputé la croissance du PIB en 2016 à hauteur de 0,14 point de pourcentage, en raison d'une contribution plus importante des importations (1,47 point de pourcentage) que des exportations (1,33 point de pourcentage). La croissance des importations a ralenti entre 2015 (+6,5 %) et 2016 (+3,5 %). Il en est de même pour les exportations, qui affichent toutefois un ralentissent majeur, revenant de 6,5 % de croissance en 2015 à 2,9 % en 2016.

Dans la zone euro, l'indicateur de confiance[4] dans l'industrie s'est amélioré graduellement tout au long de 2016 pour s'établir au dernier trimestre à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis le second trimestre 2011, soit au-delà du niveau moyen mesuré sur la période 2008-2016.

Selon le World Trade Monitor[5], **la croissance de la production** s'est réduite dans la zone euro en 2016 (+1,5 %, contre +2 % en 2015). Au niveau des échanges de marchandises, exprimés en volume, les importations (+2,3 %) et les exportations (+1,7 %) ont crû en zone euro en 2016 mais à un rythme moins rapide qu'en 2015 (respectivement +3,6 % et +2,2 %). Bien qu'en décélération, la zone euro est, après le Japon, la zone qui a enregistré la croissance de la production la plus rapide des économies avancées en 2016.

[4] Selon l'indicateur de cycle conjoncturel (BCI) élaboré par la DG ECFIN.

[5] Selon le World Trade Monitor du Centraal Planbureau, Nederland (CPB),. Le World Trade Monitor se base sur les données d'Eurostat pour établir les statistiques de la zone euro. Les données de la comptabilité nationale sont utilisées pour les évolutions des exportations et des importations des biens et des services. En ce qui concerne la production, il s'agit des résultats relatifs à l'agrégat « industrie à l'exclusion de la construction », soit le raffinage, l'industrie manufacturière et la production d'énergie et d'eau (sections B, C D, E).

Graphique 3. Production industrielle mondiale et échanges dans la zone euro, 2008-2016

(Indice 2010 = 100).

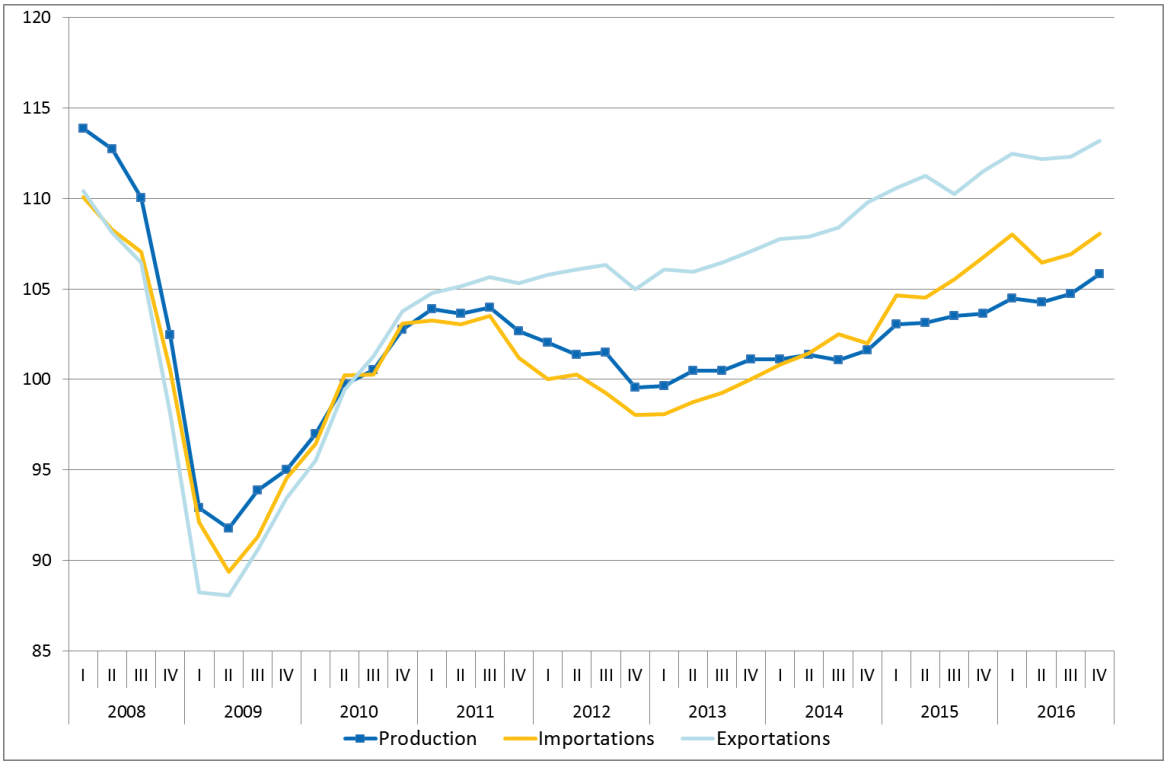

Source : CPB World Trade Monitor.

Le commerce de marchandises reste la composante prépondérante dans le total des échanges de biens et de services et la plus sensible aux évolutions conjoncturelles.

Outre les échanges internes à la zone euro qui ont représenté 45,5 % du total des exportations de marchandises de celle-ci en 2016 (45,3 % en 2015), la situation conjoncturelle dans les pays partenaires situés en dehors de la zone euro influence de facto les exportations externes de cette dernière. Selon les données d'Eurostat[6], à l'exception de la Chine et du Royaume-Uni, qui comptent respectivement pour 7,1 % et 12,9 % des échanges de la zone euro), les exportations de la zone euro ont crû en 2016 vers les trois autres de ses plus grands partenaires commerciaux, à savoir, les Etats-Unis (premier pays partenaire avec 14,3 % des exportations), la Suisse (6 %) et la Pologne (5,5 %). Ces cinq marchés ont totalisé 45,9 % des exportations extra zone euro au cours de l'année écoulée. Conséquence des tensions géopolitiques et de l'embargo, les échanges avec la Russie se sont une nouvelle fois réduits en 2016 après avoir déjà lourdement chuté en 2015. La part relative de la Russie dans les échanges ne représente désormais plus que 2,9 % en 2016 contre 5 % en 2013.

[6] Sont utilisées ici les données d'Eurostat selon la classification CTCI qui permet une ventilation des échanges selon les pays d'origine ou de destination. Cette ventilation ne concerne que les marchandises.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 1. Top 10 des pays de destination des exportations de la zone euro 19 (extra zone euro)

Commerce de biens, en volume, 2010 = 100.

	2008	2015	2016	2016/2008	2016/2015	Part relative 2016 (en valeur)
États-Unis	94	117	117	24,6 %	-0,2 %	14,3 %
Royaume-Uni	101	110	107	5,8 %	-2,9 %	12,9 %
Chine (hors Hong-Kong)	94	123	121	28,3 %	-2,1 %	7,1 %
Suisse	93	118	121	29,9 %	2,6 %	6,0 %
Pologne	101	109	109	7,7 %	0,0 %	5,5 %
République tchèque	100	112	112	12,4 %	0,5 %	3,7 %
Suède	99	105	104	4,7 %	-1,2 %	3,2 %
Turquie	98	113	112	14,1 %	-0,6 %	3,1 %
Russie	111	86	70	-36,9 %	-18,8 %	2,9 %
Hongrie	99	107	108	9,7 %	1,3 %	2,3 %

Source : Eurostat, classification CTCI.

La situation sur le marché du travail s'est améliorée une nouvelle fois dans l'ensemble de la zone euro en 2016, le taux d'emploi des 20-64 ans s'étant établi à 70,1 % au troisième trimestre. Bien qu'encore en deçà de l'objectif de 75 % fixé dans la stratégie UE 2020, il s'agit néanmoins du meilleur résultat trimestriel relevé depuis le troisième trimestre de 2008. Le taux de chômage pour les 20-64 ans a reculé à 8,7 % au dernier trimestre de 2016, ce qui représente le taux de chômage le plus faible enregistré depuis le troisième trimestre de 2009.

1.3. Les perspectives

Dans ses perspectives économiques de janvier 2017[7], le FMI a annoncé une croissance économique mondiale médiocre en 2016 mais qui devrait s'accélérer en 2017. Outre des facteurs économiques, d'autres éléments menacent l'activité économique mondiale, notamment les risques politiques (politique économique du nouveau président américain, résultats des élections à venir dans divers pays européens avec risque de repli sur soi et incertitudes liées au Brexit) et géopolitiques (tensions au Moyen-Orient et crise des migrants en Europe) ainsi que le terrorisme.

Selon le FMI, la production mondiale repartirait légèrement à la hausse dans les prochaines années (3,4 % en 2017 et 3,6 % en 2018 contre 3,1 % en 2016). La croissance économique aux Etats-Unis se renforcerait également avec successivement 2,3 % et 2,5 % contre 1,6 % en 2016 tandis que la Chine accuserait à nouveau un moindre dynamisme de son activité économique revenant de 6,7 % en 2016 à 6,5 % en 2017 et 6 % en 2018.

Dans la zone euro, la croissance du PIB devrait ralentir en 2016 à 1,7 % contre 2 % en 2015 avant de se stabiliser à 1,6 % en 2017 et 2018. La BCE[8] se montre cependant un peu plus optimiste que le FMI prévoyant des taux d'expansion de l'ordre de 1,7 % en 2016, 1,8 % en 2017 et 1,7 % en 2018.

[7] Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2017.
[8] Prévisions macro-économiques pour la zone euro, mars 2017.

2. La conjoncture en Belgique

2.1. Vue d'ensemble

Selon l'Institut des Comptes Nationaux, **l'activité économique** a crû de 1,2 % sur l'ensemble de l'année 2016, ce qui représente une légère décélération par rapport à 2015 (+1,5 %). Le PIB a progressé de 0,5 % entre le troisième et le dernier trimestre de 2016, soit une accélération par rapport au trimestre précédent (+0,2 %), inscrivant ainsi le quinzième trimestre consécutif de croissance positive.

Graphique 4. PIB et climat de confiance dans les principales activités

(Echelle de gauche, en % par rapport à l'année précédente ; échelle de droite, solde des réponses négatives et positives) (*)

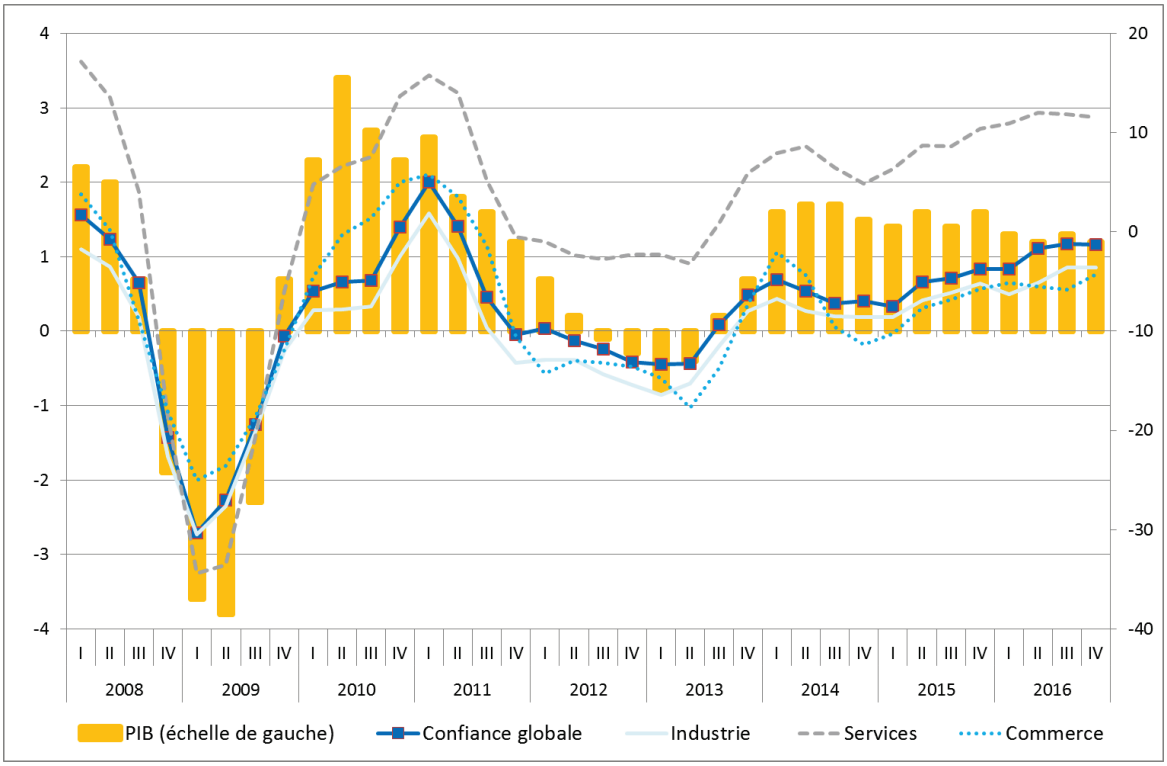

(*) La courbe globale de confiance publiée mensuellement par la BNB est ici représentée par la moyenne trimestrielle des données désaisonnalisées et lissées pour les années 2008 à 2016 et a été complétée par la moyenne trimestrielle des indices bruts désaisonnalisés du premier trimestre de 2017. Il en est de même pour les courbes sectorielles (industrie, services et commerce).
Source : ICN et BNB.

Sur l'ensemble de 2016, la demande intérieure hors stocks et les exportations nettes ont alimenté la croissance économique, toutes les deux à hauteur de 0,8 point de pourcentage. Les dépenses de consommation privée ont crû de 0,7 % (soit une contribution de 0,4 point de pourcentage) et les ménages ont augmenté leurs dépenses d'investissements en logement (alimentant la croissance à hauteur de 0,3 point de pourcentage). En revanche, le rythme d'investissement des entreprises s'est réduit, limitant l'apport de cette composante à la croissance de l'activité à 0,1 point de pourcentage. Les variations de stocks ont amputé la croissance de 0,4 point de pourcentage.

Toutes les composantes de la production ont contribué à la croissance de l'activité économique. Le rythme d'expansion des services a été plus soutenu, renforçant dès lors leur apport à la progression du PIB (contribution de 0,7 point de pourcentage en 2016 après 0,6 point de pourcen-

tage un an auparavant). A contrario, l'activité a ralenti dans l'industrie et son influence positive sur l'activité économique s'est établie à 0,2 point de pourcentage en 2016 contre 0,6 point de pourcentage en 2015. L'activité s'est légèrement accélérée dans la construction mais sa contribution positive est restée contenue à 0,2 point de pourcentage (à l'instar de 2015).

La confiance des chefs d'entreprise mesurée par la courbe synthétique globale de la conjoncture a poursuivi, en 2016, le redressement entamé au milieu de l'année 2015. Ceci se vérifie tant pour les services que pour le commerce ou l'industrie.

Selon la représentation en cadran qui met en relation les anticipations de la demande avec l'appréciation du carnet de commandes total sur la base des réactions des chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière, 2016 peut être considérée comme une année favorable à l'expansion économique et les premières données de 2017 confirment cette appréciation.

L'Institut des comptes nationaux s'attend à ce que la croissance de l'activité économique s'accélère en 2017 et 2018 pour atteindre respectivement +1,4 % et +1,6 %.

Graphique 5. Aperçu cyclique de la conjoncture dans l'industrie, 2011-2017

En variable centrée réduite (1980).

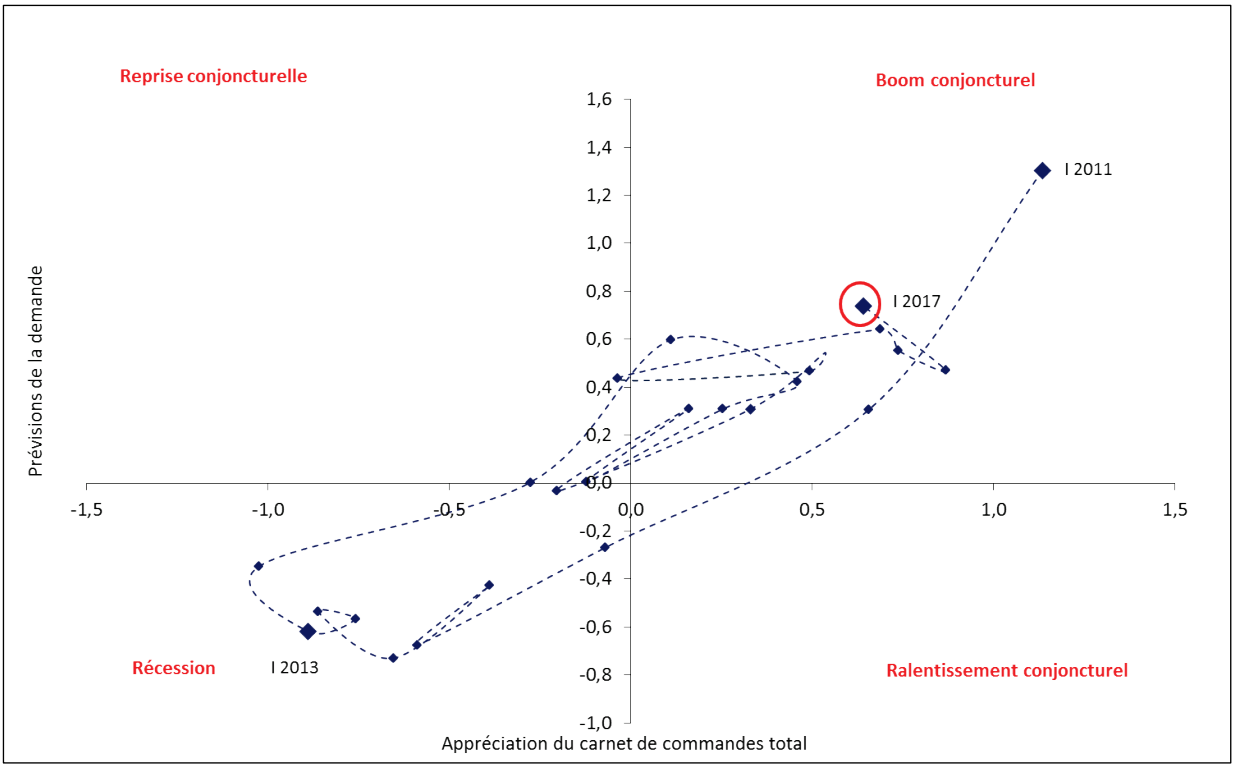

Source : BNB.

2.2. La conjoncture dans l'industrie

Les performances en termes de production des secteurs qui composent l'industrie manufacturière varient fortement d'une année à l'autre et ces évolutions peuvent être désynchronisées entre les économies. L'observation du profil d'évolution de l'activité économique dans chacun des secteurs (ventilation NACE 64) entre 2008 et 2016 permet de mettre en évidence des différentiels de performances entre secteurs et de détecter ceux qui affichent les mouvements les plus significatifs. Une comparaison avec les secteurs de la zone euro est également un bon indicateur même si les entreprises actives au sein d'une même catégorie NACE ne produisent pas nécessairement des biens comparables. Aussi, une certaine prudence est de mise.

Bien que l'analyse se focalise sur la période 2008-2016 et sur les développements de la dernière année (2016 par rapport à 2015), le graphique 6 présente les niveaux de production en 2008 et 2016 dans chacun des secteurs de l'industrie manufacturière ainsi que les points minima, maxima et moyens observés sur la période 2006-2016. 2008 apparaît globalement comme une bonne année pour de nombreux secteurs. L'appréciation de la performance des secteurs en regard de leur niveau d'activité précédant la crise économique et financière apparaît dès lors pertinente.

Les résultats divergents entre la Belgique et la zone euro peuvent être dus aux performances exclusives des entreprises actives dans ce secteur mais également à la composition même du secteur. Les secteurs belges, par exemple, n'offrent pas systématiquement la même gamme de produits que leurs homologues allemand ou français.

Graphique 6. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100.

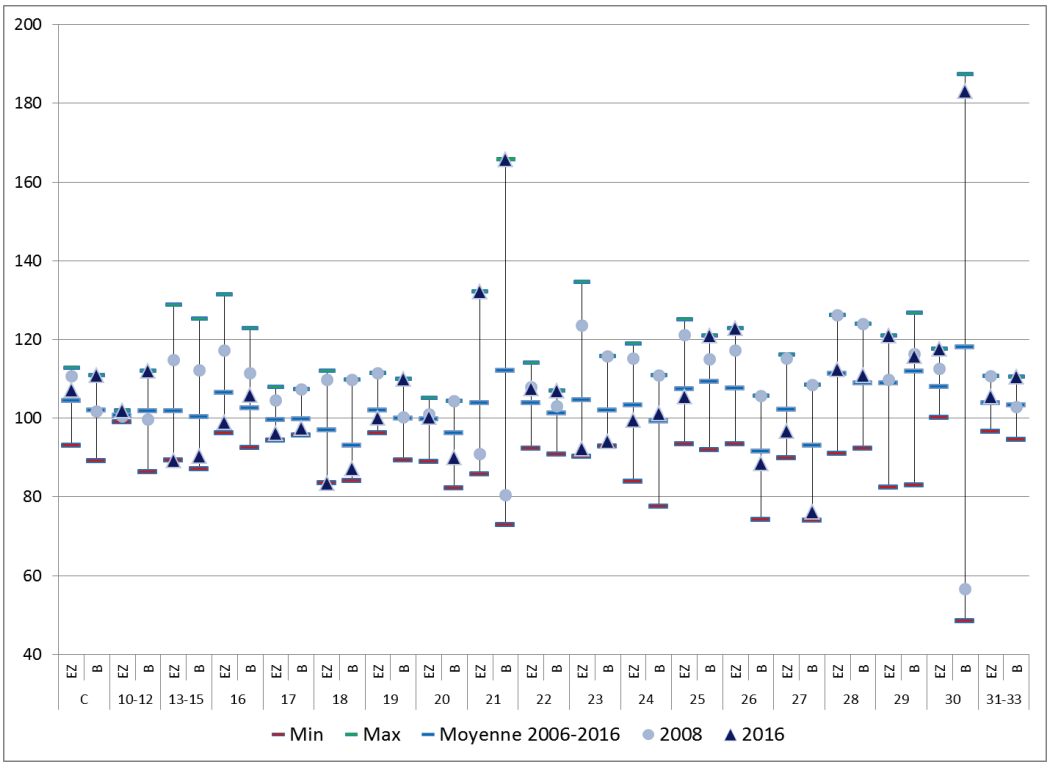

Source : Eurostat.

L'indice de production représente la valeur de la production déflatée, ce qui permet de mesurer les évolutions dans la production sans tenir compte de l'effet prix.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

En 2016, la croissance de la production dans l'industrie manufacturière (la section C de la classification NACE, soit l'industrie globale mais sans l'industrie extractive, l'énergie et l'eau)[9]s'est accélérée en Belgique (+2,5 % après +0,2 % en 2015), soit à un rythme plus rapide que dans la zone euro (+1,5 % après +2,2 % en 2015). L'activité dans les secteurs phares comme le secteur de la pharmacie (C21) a nettement influencé le résultat global, lequel a pu s'appuyer également sur d'autres secteurs affichant des rythmes de croissance positifs. Ainsi, selon la nomenclature NACE 2 en 64 divisions (plus communément appelée des secteurs ou des branches d'activité), sept secteurs sur les dix-huit de l'industrie manufacturière ont enregistré une hausse de leur production en 2016 par rapport à 2008 contre six l'année précédente.

La production dans l'industrie manufacturière s'est inscrite en hausse en Belgique depuis 2008 (+8,8 %) et a atteint en 2016 son plus haut niveau sur la période 2008-2016 alors qu'elle a reculé dans la zone euro sur la période considérée (-3,3 %). Les trois secteurs qui ont, sur cette période, le plus contribué à la croissance de l'activité industrielle en Belgique sont les secteurs de la pharmacie (ou Sciences de la vie, C21), de la cokéfaction et raffinage (C19) et de la fabrication de produits informatiques (C26). Les trois secteurs ayant à l'inverse tiré la croissance de la production vers le bas sont principalement les secteurs de la chimie (C20), de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (C23) et de la fabrication d'équipements électriques (C27).

[9] Les résultats sont calculés sur la base de l'enquête PRODCOM. Pour l'analyse, les données corrigées des jours ouvrables ont été choisies.

Tableau 2. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100.

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
C - Industrie manufacturière	Belgique	101,8	89,0	100	105,9	103,8	104,7	107,9	108,1	110,8
	Zone euro	110,7	93,0	100	104,7	102,0	101,4	103,2	105,5	107,1
C10-C12 - Industries alimentaires; fabrication de boissons et de produits à base de tabac	Belgique	99,6	98,3	100	105,2	106,1	105,7	105,8	108,1	112,0
	Zone euro	100,5	99,0	100	101,5	100,8	100,4	101,0	101,1	101,9
C13-C15 - Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure	Belgique	112,2	93,0	100	96,8	88,1	86,9	91,8	94,1	90,3
	Zone euro	114,8	96,6	100	98,2	92,3	90,6	91,7	90,0	89,2
C16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	Belgique	111,5	92,4	100	99,4	97,7	92,9	99,1	104,6	105,9
	Zone euro	117,3	97,2	100	105,2	99,4	97,0	96,2	96,6	99,0
C17 - Industrie du papier et du carton	Belgique	107,3	95,5	100	99,4	100,5	95,8	96,1	97,7	97,5
	Zone euro	104,5	94,2	100	99,5	97,2	96,4	96,2	96,8	96,2
C18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements	Belgique	109,8	101,3	100	94,4	89,8	84,1	84,4	86,5	87,2
	Zone euro	109,7	100,2	100	98,1	92,4	86,8	87,0	84,8	83,4
C19 - Cokéfaction et raffinage	Belgique	100,3	95,2	100	89,2	95,9	101,4	108,5	99,7	110,0
	Zone euro	111,4	102,4	100	98,3	97,7	96,5	96,2	99,5	100,1
C20 - Industrie chimique	Belgique	104,3	82,2	100	103,5	100,1	96,8	94,5	92,3	89,9
	Zone euro	101,0	88,8	100	101,4	99,3	99,3	99,4	99,6	100,2
C21 - Industrie pharmaceutique	Belgique	80,5	80,9	100	112,3	109,5	133,2	153,5	146,8	165,8
	Zone euro	90,9	93,9	100	101,9	100,0	104,3	116,2	127,9	132,1
C22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Belgique	103,1	90,8	100	101,2	100,5	100,9	102,7	105,4	106,9
	Zone euro	107,8	92,3	100	104,1	99,8	100,3	101,9	104,9	107,5
C23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Belgique	115,8	100,0	100	107,1	99,9	95,1	95,0	92,7	94,0
	Zone euro	123,5	98,7	100	102,3	93,7	90,1	90,5	90,2	92,2
C24 - Métallurgie	Belgique	110,9	77,5	100	99,5	96,3	96,3	96,1	105,5	101,2
	Zone euro	115,1	83,8	100	104,2	98,9	97,4	100,0	99,8	99,4
C25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Belgique	115,0	93,6	100	110,3	112,6	109,7	113,8	119,7	120,9
	Zone euro	121,2	93,3	100	107,1	102,5	101,9	102,7	103,1	105,5
C26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Belgique	105,7	89,6	100	95,5	91,0	85,1	87,2	84,9	88,4
	Zone euro	117,3	93,3	100	104,7	101,6	100,1	101,7	121,2	122,9
C27 - Fabrication d'équipements électriques	Belgique	108,4	92,5	100	101,4	97,2	85,3	78,5	74,0	76,1
	Zone euro	115,1	89,8	100	104,9	99,8	97,1	96,1	95,5	96,7
C28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Belgique	124,0	92,2	100	118,1	115,0	112,3	111,9	110,2	110,9
	Zone euro	126,1	91,0	100	111,8	112,3	109,7	110,5	111,1	112,3
C29 - Industrie automobile	Belgique	116,2	82,9	100	119,6	110,1	106,8	112,7	113,7	115,8
	Zone euro	109,8	82,3	100	111,0	106,8	107,8	112,6	116,8	120,9
C30 - Fabrication d'autres matériels de transport	Belgique	56,5	96,3	100	109,8	127,5	150,0	177,2	187,4	183,0
	Zone euro	112,6	105,6	100	103,5	105,6	109,3	110,7	112,7	117,5
C31-C33 - Fabrication de meubles, bijouterie, instruments de musique, jouets, réparation et installation de machines et équipements	Belgique	102,8	96,4	100	107,3	106,5	102,8	105,8	109,9	110,5
	Zone euro	110,6	96,5	100	103,6	102,0	100,5	102,2	104,6	105,4

Source : Eurostat.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Les sept secteurs en croissance sur la période 2008-2016

En Belgique, sept secteurs sur les dix-huit composant l'industrie manufacturière ont affiché un taux de croissance positif de leur activité industrielle sur la période 2008-2016. Ainsi, la production dans **l'alimentation** (C10-C12) a crû en moyenne plus rapidement en Belgique que dans la zone euro depuis 2008 (respectivement +12,4 % contre +1,4 %). En 2016, l'alimentation a de nouveau enregistré des performances de production en accélération par rapport à 2015 et ce, pour la troisième année consécutive, affichant 3,6 % de hausse à un an d'écart (contre 0,8 % en zone euro), pour s'établir ainsi à son plus haut niveau de production depuis 2008. En Belgique, ce secteur (C10-C12) a un poids important dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (le second en termes d'importance) puisqu'il représente 15,6 % de la valeur ajoutée en 2014[10] contre 13 % dans la zone euro. Avec une hausse moyenne de la production de ses secteurs de 11,8 % pour l'industrie alimentaire (C10) et de 22,5 % pour la fabrication de boissons (C11) depuis 2008, la Belgique a obtenu de meilleurs résultats que la zone euro sur la période considérée (le C10 y progressant de 5,2 % et le C11 y reculant de 1,9 %).

La production dans le secteur de la **cokéfaction et du raffinage** (C19) a renoué avec la croissance en Belgique en 2016 (+10,3 % à un an d'écart contre -8,1 % l'année précédente) et a légèrement augmenté dans la zone euro (+0,6 %). Depuis 2008, la production s'est toutefois repliée de 10,1 % dans la zone euro tandis qu'elle s'est redressée de 9,7 % en Belgique.

La production dans **le secteur pharmaceutique** (C21) a renoué avec une vive croissance de la production en 2016 (+12,9 %) après la volte-face de 2015 (-4,4 % à un an d'écart). Malgré deux reculs sur la période 2008-2016, l'activité a été presque deux fois et demie plus soutenue en Belgique qu'en zone euro depuis 2008, s'établissant à 106 % contre 45,3 % en zone euro. Il s'agit du troisième secteur par ordre d'importance en Belgique (huitième en zone euro). Le niveau le plus élevé de la production a été atteint en 2016 tant en Belgique qu'en zone euro.

Depuis 2008, la production dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) a augmenté en Belgique (+3,7 %), atteignant en 2016 un pic de production alors qu'elle a diminué dans la zone euro (-0,3 %). La production s'est inscrite en hausse en 2016 en Belgique et dans la zone euro (+1,4 % et 2,5 % sur un an), confirmant le regain de l'activité amorcée en 2013. La production en zone euro a presque rattrapé son niveau d'avant crise.

L'activité dans la **fabrication de produits métalliques** (C25) a progressé en 2016 en Belgique à un rythme moins rapide que dans la zone euro (+1 % contre +2,3 % à un an d'écart). Depuis 2008, la production dans ce secteur s'est inscrite en hausse en Belgique (+5,1 %) pour atteindre un pic sur la période 2008-2016 mais s'est sensiblement repliée dans la zone euro (-13 %).

La production dans la **fabrication d'autres matériels de transport** (C30) s'est fortement accrue depuis 2008 (+223,9 % en Belgique contre 4,4 % en zone euro). En 2016, la production a reculé en Belgique (-2,3 %, soit le premier recul observé sur la période 2008-2016) tandis qu'elle s'est accélérée en zone euro (+4,3 %). Cette progression à 3 chiffres de la production en Belgique par rapport à 2008 s'explique essentiellement par le faible niveau de 2008. Avec un poids relatif de 1,7 % dans le total de l'industrie manufacturière, il s'agit du second secteur industriel le moins important en Belgique.

---

[10] Afin de permettre une comparabilité des données, l'année 2014 a été utilisée, les données 2015 pour la zone euro n'étant pas disponibles au moment de l'analyse. Les pondérations utilisées pour établir les indices de production se basent sur la valeur ajoutée de 2010 (selon l'enquête structurelle des entreprises, ESE).

En 2016, la production dans le secteur particulièrement hétérogène de la **fabrication de meubles, bijoux**... (C31-C33) a progressé à court terme (+0,5 % à un an d'écart) et à moyen terme (+7,5 % depuis 2008) en Belgique. Dans la zone euro, la production de ce secteur a crû de 0,8 % sur un an mais a reculé de 4,7 % par rapport à 2008.

Les onze secteurs en retrait en Belgique sur la période 2008-2016

Le secteur du **textile** (C13-C15) a vu sa production se réduire depuis 2008 (-19,5 % pour la Belgique et -22,3 % pour la zone euro). Après deux années de redressement en Belgique, la production a reculé de 4 % à un an d'écart en 2016. Le retrait s'observe également dans la zone euro (-0,9 % en 2016).

Entre 2015 et 2016, la production dans le **travail du bois** (C16) a évolué de manière plus prononcée en zone euro (+2,5 %) qu'en Belgique (+1,2 %) mais depuis 2008, elle se contracte plus rapidement en zone euro (-15,6 % en zone euro contre -5 % en Belgique). Il s'agit du plus petit secteur d'activité industrielle de notre pays.

La production dans **l'industrie du papier et du carton** (C17) s'est réduite depuis 2008, année de pic, de 9,1 % en Belgique et de 7,9 % en zone euro, pour reculer une nouvelle fois en 2016, à un an d'écart, tant en Belgique (-0,2 %) qu'en zone euro (-0,6 %).

En 2016, la production dans **l'imprimerie** (C18) a augmenté pour la troisième année consécutive en Belgique (+0,8 % à un an d'écart contre une diminution de -1,7 % dans la zone euro). Toutefois, la production s'est contractée depuis son pic de 2008 dans les deux zones, respectivement de 20,6 % et de 24 %.

La production dans **l'industrie chimique** (C20) a reculé pour la cinquième année consécutive en Belgique (-2,6 % en 2016 à un an d'écart contre +0,6 % dans la zone euro). Le retrait depuis 2008 se renforce en Belgique et atteint 13,8 % alors qu'on note une augmentation de 0,6 % dans la zone euro sur la même période. L'industrie chimique est le secteur prépondérant dans le tissu économique belge puisqu'il représente 16 % de l'activité industrielle[11]. Cette part se limite à 7,3 % dans la zone euro, soit le sixième secteur par ordre d'importance.

La production dans le secteur de la **fabrication d'autres produits minéraux** (C23) s'affiche en retrait de 18,8 % en Belgique et de 25,3 % en zone euro depuis le pic de 2008. Par rapport à l'année précédente, la production de 2016 est en hausse de 1,4 %, mettant fin à quatre années de baisse consécutive en Belgique. La production dans la zone euro est également en croissance en 2016 (+2,2 % en 2016).

Depuis 2008, la production dans la **métallurgie** (C24) a reculé en Belgique et en zone euro mais de manière plus marquée pour cette dernière avec respectivement -8,7 % et -13,6 %. En 2016, la production a baissé en Belgique de 4,1 % par rapport à 2015 (contre un recul de 0,4 % en zone euro), et ce, après avoir enregistré une progression significative en 2015 (+9,8 %). Ce secteur a enregistré les variations de production les plus amples en 2009 et 2010 tant en Belgique que dans la zone euro.

La production dans la **fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques** (C26) a baissé depuis 2008 de 16,4 % en Belgique et a crû de 4,8 % en zone euro. La production est

[11] Bien que les chiffres pour 2015 ne soient pas disponibles pour tous les secteurs, la part relative mesurée par la valeur ajoutée (comptes nationaux) de la chimie dans l'industrie manufacturière s'est établi en 2015 à 17 %.

néanmoins repartie à la hausse en Belgique en 2016 (+4,1 %) et a poursuivi son évolution positive en zone euro (+1,4 %). Les données du commerce extérieur pour l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C15) proviennent de la base de données Eurostat, selon le concept communautaire one euro (+1,4 %)[12].

Depuis 2008, le recul de la production le plus marqué de tous les secteurs belges de l'industrie manufacturière s'observe dans la **fabrication d'équipements électriques** (C27), qui a en effet vu sa production diminuer de 29,8 %. Ce secteur décline également dans la zone euro au cours de cette période (-16 %). Entre 2015 et 2016, la production a toutefois renoué avec la croissance dans les deux zones (+2,8 % en Belgique et + 1,3 % en zone euro). Depuis 2013, ce secteur s'est contracté plus rapidement en Belgique que dans la zone euro.

Dans le secteur de la **fabrication de machines et d'équipements** (C28), le constat est similaire bien que les variations de production soient moins prononcées. Depuis 2008, le retrait apparaît presque identique dans les deux zones (-10,6 % pour la Belgique et -10,9 % pour la zone euro). Par ailleurs, la production a crû à un an d'écart en 2016 de 0,6 % en Belgique et de 1,1 % en zone euro[13].

La production dans **l'industrie automobile** (C29)[14] est haussière en 2016 tant en Belgique que dans la zone euro (respectivement +1,8 % et +3,5 %). Comparativement à 2008, la production en Belgique a presque rattrapé son niveau d'avant crise (-0,3 % contre une progression de +10,1 % en zone euro). Cette période a en effet été marquée par les fermetures successives de l'usine Opel à Anvers (2010) et de Ford Genk (2014).

[12] Notons toutefois une nette révision de l'indicateur en 2015 par rapport à la précédente édition du Panorama sectoriel.

[13] Pour plus d'information sur ce secteur, consulter l'analyse du SPF Economie : « Fabrication de machines et d'équipements - Compétitivité du secteur » (en cours de publication).

[14] Pour plus d'information sur ce secteur, consulter l'analyse du SPF Economie : « Fabrication de matériels de transport - Compétitivité du secteur ».

Graphique 7. Moyenne géométrique des taux de croissance de la production en Belgique et dans la zone euro, 2008-2016

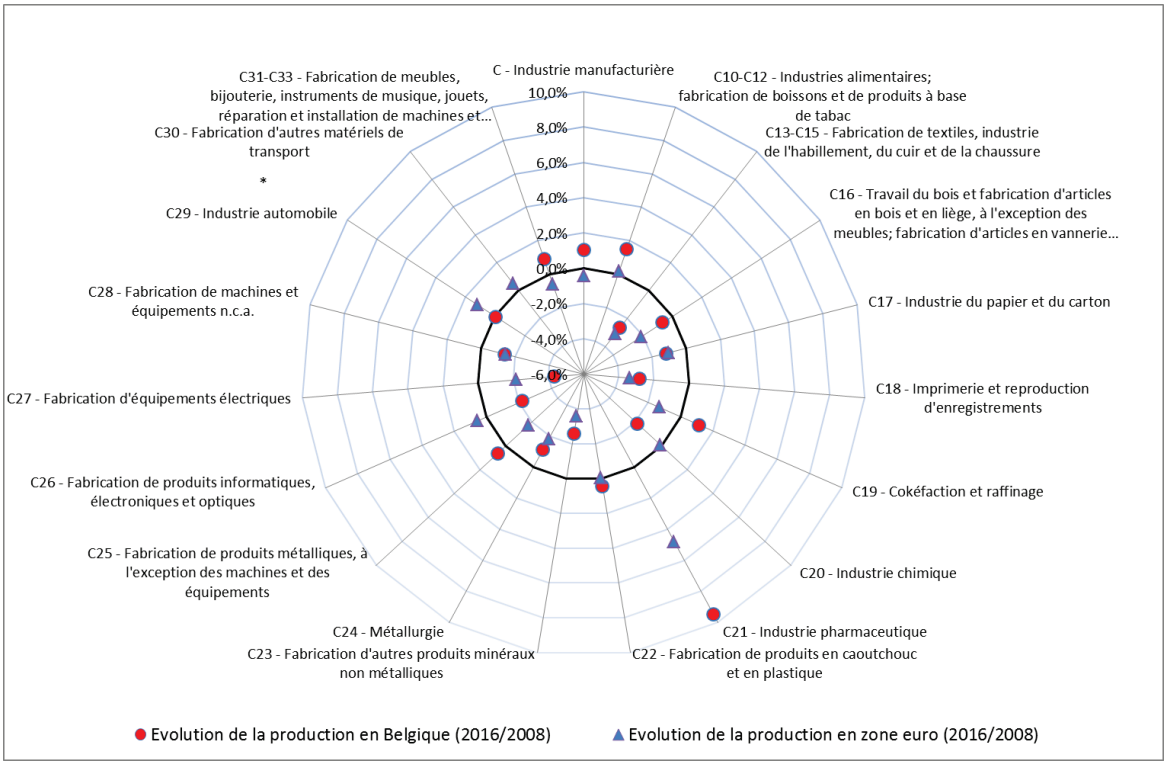

Source : Eurostat (* C30 Belgique = 15,8 %).

Graphique 8. Ecart de production dans l'industrie entre la Belgique et la zone euro en 2016

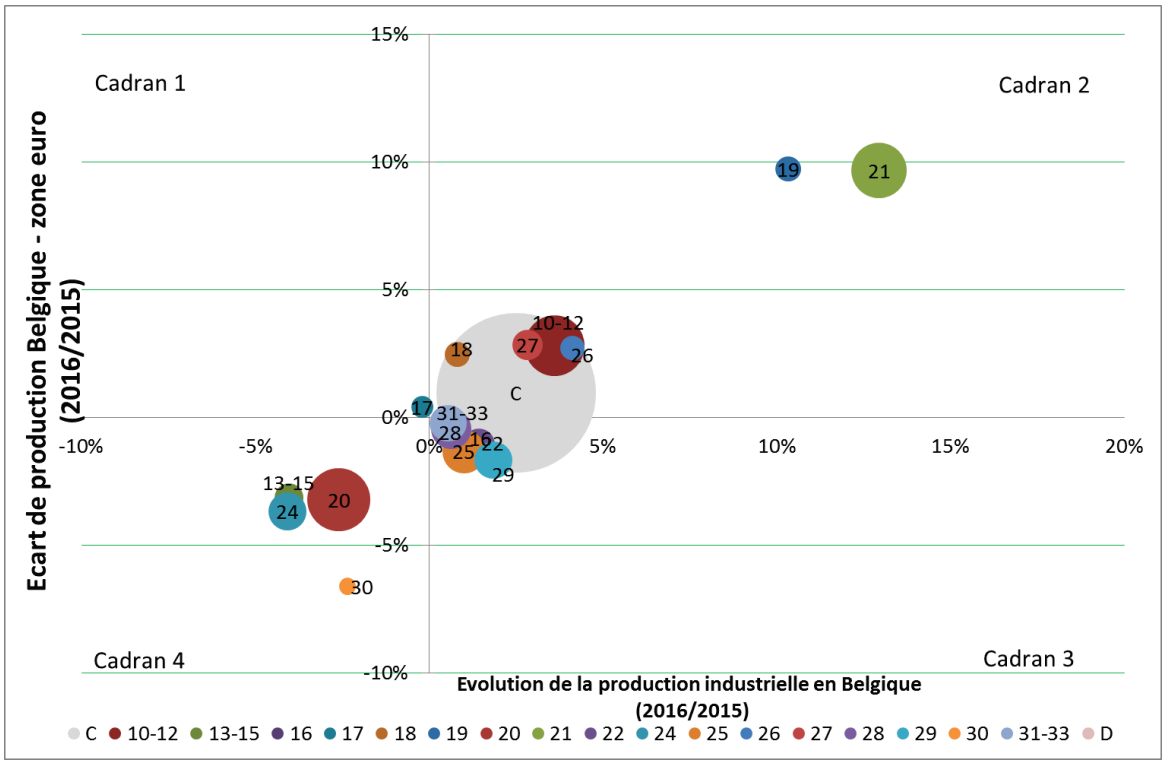

Source : Eurostat.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

2.3. La conjoncture dans les services

L'indice de chiffre d'affaires[15] est approprié pour cerner la dynamique de l'activité dans les services. En effet, à l'inverse de l'indice de production, l'indice de chiffre d'affaires capte les évolutions de prix puisqu'il comprend les montants facturés. Parmi les services sélectionnés offrant une comparaison avec la zone euro, l'évolution du chiffre d'affaires (CA) montre des différences de dynamiques significatives en Belgique par rapport à la moyenne des pays de la zone euro.

Graphique 9. Chiffre d'affaires dans le commerce et les services en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100.

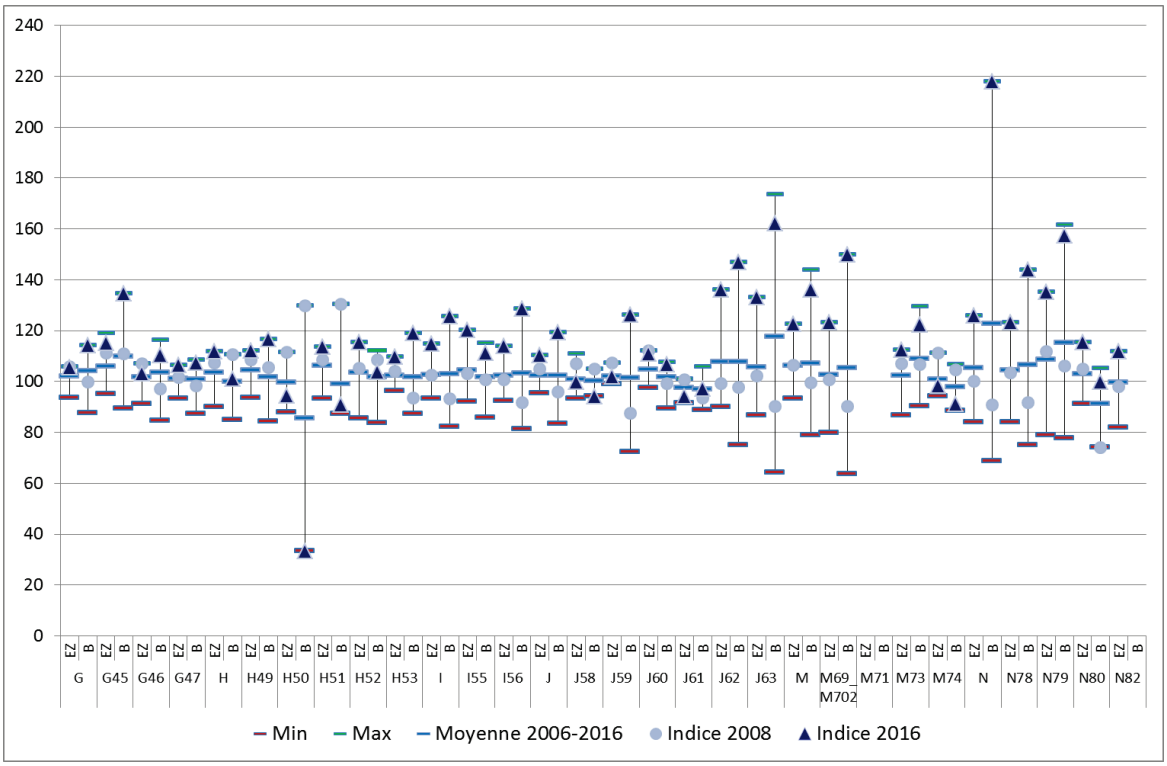

Source : Eurostat.

Parmi les six sections analysées (G, H, I, J, M et N)[16], seule la section H « **transports et entreposages** » a enregistré une baisse du chiffre d'affaires en Belgique entre 2008 et 2016 (-8,7 %) alors qu'il a progressé dans la zone euro sur cette période (+4,2 %). En 2016, la croissance y a été de 0,6 % en Belgique, à un an d'écart, et quelque peu plus rapide en zone euro (+1,3 %).

Au sein des secteurs composant la section H « **transports et entreposages** », trois des cinq secteurs expliquent la contraction constatée depuis 2008 en Belgique. Il s'agit des secteurs H50 « **transports par eau** » (-74,4 %, dont -61,6 % pour la seule année 2013, contre -5,3 % en zone euro), H51 « **transport aérien** » (-30,3 % contre +4,7 % en zone euro) et H52 « **entreposage et services auxiliaires de transports** » (-4,6 % contre +9,7 % en zone euro). Ces trois secteurs ont également connu en 2016 un recul à un an d'écart de leur chiffre d'affaires en Belgique, de respectivement 5,3 %, 2,7 % et 2,4 %, contrairement à la zone euro dont l'activité ne

[15] Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger.

[16] Les données des sections K et L ne sont pas reprises car indisponibles ou incomplètes.

s'est repliée qu'en H50. Le secteur H52 représente le principal secteur de la section H avec un poids de 4,9 % dans les services marchands, selon la comptabilité nationale[17].

Le chiffre d'affaires est en hausse dans les deux autres sous-secteurs qui composent la section H. Depuis 2008, le chiffre d'affaires des activités du secteur H49 « **transports terrestres et de transport par conduites** » (2e secteur de la section H avec 4,1 % du poids dans les services marchands) a crû de +10,7 % en Belgique (+5,7 % en 2016 par rapport à 2015) et de +3,2 % en zone euro (+1,8 % en 2016, à un an d'écart) et celui du secteur H53 « **activités de postes et de courrier** » a augmenté de 27,1 % en Belgique (+4 % en 2016, en glissement annuel) contre 5,5 % en zone euro (+ 4,6 % en 2016,par rapport à 2015). Le chiffre d'affaires de ces deux secteurs se révèle en hausse depuis 2008 atteignant un niveau plus haut, tant en Belgique que dans la zone euro mais avec toutefois une progression nettement plus marquée en Belgique pour le secteur H53.

Le commerce en Belgique (section G) a enregistré une progression du chiffre d'affaires de 14,2 % depuis 2008 contrairement à la zone euro qui a connu une baisse de ses ventes (-0,3 %). Le chiffre d'affaires s'est légèrement contracté en Belgique en 2016 comparé à 2015, pour la première fois depuis 2009 (-0,2 %), tandis qu'il a crû en zone euro (+1,2 %).

Le secteur G45 « **commerce et réparation d'automobiles et de motocycles** » a dépassé son niveau de 2008 tant en Belgique qu'en zone euro. La croissance s'est établie à +21,3 % en Belgique alors que dans la zone euro, les ventes ont progressé moins rapidement (+3,5 %). En 2016, le rythme de croissance des ventes s'est accéléré en Belgique (+10,3 % en glissement annuel, contre 8,2 % en 2015) et s'est stabilisé en zone euro à 8,3 % (pour la même période de référence).

Le « **commerce de gros** » (G46), soit le secteur prépondérant au sein de la section G, a vu ses ventes progresser en Belgique depuis 2008 de 13,7 %, à l'inverse de la zone euro qui a connu un recul de celles-ci de 3,8 %. Toutefois, le chiffre d'affaires s'est contracté en 2016 par rapport à 2015, tant en Belgique (-3,3 %, soit le second recul consécutif depuis 2009) que dans la zone euro (-0,4 %, soit le 5e recul consécutif).

Le chiffre d'affaires du « **commerce de détail** » (G47) progresse depuis 2008, en Belgique (+9,3 %) et dans la zone euro, même si la dynamique apparaît plus faible pour cette dernière (+4,7 %). A un an d'écart, les ventes ont reculé en Belgique de 1,1 % en 2016 tandis qu'elles ont progressé en zone euro de 1,4 %.

La section I « **hébergement et restauration** » a vu son chiffre d'affaires progresser de manière plus soutenue en Belgique (+34,5 %) qu'en zone euro (+4,1 %) sur la période 2008-2016. La croissance du chiffre d'affaires en 2016 par rapport à 2015 est restée dynamique dans les deux zones (+3,2 % pour la Belgique et +4,1 % en zone euro). Dans ce secteur, un effet prix a exercé une incidence non négligeable[18].

L'évolution est similaire pour la section J « **information et communication** » dont les ventes se sont accrues de 24,4 % en Belgique pour seulement 5,0 % dans la zone euro par rapport à 2008. La hausse en glissement annuel est moins prononcée en 2016 qu'en 2015 tant en Belgique qu'en zone euro (+2,3 % en 2016 en Belgique contre 6 % en 2015 et +3,9 % en zone euro contre

[17] Part relative du secteur sur le total des services marchands couverts par l'analyse (soit les sections G à N).

[18] Voir le Rapport annuel 2016 de l'Observatoire des prix (mars 2017).

4,1 % l'année précédente). Cette section a atteint un pic des ventes en 2016 tant en Belgique que dans la zone euro.

Au sein de cette section, seul un des six secteurs, le J58 « **édition** », a vu en 2016 ses ventes reculer en Belgique à un an d'écart (-9,2 %) et depuis 2008 (-10,3 %). La zone euro a enregistré une progression de 3,1 % des ventes de ce secteur en 2016 à un an d'écart mais celles-ci ont également enregistré une diminution par rapport à 2008 (-6,8 %).

Trois autres secteurs de la section J ont reculé en Belgique en 2016 à un an d'écart tout en progressant depuis 2008.

Le chiffre d'affaires dans le J60 « **programmation et diffusion** » s'est légèrement érodé en 2016 à un an d'écart pour la seconde année consécutive (-0,3 % après -0,5 % en 2015) mais a progressé de 7,6 % depuis 2008. En zone euro, les tendances sont opposées avec une croissance en 2016 (+3,8 %) et un recul sur la plus longue période (-1 %). Ce mouvement contradictoire s'observe également pour le J61 « **télécommunications** » dont le chiffre d'affaires de 2016 a crû en Belgique depuis 2008 de 3,9 % et a baissé par rapport à 2015 de 1,1 % tandis que l'on observe l'inverse en zone euro (-6,4 % depuis 2008 et +1,4 % en 2016). La croissance du chiffre d'affaires du J63 « **service d'informations** » est vive depuis 2008, tant en Belgique (+79,5 %), malgré un recul en 2016 à un an d'écart de 6,5 %, que dans la zone euro (+30,1 %) appuyée par le résultat positif de 2016 (+8 %).

Les deux derniers secteurs de la section J « **information et communication** » ont progressé à un an d'écart et sur une plus longue période. Le J59 « **production de film et de programme vidéo et audio** » a vu ses ventes croître de 43,9 % depuis 2008 et de 5,9 % de 2015 à 2016 (contre respectivement -5 % et -0,5 % en zone euro). Le chiffre d'affaires pour la Belgique s'est ainsi établi en 2016 à son plus haut niveau sur la période 2008-2016.

Le secteur J62 « **programmation, conseil et autres activités informatiques** » est particulièrement dynamique tant en Belgique (+7,4 % en 2016 à un an d'écart portant la hausse depuis 2008 à 50,3 %) que dans la zone euro (+7 % en 2016 pour atteindre 37,3 % par rapport à 2008).

La section M « **activités spécialisées, scientifiques et techniques** » a enregistré une hausse du chiffre d'affaires pour les deux zones examinées et sur les deux horizons (+7,8 % en 2016 à un an d'écart portant la hausse depuis 2008 à +36,5 % pour la Belgique et respectivement +5,2 % et 15,3 % en zone euro).

Le secteur M69-M702 « **activités juridiques et comptables, sièges sociaux, conseil de gestion** » a connu la seconde plus forte croissance du chiffre d'affaires en Belgique depuis 2008 de tous les secteurs examinés (+66,3 %, contre 22,5 % en zone euro). En rythme annuel, ce secteur a également enregistré une hausse de son chiffre d'affaires en Belgique en 2016 (7,4 %) et en zone euro (+5,3 %).

Le secteur M73 « **publicité et études de marché** » poursuit son redressement en Belgique en 2016 (+9,8 % après +4,4 % en 2015). En zone euro, la progression est moindre avec respectivement +3,3 % et +3,1 %. Le chiffre d'affaires s'est affiché en hausse de 14,4 % depuis 2008 pour seulement 5 % en zone euro. La situation est autre dans le secteur M74 « **autres activités spécialisées, scientifiques et techniques** » dont les ventes ont baissé dans les deux zones depuis 2008 (-12,8 % en Belgique et -11,5 % en zone euro) malgré une légère hausse en 2016 (respectivement +0,6 % et +3,2 %).

La section N « **activités de services administratifs et de soutien** » est en plein essor en Belgique. Bien que le rythme de croissance du chiffre d'affaires ait fortement ralenti en 2016 par

rapport à 2015 (+2,7 % après les hausses à deux chiffres enregistrées entre 2013 et 2015), les ventes ont bondi depuis 2008 de 140,1 %, soit une nette progression par rapport à la zone euro (+25,5 % depuis 2008 et +3,2 % entre 2015 et 2016), faisant dès lors de l'année 2016 une année record pour les deux zones considérées.

Cette évolution favorable s'explique par les secteurs qui composent la section. Les secteurs pour lesquels les données sont disponibles affichent des taux de croissance particulièrement dynamiques sur la période 2008-2016. Le secteur N78 « **activités liées à l'emploi** » (soit les agences d'Intérim) tire la section vers le haut[19], le chiffre d'affaires y ayant crû de 57,1 % depuis 2008 (+ 5,3 % en 2016) et enregistre un pic des ventes en 2016. Les hausses sont moins prononcées en zone euro dans ce secteur (respectivement +19,3 % et +4,3 %) mais permettent néanmoins d'observer un pic la dernière année.

Le secteur N79 « **activités des agences de voyages et assimilés** » a également enregistré une hausse des ventes de 48,5 % en Belgique depuis 2008 et de 10,7 % en 2016, à un an d'écart, soit une performance supérieure à celle observée en zone euro (+21 % depuis 2008 et +7,6 % en 2016).

Le secteur N80 « **enquêtes et sécurité**» a enregistré un recul de son chiffre d'affaires en 2016, en glissement annuel, de 1,7 % en Belgique contre une hausse en zone euro de 2,5 %. Depuis 2008, le chiffre d'affaires de ce secteur a toutefois crû de 34,6 % en Belgique et de 10 % en zone euro.

[19] Le N82 également mais les données ne sont pas publiées

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 3. Chiffre d'affaires dans les services en Belgique et en zone euro

Indice 2010 = 100 (*).

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	Belgique	99,9	89,0	100	109,4	111,6	112,4	113,8	114,3	114,1
	Zone euro	105,9	95,2	100	104,6	104,0	102,9	103,3	104,3	105,5
G45 - Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	Belgique	111,0	89,2	100	108,0	103,6	107,4	112,9	122,1	134,7
	Zone euro	111,2	99,2	100	102,9	96,6	94,9	98,2	106,3	115,1
G46 - Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	Belgique	97,1	85,7	100	112,0	115,7	115,7	116,2	114,2	110,4
	Zone euro	107,0	93,2	100	106,2	106,0	104,5	104,2	103,4	103,0
G47 - Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	Belgique	98,3	98,1	100	103,3	107,0	107,9	108,2	108,6	107,4
	Zone euro	101,7	97,8	100	102,1	102,9	102,8	103,5	105,0	106,5
H - Transports et entreposage	Belgique	110,5	95,1	100	108,7	106,8	98,4	94,6	100,3	100,9
	Zone euro	107,2	95,3	100	105,2	106,4	106,5	108,3	110,3	111,7
H49 - Transports terrestres et transport par conduites	Belgique	105,4	97,4	100	108,8	107,0	103,3	97,6	110,3	116,6
	Zone euro	108,6	97,6	100	104,9	106,0	106,5	108,1	110,1	112,0
H50 - Transports par eau	Belgique	129,7	97,0	100	111,3	115,5	44,3	37,6	35,1	33,2
	Zone euro	111,5	90,1	100	103,9	107,2	99,0	100,0	101,6	94,4
H51 - Transports aériens	Belgique	130,5	102,3	99	92,8	102,3	91,1	88,9	93,4	90,9
	Zone euro	108,6	95,7	100	105,8	110,3	110,0	111,1	113,7	113,7
H52 - Entreposage et services auxiliaires des transports	Belgique	108,6	92,4	100	112,2	106,0	106,3	102,4	106,1	103,6
	Zone euro	105,3	93,3	100	106,4	107,3	108,6	111,0	113,0	115,5
H53 - Activités de poste et de courrier	Belgique	93,6	92,7	98	102,2	106,9	103,9	111,3	114,4	119,0
	Zone euro	104,0	99,9	100	102,4	100,8	101,2	103,0	104,9	109,7
I - Hébergement et restauration	Belgique	93,3	93,6	100	105,9	107,3	110,8	116,9	121,6	125,5
	Zone euro	102,4	97,8	100	102,7	102,4	102,9	106,1	110,2	114,7
I55 - Hébergement	Belgique	100,8	93,7	99	103,6	103,9	105,6	111,1	115,1	111,2
	Zone euro	103,2	96,2	100	104,9	106,1	106,9	110,2	115,4	120,1
I56 - Restauration	Belgique	91,8	93,7	100	106,4	108,0	111,9	118,1	123,1	128,6
	Zone euro	100,8	98,5	100	102,6	102,8	103,0	105,4	109,2	113,9
J - Information et communication	Belgique	96,0	97,1	100	101,9	108,3	108,9	110,2	116,8	119,4
	Zone euro	105,0	101,9	100	102,2	102,7	100,4	102,1	106,2	110,3
J58 - Édition	Belgique	104,8	99,9	100	102,6	97,7	95,1	99,5	103,6	94,0
	Zone euro	107,1	110,9	100	97,4	95,9	93,3	93,5	96,9	99,8
J59 - Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	Belgique	87,6	91,9	100	102,7	113,3	123,5	113,6	119,1	126,1
	Zone euro	107,3	102,1	100	102,3	101,6	98,8	99,2	102,4	101,9
J60 - Programmation et diffusion	Belgique	99,1	96,5	101	106,2	89,2	104,6	107,6	107,0	106,6
	Zone euro	112,0	103,4	100	102,8	97,4	97,6	101,3	106,9	110,9
J61 - Télécommunications	Belgique	93,4	99,6	100	96,3	105,9	100,7	94,9	98,2	97,0
	Zone euro	100,7	99,2	100	99,1	97,5	93,2	91,5	92,9	94,2
J62 - Programmation, conseil et autres activités informatiques	Belgique	97,7	95,2	99	106,3	111,1	116,9	125,9	136,8	146,9
	Zone euro	99,2	95,9	100	107,3	111,4	113,6	119,4	127,2	136,1
J63 - Services d'information	Belgique	90,4	88,0	101	112,3	168,4	151,1	159,4	173,5	162,2
	Zone euro	102,3	101,3	100	102,3	108,6	110,1	113,7	123,2	133,0
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Belgique	99,6	99,0	100	109,4	115,7	113,7	143,9	126,2	136,0
	Zone euro	106,4	99,5	100	107,1	108,6	110,0	111,5	116,7	122,7
M69_M702 - Activités juridiques et comptables; conseil de gestion	Belgique	90,1	96,2	100	111,2	116,3	120,6	127,2	139,6	149,9
	Zone euro	100,7	98,0	100	104,4	106,1	108,2	111,1	117,1	123,3
M73 - Publicité et études de marché	Belgique	106,8	96,8	100	98,4	104,8	125,6	106,6	111,3	122,2
	Zone euro	107,0	100,2	100	103,7	103,4	103,1	105,4	108,7	112,3
M74 - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	Belgique	104,5	96,3	100	106,6	102,0	97,6	88,3	90,5	91,1
	Zone euro	111,3	99,2	100	100,7	97,0	94,1	94,2	95,4	98,5
N - Activités de services administratifs et de soutien	Belgique	90,8	91,1	100	106,1	105,3	145,5	175,8	212,2	217,9
	Zone euro	100,2	97,9	100	107,2	111,9	112,6	118,0	121,9	125,8
N78 - Activités liées à l'emploi	Belgique	91,7	88,2	100	106,3	108,2	117,4	134,3	136,7	144,0
	Zone euro	103,3	96,1	100	106,2	108,1	109,0	113,8	118,1	123,2
N79 - Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	Belgique	106,0	89,9	100	114,3	116,4	117,4	161,7	142,3	157,5
	Zone euro	111,8	91,3	100	113,4	112,1	113,2	121,0	125,8	135,3
N80 - Enquêtes et sécurité	Belgique	74,1	80,9	101	98,9	102,9	105,2	96,2	101,4	99,7
	Zone euro	105,0	97,1	100	101,3	102,7	103,3	108,1	112,7	115,5
N82 - Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	Belgique									
	Zone euro	98,1	97,1	100	101,4	102,7	104,0	105,1	108,2	111,7

(*) Afin de permettre une comparaison de l'importance des secteurs en Belgique et dans la zone euro, le poids relatif mesuré par la valeur ajoutée selon la comptabilité nationale a été utilisée. En effet, l'indice de chiffre d'affaires pondère les secteurs par le poids relatif de la valeur ajoutée issue de l'enquête structurelle des entreprises ; or les données pour la zone euro ne sont pas diffusées.

Source : Eurostat.

Graphique 10. Moyenne géométrique des taux de croissance du chiffre d'affaires dans les services en Belgique et dans la zone euro sur la période 2008/2016

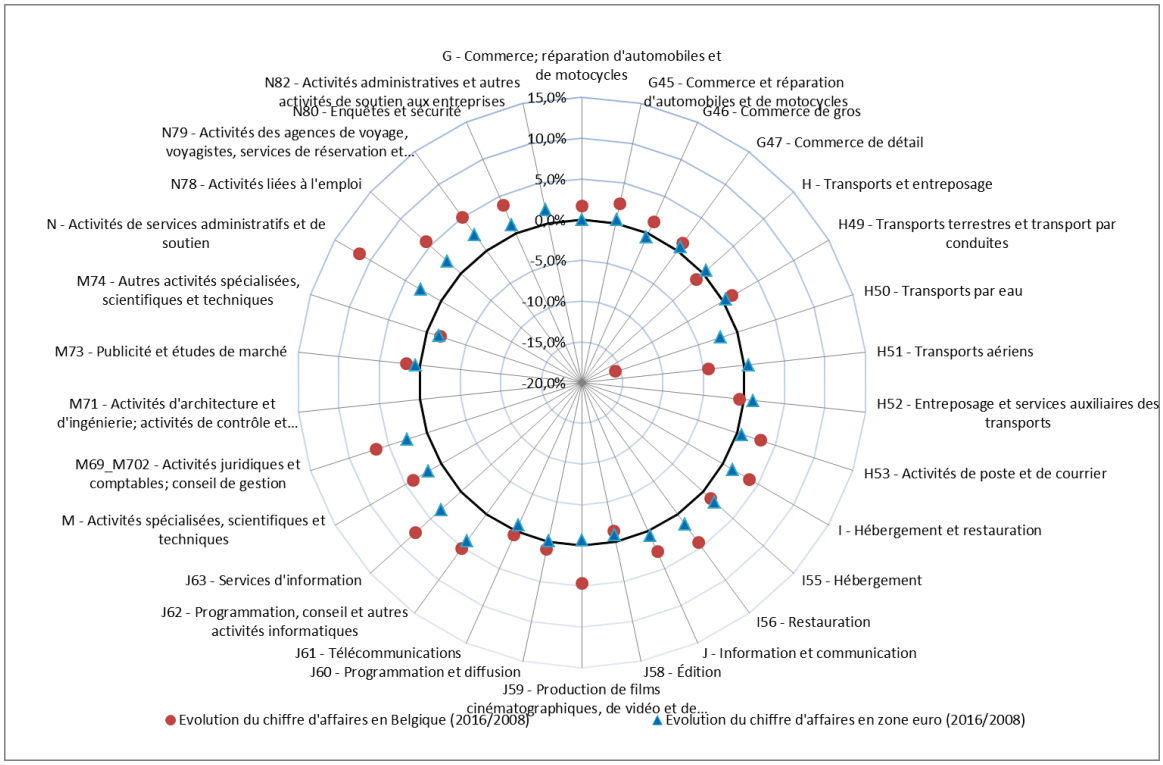

Source : Eurostat.

Graphique 11. Ecart de croissance du chiffre d'affaires dans les services entre la Belgique et la zone euro en 2016 (*) – Sections G , H et I

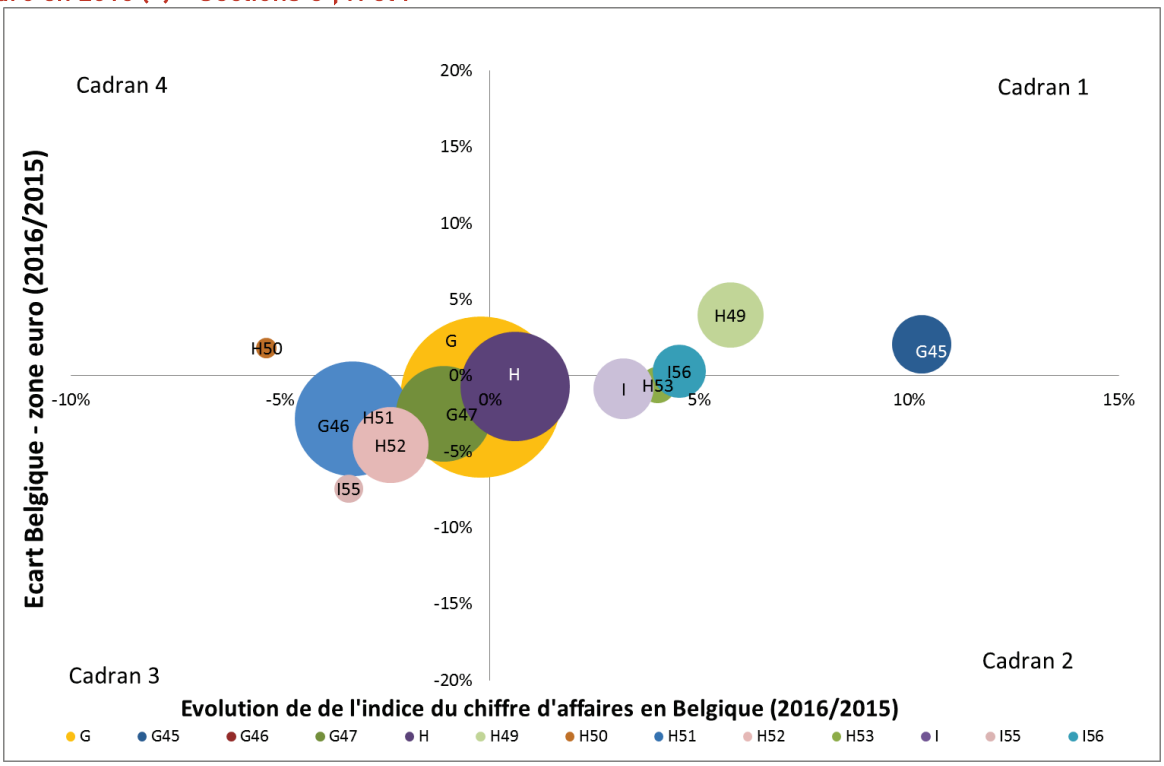

(*) Il s'agit des codes NACE à 2 digits et de regroupements (les grandes sections à l'exception des activités financières K et immobilières L).
Source : Eurostat.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 12. Ecart de croissance du chiffre d'affaires dans les services entre la Belgique et la zone euro en 2016 (*) – Sections J, M et N

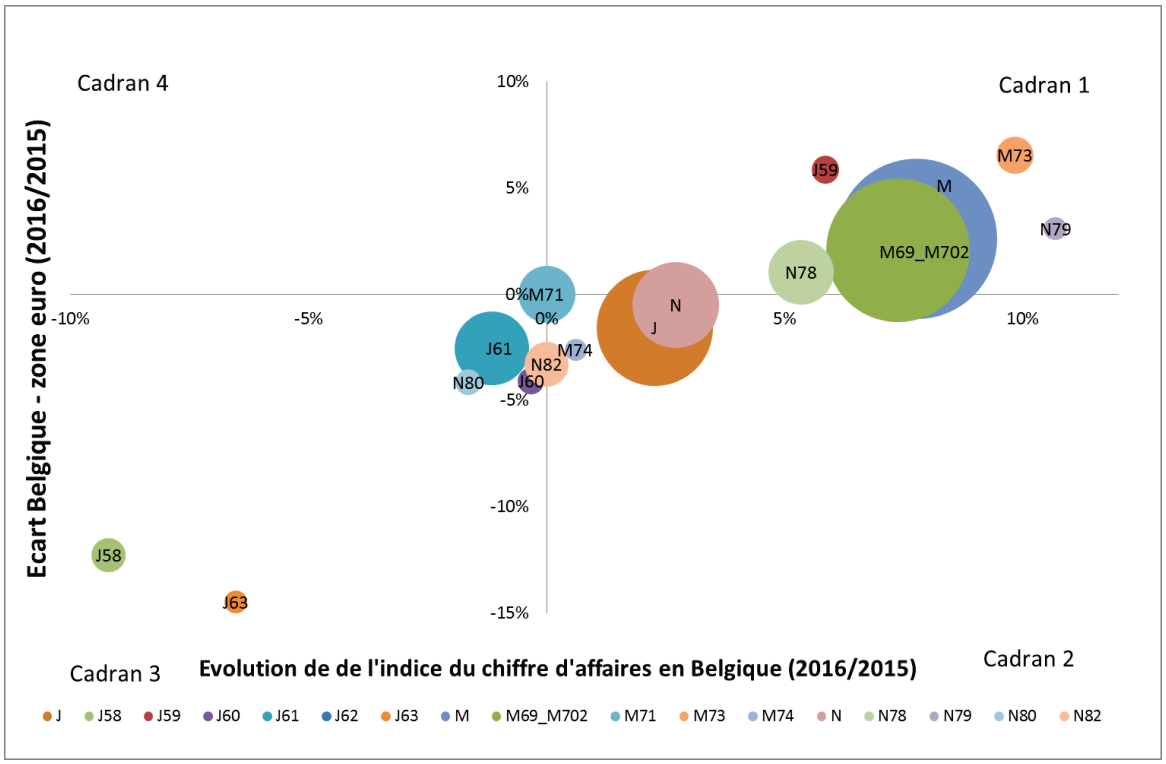

(*) Il s'agit des codes NACE à 2 digits et de regroupements (les grandes sections à l'exception des activités financières K et immobilières L).
Source : Eurostat.

3. Analyse du secteur fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure

3.1. Introduction

Comme mentionné au point 2.2, la production de l'industrie du textile[20] (NACE C13-C15) a fortement baissé en Belgique entre 2008 et 2016. Malgré une augmentation de la production en 2014 et en 2015, ce secteur n'as pas encore rattrapé son niveau d'avant crise et une nouvelle baisse a même été enregistrée en 2016. Cette orientation baissière s'observe également dans la zone euro. En Belgique, on note toutefois des profils différents parmi les 3 secteurs qui le composent (C13 « fabrication de textile », C14 « industrie de l'habillement » et C15 « industrie du cuir et de la chaussure »). Ainsi seul le C14 a maintenu un profil baissier sur toute la période (exception faite de 2015), tandis que les deux autres semblent avoir récupéré quelque peu des effets néfastes de la crise (le C15 a même dépassé son niveau d'avant crise en 2014). La réduction des effectifs observée depuis de nombreuses années semble toutefois s'être quasi interrompue au cours des 9 premiers mois de 2016 par comparaison à la même période de référence de l'année précédente.

En Belgique, l'activité industrielle liée au textile est principalement concentrée dans le secteur C13 « fabrication de textile » et C14 « industrie de l'habillement ». L'« industrie du cuir et de la chaussure », code NACE C15, est peu représentée et les données officielles y afférentes moins nombreuses. Par ailleurs, certains groupes comme Levi's Strauss ou Samsonite possèdent des activités en Belgique mais il s'agit principalement d'activités de distribution, reprises dans un autre code (le code NACE G46 « commerce de gros »). De plus, étant donné les avancées technologiques en matière de textile dit « technique », certaines sociétés industrielles spécialisées dans les nouvelles matières peuvent être classées dans d'autres secteurs comme le code NACE C20 « chimie ». Le secteur de la fabrication du textile, NACE C13-C15, a également recours à de la sous-traitance étrangère.

Bien qu'en déclin, le secteur C13-C15 de la « fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure » montre en Belgique, par son poids relatif, une plus grande spécialisation[21] par comparaison aux économies voisines. Comme l'illustre le tableau 4, la part de ce secteur dans la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière en Belgique représentait encore 3,7 % en 2008 contre seulement 2,8 % en 2014. L'importance de ce secteur est également en recul dans nos économies voisines, à l'exception des Pays-Bas, mais également en zone euro, avec toutefois pour cette dernière des taux dépassant ceux des quatre pays voisins.

Cette industrie est principalement localisée en Flandre Orientale et Occidentale.

[20] Plus exactement, la « fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure » selon la NACE.

[21] La spécialisation est mesurée au moyen du rapport entre la valeur ajoutée d'un secteur mesurée à prix courants et la valeur ajoutée totale générée par l'industrie manufacturière. Les comptes nationaux ne présentent pas une ventilation distincte pour les secteurs 13,14 et 15, aussi sont-ils mesurés conjointement.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 4. Spécialisation du NACE 13-15 dans l'industrie

En %.

	2008	2014
Zone euro	3,9 %	3,5 %
Belgique	3,7 %	2,8 %
Allemagne	1,4 %	1,3 %
France	2,6 %	2,3 %
Pays-Bas	1,5 %	1,6 %

Source : Eurostat.

En 2016, la confiance mesurée par l'indice BCI (Business Cycle Indicator) dans le secteur 13 « Fabrication de textile » se stabilise en zone euro au-dessus de la moyenne mesurée depuis 2008. Au dernier trimestre de 2016, les prévisions de production se sont améliorées quelque peu. En Belgique, bien que se situant au-dessus de la moyenne de longue période, la confiance dans ce même secteur a fléchi en 2016 par rapport à 2015 pour se situer au même niveau que celui observé dans la zone euro.

Dans le secteur 14 « Industrie de l'habillement », l'indicateur de confiance en zone euro s'est installé en 2016 légèrement au-dessus de la moyenne mesurée depuis 2008 mais en deçà du niveau relevé en 2015. Les chefs d'entreprises ont affiché toutefois un certain pessimisme quant à l'appréciation du carnet de commandes. En Belgique, l'indicateur de confiance a reculé dans ce secteur en 2016 par rapport à 2015 pour s'installer en dessous du niveau moyen de longue période. Le niveau de confiance dans ce secteur est, en 2016, le plus faible des pays voisins.

Afin de mieux juger de l'importance d'un secteur et de son interdépendance avec d'autres secteurs, les tableaux entrées-sorties permettent d'identifier les principaux destinataires de la production (demande finale ou consommation intermédiaire) et les fournisseurs, afin, par exemple, de mesurer (via le multiplicateur de production) l'impact d'un changement de la production du secteur.

Ainsi, le secteur C13-C15 a exporté près de 47,7 % de sa production en 2010[22] (principalement vers des pays de la zone euro), tandis que 31,8 % de sa production a été consommée par les ménages et 20,3 % utilisée dans les processus de production des industries. En termes de consommation intermédiaire, bien que le secteur du textile (C13-C15) en ait été le principal bénéficiaire (49,3 % de la consommation intermédiaire), 13,3 % a servi au secteur de la construction (F41-43), 6,2 % à l'industrie du meuble (C31-C32) et 3,9 % au commerce de gros (G46).

Le secteur du textile représente également un grand importateur : 58,6 % de la consommation totale a été importée, contre 41,4 % produite en Belgique. Les principaux secteurs « fournisseurs » du secteur ont été le secteur du textile lui-même (C13-C15) pour 33,5 %, l'industrie chimique (C20) pour 21,1 % et le commerce de gros (G46) pour 13,5 %.

Le paysage est constitué majoritairement de PME (entreprises de moins de 50 travailleurs), soit 90,6 %[23] des entreprises de l'ensemble de l'industrie du textile C13-C15) et 30,3 % de l'emploi total de cette industrie. Quant aux grandes entreprises (à partir de 500 travailleurs), bien que ne représentant que 0,6 % des entreprises de l'ensemble du secteur C13-C15, elles n'en fournissent pas moins de 20,8 % des emplois du secteur.

[22] Sur la base des tableaux entrées-sorties 2010 (TES). La prochaine actualisation sera disponible fin 2018.

[23] Selon les données centralisées (ONSS), au troisième trimestre de 2016.

Près de trois quarts des postes de travail (73,8 %) sont occupés par des personnes travaillant sous le statut d'ouvrier et un quart (26,2 %) sous celui d'employé. L'industrie du textile est par ailleurs caractérisée par une forte féminisation de l'emploi. Au troisième trimestre, elle comptait 41,4 % de postes de travail occupés par des femmes et 58,6 % par des hommes.

Les activités dans le secteur C13-C15 sont relativement hétérogènes, toutefois, un classement[24] des 5 activités les plus importantes a été opéré. Ainsi la Belgique produit principalement des tapis et moquettes, du tissage, des vêtements, des articles textiles et du textile technique. La production de chaussures est plus marginale. Aussi chacun des secteurs mis en évidence fera l'objet d'une analyse approfondie dans les chapitres suivants.

Graphique 13. Les 5 activités les plus importantes du secteur C13-C15

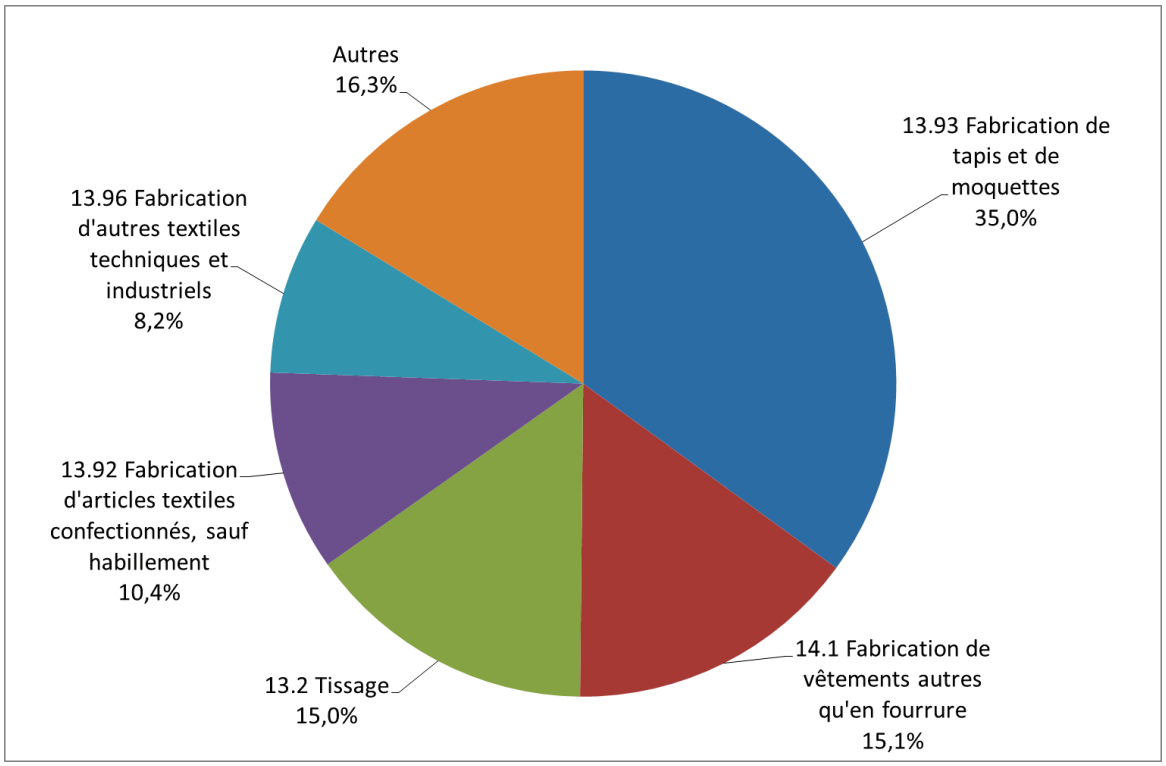

Source : Eurostat.

Les données du commerce extérieur pour l'industrie du textile et de l'habillement (C13-C15) proviennent de la base de données Eurostat, selon le **concept communautaire**[25]. Ceci permet la comparaison des données entre Etats-membres.

[24] Ce classement a été réalisé sur la base de le la valeur ajoutée au coût des facteurs pour l'année 2010.

[25] Le concept communautaire reprend les opérations d'importation et d'exportation impliquant un résident au sens large (y compris les non-résidents assujettis à la TVA belge) et les opérations de transit entre un non-résident intra-communautaire et un non-résident extra-communautaire.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 5. Poids du secteur de la fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement et de l'industrie du cuir et de la chaussure dans les exportations et importations totales du C13-C15 en 2016

	C13	C14	C15
Exportations totales	22,8%	44,8%	32,4%
Importations totales	18,8%	53,5%	27,7%

Source : Eurostat.

L'**industrie de l'habillement** (C14) représente 44,8 % des exportations totales du secteur du textile (C13-C15) et plus de la moitié (53,5 %) des importations totales.

Contrairement à la production, le secteur de l'**industrie du cuir et de la chaussure** est important pour le commerce extérieur de la Belgique en termes de poids, qu'il s'agisse des exportations ou des importations[26]. En effet, les exportations de cuir et de chaussures représentent près d'un tiers (32,4 %) des exportations totales de textiles (C13-C15) tandis que la part des importations de cuir et de chaussures compte pour plus d'un quart (27,7 %) des importations totales du secteur (C13-C15).

Enfin, le secteur de la **fabrication de textiles** (C13) représente près de 20 % des exportations et importations totales du secteur du textile (C13-C15) et est donc le moins influent des trois secteurs analysés ici.

Tableau 6. Solde de la balance commerciale pour le code NACE C13-C15

En millions d'euros, sauf mention contraire.

Flux	2008	2015	2016	Δ2016/2008 en %	Δ2016/2015 en %
Exportations intra UE28	15.293,8	17.821,5	18.702,2	22,3%	4,9%
Importations intra UE28	6.750,2	6.626,1	6.627,0	-1,8%	0,0%
Balance commerciale intra UE28	8.543,6	11.195,4	12.075,1	41,3%	7,9%
Taux de couverture intra UE28 (en %)	226,6%	269,0%	282,2%		
Exportations extra UE28	1.482,6	1.683,3	1.657,4	11,8%	-1,5%
Importations extra UE28	7.514,6	9.107,2	9.561,9	27,2%	5,0%
Balance commerciale extra UE28	-6.032,1	-7.423,9	-7.904,5	31,0%	6,5%
Taux de couverture extra UE28 (en %)	19,7%	18,5%	17,3%		
Exportations totales	16.776,4	19.504,8	20.359,6	21,4%	4,4%
Importations totales	14.264,9	15.733,3	16.188,9	13,5%	2,9%
Balance commerciale totale	2.511,5	3.771,5	4.170,6	66,1%	10,6%
Taux de couverture total (en %)	117,6%	124,0%	125,8%		

Source : Eurostat.

Le secteur du textile (C13-C15) a connu une hausse de ses exportations et de ses importations, que ce soit par rapport à l'année précédente ou sur la longue période. De plus, le solde commercial, déjà excédentaire en 2008, s'est renforcé sur la période et a atteint 4.170,6 millions d'euros en 2016. C'est le commerce intra UE28 qui a contribué à ce surplus, le solde du commerce extra UE28 étant en effet négatif.

[26] Les montants des échanges pour le C15 sont toutefois moindres si l'on exclut notamment les opérations de transit, par comparaison avec les données selon le concept national.

Graphique 14. Top 10 des partenaires commerciaux à l'exportation et à l'importation du secteur C13-C15 en 2016

En millions d'euros.

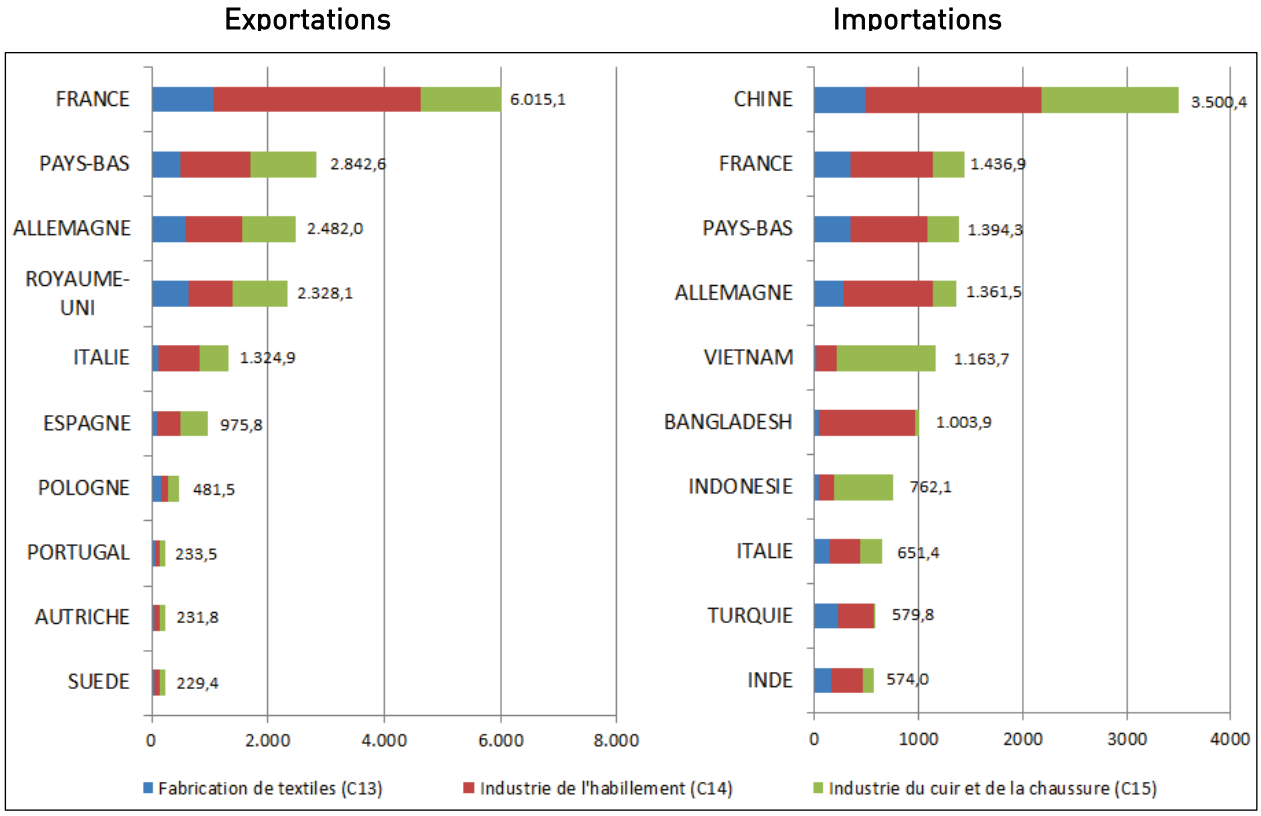

Source : Eurostat.

Concernant les **principaux partenaires commerciaux à l'exportation** de la Belgique pour le secteur du textile (C13-C15) pour l'année 2016, on retrouve en tête les trois pays voisins où la France occupe la première place du podium (6.015,1 millions d'euros) et devance de loin les autres pays partenaires. Les Pays-Bas occupent la deuxième place (2.842,6 millions d'euros) et l'Allemagne, la troisième (2.482 millions d'euros).

De plus, l'ensemble des pays faisant partie du top 10 à l'exportation est issu de l'Union européenne.

Enfin, nous désirons attirer l'attention sur la place qu'occupe le Royaume-Uni (2.328,1 millions d'euros), 4e partenaire commercial à l'exportation de la Belgique, et sur l'impact potentiel pour le secteur du textile de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Au niveau des **principaux partenaires commerciaux à l'importation** du secteur du textile (C13-C15), c'est la Chine qui occupe la première place (3.500,4 millions d'euros). Celle-ci est suivie de nos voisins : la France (1.436,9 millions d'euros), les Pays-Bas (1.394,3 millions d'euros) et l'Allemagne (1.361,5 millions d'euros).

Contrairement à nos partenaires à l'exportation, seuls 4 pays membres de l'Union européenne font partie du top 10 de nos partenaires à l'importation. Outre la Chine, les autres principaux partenaires commerciaux hors Union européenne sont le Vietnam (1.163,7millions d'euros), le Bangladesh (1.003,9 millions d'euros) et l'Indonésie (762,1 millions d'euros).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 7. Part relative et évolution des exportations brutes de la Belgique dans le secteur du textile (C13-C15)

Exportations brutes de la Belgique (en millions de dollar des États-Unis).		Temps							Mouvement entre 1995 et 2011
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	
Branche d'activité	Textiles, articles d'habillement, cuir et chaussures	6.047,5	4.520,8	3.889,0	4.417,8	3.197,1	2.943,3	3.349,0	↘
	Total	131.044,3	118.098,4	174.914,7	263.693,7	208.861,6	207.170,3	241.230,3	↗
	Part du textile dans les exportations totales	4,6%	3,8%	2,2%	1,7%	1,5%	1,4%	1,4%	↘

Source : OCDE (Tiva).

La part relative des exportations brutes belges de « textiles, articles d'habillement, cuir et chaussures » dans les exportations brutes totales de la Belgique s'est dégradée entre 1995 et 2011. Ceci est dû au fait que les exportations brutes de « textiles, articles d'habillement, cuir et chaussures » ont diminué entre 1995 et 2011, tandis que les exportations brutes totales ont augmenté sur la même période, réduisant la part relative de 4,6 % en 1995 à 1,4 % en 2011.

Tableau 8. Parts des exportations brutes de produits finis du secteur du textile (C13-C15) dans les exportations brutes totales de ce secteur, pour la Belgique

Exportations brutes de produits finis (en % des exportations brutes totales)		Temps							Mouvement entre 1995 et 2011
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	
Partenaires à l'exportations	Monde	67,6%	67,8%	69,3%	69,6%	72,1%	71,6%	70,1%	↗
	France	71,7%	71,4%	71,9%	73,6%	76,5%	77,6%	76,4%	↗
	Pays-Bas	65,7%	66,6%	69,6%	68,2%	71,9%	71,8%	71,6%	↗
	Allemagne	79,0%	77,1%	76,2%	75,9%	77,6%	77,8%	75,4%	↘
	Royaume-Uni	50,6%	52,4%	54,5%	54,0%	59,5%	58,4%	57,3%	↗
	Italie	80,0%	81,5%	85,7%	84,3%	86,8%	88,2%	86,5%	↗
	Espagne	47,5%	58,8%	58,5%	63,7%	68,2%	67,7%	63,8%	↗
	Pologne	43,8%	46,4%	54,8%	54,6%	57,3%	55,8%	54,4%	↗
	Portugal	59,0%	58,8%	61,7%	67,2%	70,2%	69,4%	69,2%	↗
	Autriche	71,3%	76,0%	75,3%	76,3%	80,6%	80,9%	79,7%	↗
	Suède	72,5%	78,2%	83,1%	82,9%	84,6%	84,9%	83,9%	↗

Source : OCDE (Tiva).

Sur la base de l'année disponible la plus récente (2011), globalement, la part de produits finis du secteur du textile exportés par la Belgique (C13-C15) dans les exportations brutes totales belges de textiles a augmenté sur la longue période, passant de 67,6 % en 1995 à 70,1 % en 2011, au détriment de la part des produits intermédiaires.

Par rapport à nos 10 principaux partenaires à l'exportation pour le secteur du textile dans son ensemble (C13-C15), en 2016, seule la part des exportations brutes de produits finis vers l'Allemagne a diminué, se traduisant par une augmentation de la part de produits intermédiaires de ce secteur à destination de l'Allemagne.

Notons encore que, parmi notre top 10, l'Italie constitue le débouché détenant la part la plus importante de nos exportations brutes de produits finis (86,5 %).

Tableau 9. Evolution de la valeur ajoutée locale de la Belgique dans la demande finale étrangère pour le secteur du textile (C13-C15)

Part de la valeur ajoutée locale contenue dans la demande finale étrangère (en %)		Temps							Mouvement entre 1995 et 2011
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	
Pays	Belgique	64,7%	65,8%	56,1%	56,3%	53,0%	48,8%	50,9%	↘
	France	36,7%	48,8%	53,8%	58,9%	61,1%	67,8%	72,0%	↗
	Allemagne	35,8%	48,3%	55,9%	52,9%	50,4%	52,1%	55,1%	↗
	Pays-Bas	54,5%	48,8%	41,0%	40,2%	37,8%	39,0%	39,1%	↘

Source : OCDE (Tiva).

La part de la valeur ajoutée locale de la Belgique dans la demande finale étrangère pour le secteur du textile a diminué entre 1995 et 2011, passant de 64,7 % à 50,9 %, soit une diminution de

13,8 points de pourcentage. Parmi nos pays voisins, seuls les Pays-Bas ont connu une variation similaire (-15,4 points de pourcentage entre 1995 et 2011).

En revanche, la France et l'Allemagne ont connu une amélioration de la part de leur valeur ajoutée locale dans la demande finale étrangère, respectivement de +35,3 points de pourcentage et +19,2 points de pourcentage. En conclusion, la Belgique et les Pays-Bas ont perdu des parts de marché tandis que la France et l'Allemagne ont gagné des parts de marché, pour l'industrie du textile.

Tableau 10. Valeur ajoutée locale belge contenue dans la demande finale étrangère pour le secteur textile (C13-C15) des 15 principaux pays partenaires en 2011

Valeur ajoutée locale belge contenue dans la demande finale étrangère (en millions de dollars des Etats-Unis)		Temps							Evolution entre 1995 et 2011
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	
Pays	Royaume-Uni	256,4	259,4	274,5	254,1	196,9	160,4	163,2	-36,4%
	France	337,9	206,4	215,5	200,6	165,9	137,0	141,2	-58,2%
	Italie	127,0	132,8	139,2	153,5	120,0	116,8	135,0	6,2%
	Allemagne	377,1	167,8	143,9	139,2	127,2	103,4	102,4	-72,9%
	États-Unis	117,8	122,4	89,1	82,0	60,2	67,5	65,1	-44,7%
	Pays-Bas	161,0	80,3	61,0	63,5	57,2	51,2	49,8	-69,1%
	Espagne	50,9	45,2	61,9	59,7	43,3	38,7	42,2	-17,1%
	Suisse	43,3	23,2	27,5	37,8	26,2	21,7	27,0	-37,6%
	Pologne	16,5	23,5	21,2	34,4	31,3	22,2	22,5	36,3%
	Suède	25,7	32,4	23,2	25,3	18,6	16,1	18,8	-26,6%
	Grèce	23,3	15,7	18,4	30,8	24,1	15,0	17,6	-24,4%
	Russie	26,8	10,4	12,5	21,4	15,2	16,5	17,3	-35,3%
	Chine	3,2	6,5	9,9	10,8	9,9	12,5	16,7	427,5%
	Japon	57,3	27,6	19,7	15,2	11,4	11,2	14,2	-75,3%
	Portugal	25,6	20,5	18,1	18,3	15,1	13,2	13,8	-46,0%

Source : OCDE (Tiva)

En 2011, le Royaume-Uni est le pays dont la demande finale absorbe la valeur ajoutée locale belge la plus élevée pour le secteur du textile avec 163,2 millions de dollars américains, en diminution de 36,4 % par rapport à 1995. En 1995, l'Allemagne constituait notre principal débouché en termes de valeur ajoutée avec 337,9 millions de dollars américains.

Parmi les 15 principaux pays utilisant la valeur ajoutée locale belge en 2011, seuls trois pays ont connu une évolution favorable entre 1995 et 2011, il s'agit de l'Italie (+6,2 %), la Pologne (+36,3 %) et la Chine (+427,5 %).

Tableau 11. Part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes du secteur du textile (C13-C15)

Part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes (en %)		Temps							Mouvement entre 1995 et 2011
		1995	2000	2005	2008	2009	2010	2011	
Pays	Belgique	37,6%	41,6%	34,2%	40,2%	35,8%	34,6%	33,5%	↘
	France	20,6%	26,8%	28,1%	30,1%	27,9%	29,5%	31,4%	↗
	Allemagne	22,3%	27,0%	28,1%	29,1%	27,6%	29,1%	30,8%	↗
	Pays-Bas	33,1%	29,4%	23,5%	22,9%	21,8%	22,3%	22,9%	↘

Source : OCDE (Tiva)

La part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes de la Belgique pour le secteur du textile (C13-C15) a diminué entre 1995 et 2011 (-4,1 points de pourcentage). Il en a été de même pour les Pays-Bas (-10,2 points de pourcentage).

En revanche, la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes de la France et de l'Allemagne a augmenté entre 1995 et 2011, respectivement de 10,8 points de pourcentage et 8,5 points de pourcentage.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.2. Le sous-secteur 13.2 « tissage »

Le sous-secteur 13.2 « tissage » comprend le tissage de textiles et les matières premières utilisées peuvent varier, allant des fibres naturelles (comme le coton), aux fibres d'origine animale ou végétale (laine, soie, lin, chanvre) ou encore aux fibres artificielles ou synthétiques, ou autres.

En 2016, en Belgique, la production[27] dans ce secteur concerne principalement les tissus en fibres naturelles, les tissus de coton, les tissus synthétiques et artificiels (la plus grosse part de la production en terme relatif) ainsi que les velours, peluches, tissus éponges et autres tissus spéciaux.

Les 5 sociétés les plus importantes[28] sont regroupées dans une zone géographique située près de Courtrai en Flandre Occidentale et Orientale. Lors de la révolution industrielle du 19e siècle, la région située entre Courtrai et Gand était spécialisée dans l'industrie cotonnière et linière et certaines sociétés sont toujours en activité (BEKART par exemple). Bien qu'en déclin, l'industrie du tissage reste présente sur le territoire. En 2016, cette industrie a en effet représenté 15 % du total de la production de l'industrie textile C13-C15 et 18,2 % de la production du secteur C13 « fabrication de textiles ». On observe un poids relatif similaire pour l'emploi, le tissage représentant 15,1 % de l'emploi total de l'industrie textile C13-C15 et 18,9 % de l'emploi total du secteur C13 « fabrication de textiles ».

Pour la première fois depuis 2008, on a enregistré une création nette d'entreprises, c'est-à-dire qu'il y a eu plus de créations (7) que de radiations (5) d'entreprises. Selon les données de la Banque-Carrefour des Entreprises, le nombre de sociétés présentes dans ce segment d'activité est toutefois en recul par rapport à 2008, avec 145 unités contre encore 185 en 2008. 2 faillites ont été prononcées en 2016 entraînant 33 pertes d'emplois directs.

En 2016, près de21 % des exportations et des importations totales du secteur C13 « fabrication de textiles » s'expliquent par le sous-secteur du tissage qui est donc fortement ancré dans une chaîne de valeur mondialisée. Plus spécifiquement, les débouchés pour le sous-secteur sont orientés principalement vers le marché intra-européen, comptant pour près de trois quarts des exportations de tissage en 2016. L'observation des importations montre que ce sous-secteur se fournit aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne.

Nous notons également que l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni représentent à eux 4 plus de la moitié de nos exportations de biens issus du tissage.

[27] Livraisons en valeur et en quantité suivant la NACE, la CPA et la liste PRODCOM, http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/construction_industrie/industrie/.

[28] Top 5 élaboré en consultant les comptes annuels des entreprises sur la base de données BELFIRST selon le code d'activité principal (13200) et le chiffre d'affaires de 2015.

Tableau 12. Evolution des principaux indicateurs suivis pour le sous-secteur 13.2

C13.2	Tissage	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	Evolution 2016/2008 (2)	Part relative dans le C13 (3)	Part relative dans le C13-C15 (3)
Activité (4)	Indice de production	119,7	96,1	100,0	103,4	91,1	89,3	87,5	94,1	90,0	-24,8%	18,2%	15,0%
	Evolution		*-19,7%*	*4,1%*	*3,4%*	*-11,9%*	*-2,0%*	*-2,1%*	*7,6%*	*-4,4%*			
Emploi	Postes de travail	6.427	5.408	5.060	4.491	3.829	3.637	3.538	3.433	3.373	-46,6%	18,9%	15,1%
	Evolution		*-15,8%*	*-6,4%*	*-11,2%*	*-14,7%*	*-5,0%*	*-2,7%*	*-3,0%*	*-2,3%*			
Démographie	Créations	4	3	3	4	1	3	5	6	7	75,0%	5,2%	2,0%
	Evolution												
	Radiations	8	17	11	5	4	9	13	6	5	-37,5%	5,3%	2,3%
	Evolution												
	Assujettis	185	169	161	161	156	148	139	143	145	-21,6%	8,8%	4,2%
	Evolution		*-8,6%*	*-4,7%*	*0,0%*	*-3,1%*	*-5,1%*	*-6,1%*	*2,9%*	*1,4%*			
	Faillites	3	2	4	1	1	1	0	3	2	-33,3%	16,7%	10,0%
	Evolution												
	Pertes d'emplois	18	34	8	0	46	43	0	60	33	83,3%	19,0%	17,9%
	Evolution												
Commerce extérieur (5) *(en millions d'euros)*	Exportations Extra EU	297,1	229,8	260,5	257,8	246,3	245,9	262,2	266,0	250,6	-15,7%	5,4%	1,2%
	Evolution		*-22,7%*	*13,3%*	*-1,0%*	*-4,5%*	*-0,1%*	*6,6%*	*1,5%*	*-5,8%*			
	Importations Extra EU	325,7	269,2	287,8	314,4	267,2	255,2	285,7	319,8	314,1	-3,6%	10,3%	1,9%
	Evolution		*-17,4%*	*6,9%*	*9,3%*	*-15,0%*	*-4,5%*	*12,0%*	*11,9%*	*-1,8%*			
	Exportations Intra EU	937,0	706,2	749,6	771,3	721,0	711,9	729,3	762,0	758,5	-19,1%	16,3%	3,7%
	Evolution		*-24,6%*	*6,1%*	*2,9%*	*-6,5%*	*-1,3%*	*2,4%*	*4,5%*	*-0,5%*			
	Importations Intra EU	436,9	333,3	308,7	331,7	331,0	301,6	333,4	323,6	323,6	-25,9%	10,7%	2,0%
	Evolution		*-23,7%*	*-7,4%*	*7,5%*	*-0,2%*	*-8,9%*	*10,6%*	*-3,0%*	*0,0%*			
	Exportations	1.234,1	936,0	1.010,0	1.029,1	967,2	957,8	991,5	1.028,0	1.009,1	-18,2%	21,7%	5,0%
	Evolution		*-24,2%*	*7,9%*	*1,9%*	*-6,0%*	*-1,0%*	*3,5%*	*3,7%*	*-1,8%*			
	Importations	762,6	602,5	596,4	646,1	598,2	556,8	619,2	643,4	637,7	-16,4%	21,0%	3,9%
	Evolution		*-21,0%*	*-1,0%*	*8,3%*	*-7,4%*	*-6,9%*	*11,2%*	*3,9%*	*-0,9%*			
	Taux de couverture	161,8%	155,4%	169,3%	159,3%	161,7%	172,0%	160,1%	159,8%	158,2%	-2,2%		
	Balance commerciale	471,5	333,5	413,6	383,0	369,0	401,0	372,3	384,6	371,4	-21,2%		

(1) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, seuls sont pris en considération les 9 premiers mois de 2016.
(2) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, l'évolution sur la longue période est faite entre 2008 et 2015.
(3) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, la part relative est calculée sur base de l'année 2015.
(4) Indice de production en base 2010 = 100.
(5) En ce qui concerne le calcul des parts relatives des exportations/importations extra UE et intra UE, nous prenons au dénominateur les exportations/importations totales, c'est-à-dire la somme Extra UE + Intra UE.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.2.1. Production

Après une augmentation en 2015, **la production** dans le sous-secteur 13.2 « **tissage** » en Belgique s'est repliée de 4,4 % en 2016 à un an d'écart, contre un recul de 0,2 % en zone euro. Il s'agit du deuxième sous-secteur le plus important après les tapis et les moquettes avec une part relative de la production de 18,2 % dans le C13 et de 15 % dans le C13-C15. La production a toutefois reculé de près d'un quart par rapport à 2008 (-24,8 %), soit un recul du même ordre que celui observé en zone euro (-21,9 %).

En 2016, plus de 56 %[29] de la production du sous-secteur 13.2 concerne les tissus en fibres discontinues et filaments artificiels ou synthétiques qui viennent en amont de la production d'autres textiles. Les tissus en fibres naturelles autres que le coton ne représentent que 10 % de la production (la part du coton s'est établie à 12,2 %). Tandis que les velours et peluches tissés et tissus de chenille constituent 21,5 % de la production de tissage.

3.2.2. Emplois

Graphique 15. Postes de travail dans le sous-secteur 13.2

En nombre.

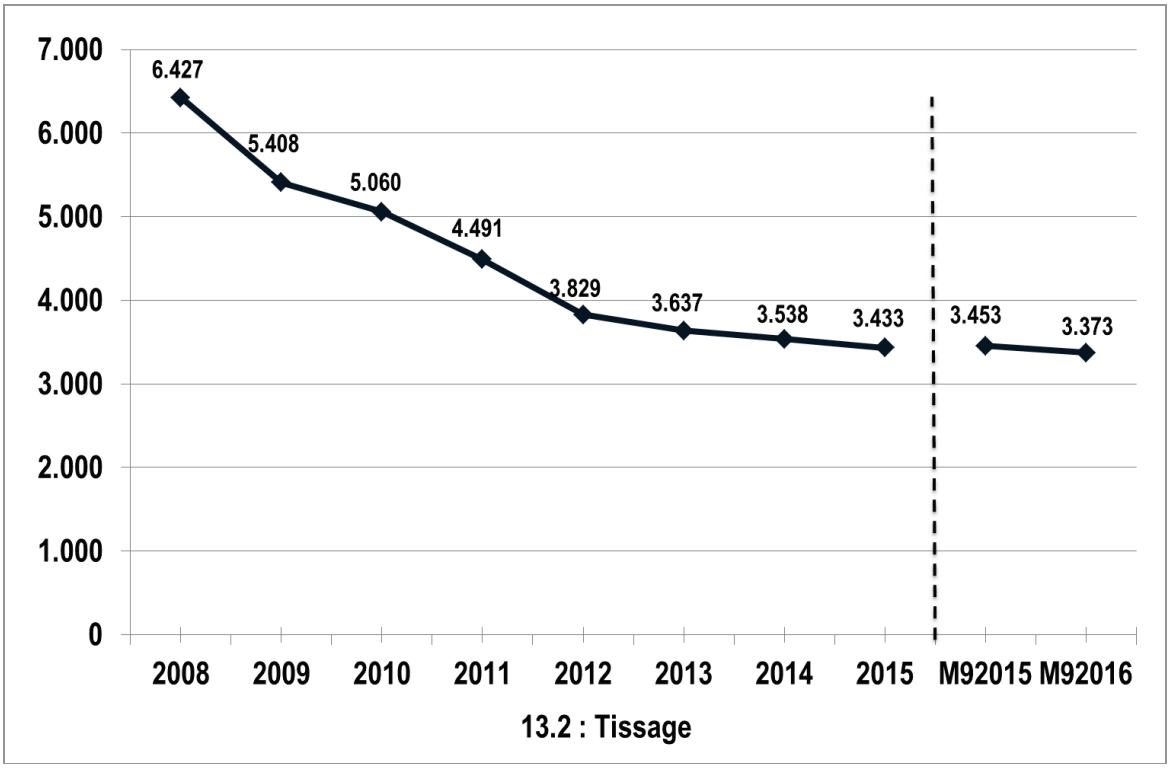

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

Sur la période 2008-2015, **l'emploi**[30] dans le sous-secteur 13.2 « **tissage** » a diminué de 46,6 %, passant de 6.427 à 3.433 emplois directs. Cette baisse semble toutefois s'être amoindrie au fil des ans. Au cours des neufs premiers mois de 2016, le sous-secteur du tissage a comptabilisé en moyenne 3.373 emplois directs, en diminution de 2,3 % par rapport à la période correspondante de 2015.

[29] Livraisons en valeur et en quantité suivant la NACE, la CPA et la liste PRODCOM.

[30] Données annuelles.

3.2.3. Démographie des entreprises

Graphique 16. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.2

En nombre.

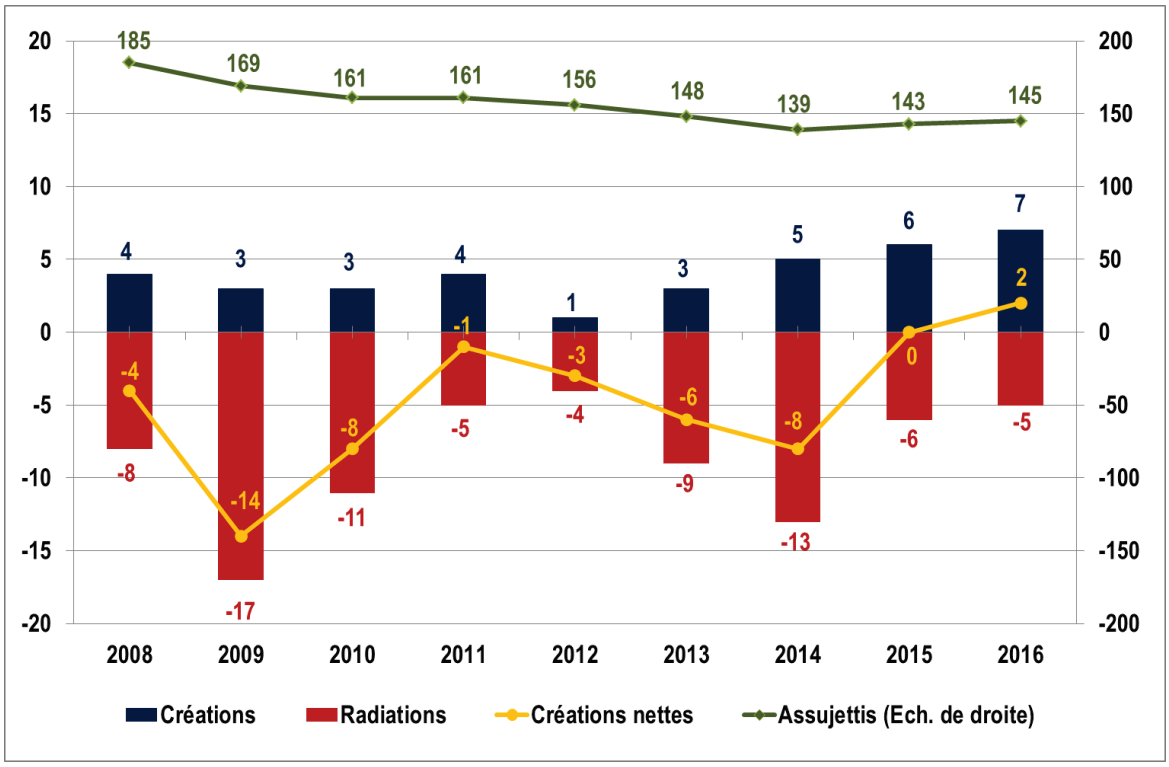

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En 2016, l'industrie du tissage affiche une croissance du nombre d'**entreprises (assujetties)**[31] de 1,4 %, à un an d'écart. Le nombre d'assujettis est toutefois en baisse de 21,6 % par comparaison à 2008, passant de 185 à 145 entreprises assujetties. C'est en 2009, au plus fort de la crise, que l'industrie du tissage a enregistré le recul le plus important du nombre d'assujettis (16 entreprises en moins à un an d'écart).

Avec 7 **nouvelles entreprises (6 en 2015)**, 2016 a été une année record sur la période observée.

[31] DG Statistique – Statistics Belgium : les assujettis sont des entités qui ont la qualité d'assujetti à la TVA au 31 décembre de l'année observée. A l'inverse, les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Alors que ces chiffres mensuels comptabilisent exhaustivement les événements de la vie d'un assujetti (primo-assujettissement, radiation, ré-assujettissement, émigration ou immigration), ceux fournis annuellement pour les années 2008 et suivantes se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Il s'ensuit que, pour une année donnée, le nombre de « créations » ou de « radiations » observées dans la statistique annuelle sera nécessairement inférieur à la somme des créations ou des radiations comptabilisées dans la statistique mensuelle. Seuls les nombres d'actifs au 31 décembre de chaque année correspondent entre ces deux statistiques.

Les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « instantanés » du registre.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Le nombre d'**entreprises radiées** s'est inscrit à la baisse en 2016 (5 entreprises radiées contre 6 un an auparavant).

De 2008 à 2014, le secteur de l'industrie du tissage a été destructeur net d'entreprises (enregistrant plus de radiations que de créations). Cette tendance s'est inversée par la suite. Si, en 2015, le nombre de créations et de radiations était identique (6 entreprises créées contre 6 entreprises radiées), ce n'est qu'en 2016 que cette industrie est devenue **créatrice nette** d'entreprises (7 entreprises créées contre 5 entreprises radiées).

Graphique 17. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.2

En nombre.

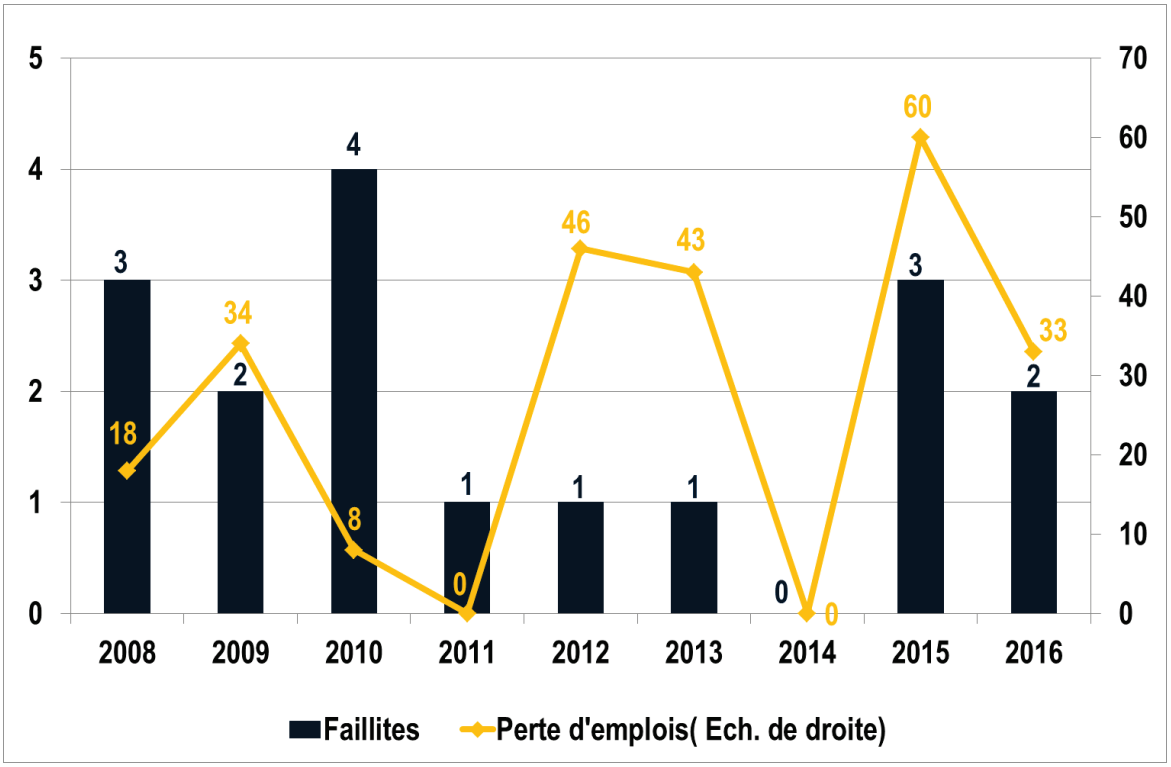

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

En 2016, le nombre de **faillites** dans l'industrie du tissage, s'est inscrit à la baisse tant à un an d'écart que par rapport à 2008. Ainsi, ce sous-secteur a enregistré deux faillites qui ont occasionné 33 pertes d'emplois en 2016, contre 3 faillites en 2015 et en 2008 mais qui ont généré des pertes d'emplois différentes. En effet, les pertes d'emplois afférentes aux faillites ont été moindres en 2008 (18) qu'en 2015 (60).

Le sous-secteur 13.2 « tissage », n'est cependant pas le plus touché dans l'industrie du textile, en termes de faillites et de pertes d'emplois.

3.2.4. Commerce extérieur

Tableau 13. Solde de la balance commerciale pour le code NACE 13.2, selon le concept communautaire[32]

En millions d'euros, sauf mention contraire.

Flux	2008	2015	2016	Δ2016/2008 en %	Δ2016/2015 en %
Exportations intra UE28	937,0	762,0	758,5	-19,1%	-0,5%
Importations intra UE28	436,9	323,6	323,6	-25,9%	0,0%
Balance commerciale intra UE28	500,1	438,4	434,9	-13,0%	-0,8%
Taux de couverture intra UE28 (en %)	214,5%	235,5%	234,4%		
Exportations extra UE28	297,1	266,0	250,6	-15,7%	-5,8%
Importations extra UE28	325,7	319,8	314,1	-3,6%	-1,8%
Balance commerciale extra UE28	-28,6	-53,8	-63,5	122,2%	18,0%
Taux de couverture extra UE28 (en %)	91,2%	83,2%	79,8%		
Exportations totales	1.234,1	1.028,0	1.009,1	-18,2%	-1,8%
Importations totales	762,6	643,4	637,7	-16,4%	-0,9%
Balance commerciale totale	471,5	384,6	371,4	-21,2%	-3,4%
Taux de couverture total (en %)	161,8%	159,8%	158,2%		

Source : Eurostat.

L'examen des dernières données annuelles disponibles[33] indique qu'en 2016, les **exportations belges intra UE28** de biens issus du tissage se sont établies à 758,5 millions d'euros, soit un recul de 0,5 % par rapport à 2015 (762 millions d'euros) et de 19,1 % par rapport à 2008 (937 millions d'euros). Les **importations intra UE28** de la Belgique sont restées stables à un an d'écart, atteignant 323,6 millions d'euros en 2016, tandis qu'elles enregistrent également un retrait important de 25,9 % par rapport à 2008 (436,9 millions d'euros).

En 2016, les **exportations belges** de biens du tissage vers les pays **hors UE** (extra UE28) se sont quant à elles établies à 250,6 millions d'euros en 2016, en recul de 5,8 % par rapport à 2015 (266 millions d'euros) mais également en recul de 15,7 % par rapport à 2008 (297,1 millions d'euros). Les importations belges de biens de l'industrie du tissage en **provenance du reste du monde** se sont élevées à 314,1 millions d'euros, en diminution de 1,8 % par rapport à 2015 (319,8 millions d'euros) et de 3,6 % par rapport à 2008 (325,7 millions d'euros).

[32] Le concept communautaire reprend les opérations d'importation et d'exportation impliquant un résident au sens large (y compris les non-résidents assujettis à la TVA belge) et les opérations de transit entre un non-résident intra-communautaire et un non-résident extra-communautaire.

[33] Selon les données publiées par Eurostat au 30 mars 2017.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 18. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.2

En millions d'euros.

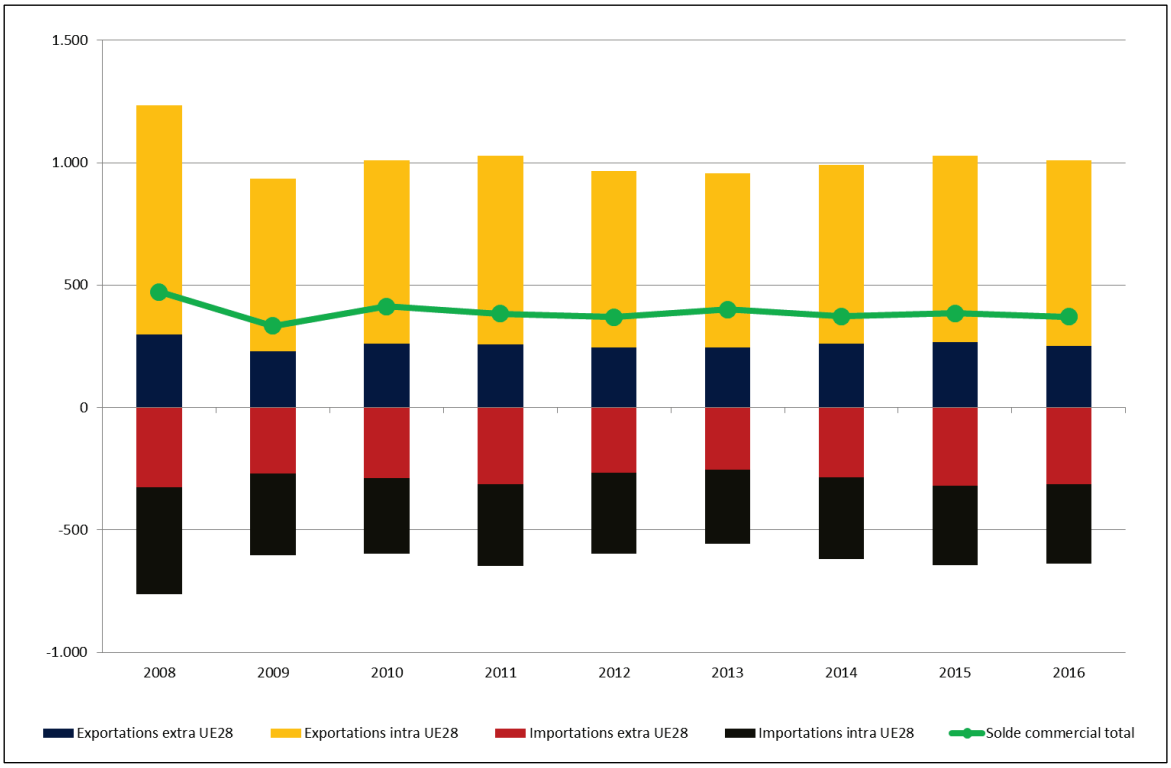

Source : Eurostat.

Le solde de la **balance commerciale totale** belge de l'industrie du tissage, sur la période 2008-2016, a été excédentaire, affichant un surplus de 371,4 millions d'euros en 2016 contre 471,5 millions d'euros en 2008. C'est le commerce intra UE28 qui a contribué à ce surplus, le solde du commerce extra UE28 étant en effet négatif.

Graphique 19. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation et à l'importation dans le code NACE 13.2 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

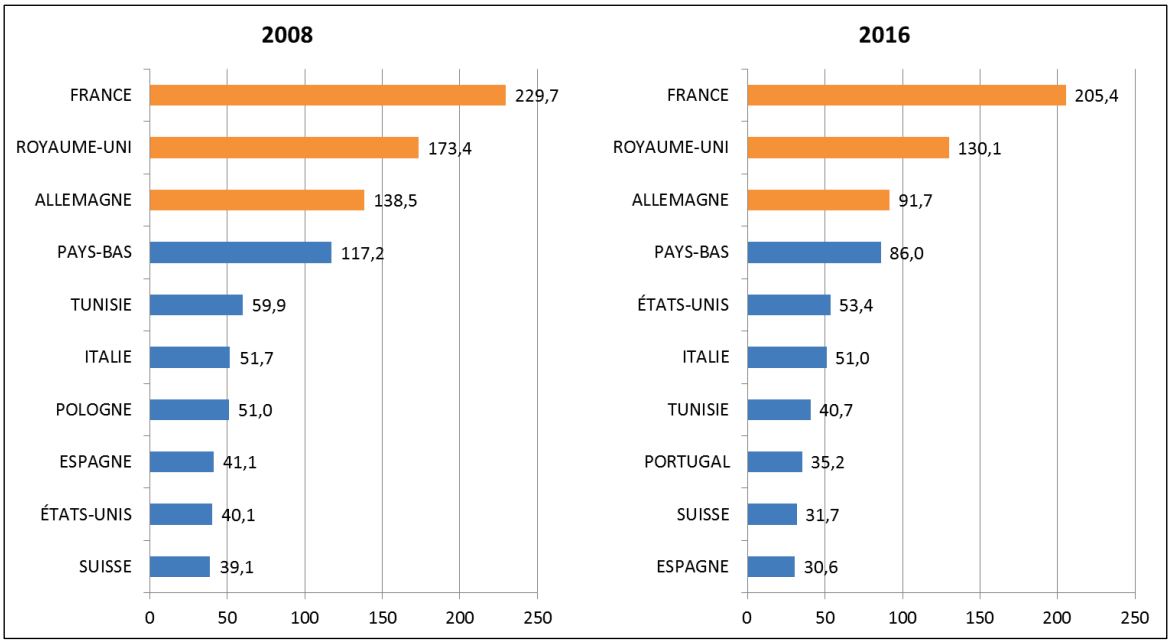

Source : Eurostat.

En 2016, par ordre de classement, la France (205,4 millions d'euros), le Royaume-Uni (130,1 millions d'euros) et l'Allemagne (91,7 millions d'euros) constituent les trois principaux **débouchés de la Belgique en ce qui concerne les exportations** de notre industrie du tissage. De plus, trois pays extérieurs à l'Union européenne figurent dans le top 10 de nos partenaires commerciaux à l'exportation pour ce secteur : les Etats-Unis (53,4 millions d'euros), la Tunisie (40,7 millions d'euros) pour laquelle les opérations de transit ne sont pas négligeables[34], et la Suisse (31,7 millions d'euros).

Par rapport à 2008, nos trois principaux partenaires sont restés les mêmes mais les exportations à destination de ceux-ci ont néanmoins reculé.

Parmi nos dix principaux débouchés, les Etats-Unis sont le seul pays à destination duquel nos exportations ont connu une amélioration entre 2008 et 2016, ce qui leur permet de se hisser à la 5e place du classement.

Nous notons également, en 2016, la disparition de la Pologne du top 10 de nos débouchés à l'exportation (51 millions d'euros en 2008) au profit du Portugal (35,2 millions d'euros).

Nous soulignons encore le fait que le Brexit devrait constituer un défi pour ce sous-secteur étant donné que le Royaume-Uni est notre deuxième partenaire commercial à l'exportation.

[34] Par comparaison aux données sur la base du concept national.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 20. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le NACE 13.2 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

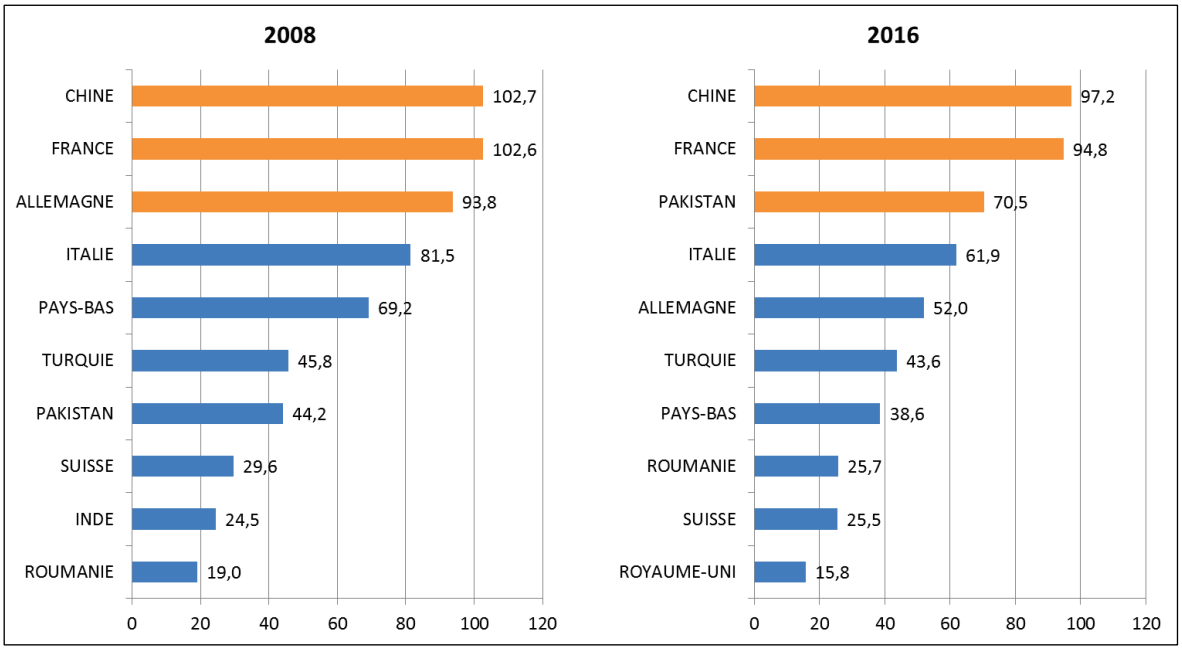

Source : Eurostat.

La Belgique a importé, en 2008, des biens provenant de l'industrie du tissage principalement de la Chine (102,7 millions d'euros), de la France (102,6 millions d'euros) et de l'Allemagne (93,8 millions d'euros). En 2016, la Chine (97,2 millions d'euros) et la France (94,8 millions d'euros) restent nos deux **principaux partenaires à l'importation**, bien que le montant des échanges avec ceux-ci ait reculé. En revanche, l'Allemagne (52 millions d'euros) ne figure plus dans notre top 3 et a laissé sa place au Pakistan (70,5 millions d'euros), les importations en provenance de ce pays ayant augmenté sur la longue période.

Parmi nos 10 principaux partenaires commerciaux, deux pays seulement ont enregistré une augmentation des importations de biens issus du tissage en provenance de notre pays entre 2008 et 2016. Il s'agit du Pakistan et de la Roumanie.

Enfin, nous soulignons la disparition de l'Inde qui occupait la 9e place du classement en 2008 (24,5 millions d'euros), laissant entrer le Royaume-Uni en 10e position en 2016 (15,8 millions d'euros).

3.3. La catégorie 13.92 « fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement »

Cette catégorie comprend, d'une part, la fabrication de linges de lit, de table et d'articles textiles à usage domestique et, d'autre part, la fabrication d'autres articles textiles confectionnés, sauf habillement, notamment : la fabrication d'articles confectionnés pour l'ameublement, la fabrication de tapisseries tissées à la main et la fabrication de sacs d'emballage en textile.

Les 5 plus grosses entreprises sont situées dans la région de Courtrai et ses alentours (une d'entre elle est à Ypres).

En 2016, cette industrie a représenté 10,4 % du total de la production de l'industrie textile C13-C15 et 12,5 % de la production du secteur C13 « fabrication du textile ». Proportionnellement, l'emploi y est plus intensif avec 12,0 % de l'emploi total de l'industrie textile C13-C15 et 15,0 % de l'emploi total du secteur C13 « fabrication de textiles ». Cette industrie a enregistré une création nette d'entreprises, avec 56 créations d'entreprises contre 36 radiations d'entreprises. Selon les données de la Banque-Carrefour des Entreprises, le nombre de sociétés présentes dans la catégorie d'activité est en augmentation par rapport à 2008, avec 656 unités contre encore 646 en 2008. 4 faillites ont été prononcées en 2016 entraînant 11 pertes d'emplois directs.

En 2016, 18,9 % des exportations et 35,3 % des importations totales du secteur C13 « fabrication de textiles » s'expliquent par la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement. Plus spécifiquement, les exportations d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, sont orientées presque totalement vers le marché intra-européen, comptant pour 95,1 % des exportations de cette catégorie en 2016. En revanche, les importations sont principalement originaires du marché extra-européen, représentant plus de 60 % des importations d'articles textiles confectionnés, sauf habillement.

A noter également que la France, les Pays-Bas et l'Allemagne sont les trois principaux débouchés de nos exportations d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, en 2016. De plus, à elle seule, la France représente plus de la moitié (54,6 %) des exportations belges totales de ces produits.

Tableau 14. Evolution des principaux indicateurs suivis pour la catégorie 13.92

C13.92	Fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement												
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	Evolution 2016/2008 (2)	Part relative dans le C13 (3)	Part relative dans le C13-C15 (3)
Activité (4)	Indice de production	104,4	95,1	100,0	87,2	77,7	79,7	84,6	84,1	84,1	-19,5%	12,5%	10,4%
	Evolution		*-8,9%*	*5,1%*	*-12,8%*	*-10,9%*	*2,6%*	*6,1%*	*-0,6%*	*0,0%*			
Emploi	Postes de travail	3.653	3.360	3.079	3.168	3.127	2.939	2.806	2.728	2.749	-25,3%	15,0%	12,0%
	Evolution		*-8,0%*	*-8,4%*	*2,9%*	*-1,3%*	*-6,0%*	*-4,5%*	*-2,8%*	*0,9%*			
Démographie	Créations	29	23	33	33	34	44	56	48	56	93,1%	41,8%	16,2%
	Evolution												
	Radiations	24	38	31	37	36	47	33	35	36	50,0%	38,3%	16,7%
	Evolution												
	Assujettis	646	633	634	630	619	615	635	639	656	1,5%	39,8%	18,8%
	Evolution		*-2,0%*	*0,2%*	*-0,6%*	*-1,7%*	*-0,6%*	*3,3%*	*0,6%*	*2,7%*			
	Faillites	3	6	2	6	8	5	6	5	4	33,3%	33,3%	20,0%
	Evolution												
	Pertes d'emplois	5	32	5	35	54	71	19	121	11	120,0%	6,3%	6,0%
	Evolution												
Commerce extérieur (5) *(en millions d'euros)*	Exportations Extra EU	37,0	36,1	41,7	43,2	38,4	40,6	41,9	45,4	43,0	16,3%	0,9%	0,2%
	Evolution		*-2,3%*	*15,4%*	*3,5%*	*-11,1%*	*5,8%*	*3,1%*	*8,3%*	*-5,2%*			
	Importations Extra EU	475,7	443,9	531,3	564,9	517,3	511,7	560,7	613,3	645,1	35,6%	21,2%	4,0%
	Evolution		*-6,7%*	*19,7%*	*6,3%*	*-8,4%*	*-1,1%*	*9,6%*	*9,4%*	*5,2%*			
	Exportations Intra EU	745,4	681,1	736,0	772,7	719,3	695,1	734,2	790,9	834,9	12,0%	17,9%	4,1%
	Evolution		*-8,6%*	*8,1%*	*5,0%*	*-6,9%*	*-3,4%*	*5,6%*	*7,7%*	*5,6%*			
	Importations Intra EU	376,2	360,2	356,5	425,6	416,5	453,7	487,1	395,2	427,6	13,7%	14,1%	2,6%
	Evolution		*-4,3%*	*-1,0%*	*19,4%*	*-2,1%*	*8,9%*	*7,4%*	*-18,9%*	*8,2%*			
	Exportations	782,4	717,2	777,7	815,8	757,6	735,7	776,1	836,2	878,0	12,2%	18,9%	4,3%
	Evolution		*-8,3%*	*8,4%*	*4,9%*	*-7,1%*	*-2,9%*	*5,5%*	*7,7%*	*5,0%*			
	Importations	851,9	804,0	887,8	990,5	933,8	965,4	1.047,9	1.008,4	1.072,7	25,9%	35,3%	6,6%
	Evolution		*-5,6%*	*10,4%*	*11,6%*	*-5,7%*	*3,4%*	*8,5%*	*-3,8%*	*6,4%*			
	Taux de couverture	91,8%	89,2%	87,6%	82,4%	81,1%	76,2%	74,1%	82,9%	81,8%	-10,9%		
	Balance commerciale	-69,5	-86,8	-110,2	-174,7	-176,1	-229,7	-271,8	-172,2	-194,7	180,4%		

(1) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, seuls sont pris en considération les 9 premiers mois de 2016.
(2) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, l'évolution sur la longue période est faite entre 2008 et 2015.
(3) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, la part relative est calculée sur base de l'année 2015.
(4) Indice de production en base 2010 = 100.
(5) En ce qui concerne le calcul des parts relatives des exportations/importations extra UE et intra UE, nous prenons au dénominateur les exportations/importations totales, c'est-à-dire la somme Extra UE + Intra UE.

3.3.1. Production

En 2016, l'industrie de la catégorie 13.92 « **fabrication d'articles textiles** », qui représente 12,5 %[35] de **la production** totale du secteur C13, soit le troisième secteur en ordre d'importance et 10,4 % du secteur dans son ensemble (C13-C15), a vu sa production se stabiliser en 2016 alors qu'elle a progressé de 2,1 % en zone euro. Le recul enregistré depuis 2008 est toutefois relativement marqué (-19,5 % contre -33,1 % en zone euro).

Il s'agit des textiles confectionnés, hors habillement, notamment des articles d'ameublement, des vitrages, rideaux, stores, tours de lit. On fabrique également en Belgique des bâches, des bannes et des stores d'extérieur ainsi que d'autres articles textiles tels que des serpillières et lavettes. Au fil des ans, la production de ces produits s'est contractée.

3.3.2. Emplois

Graphique 21. Postes de travail dans la catégorie 13.92

En nombre.

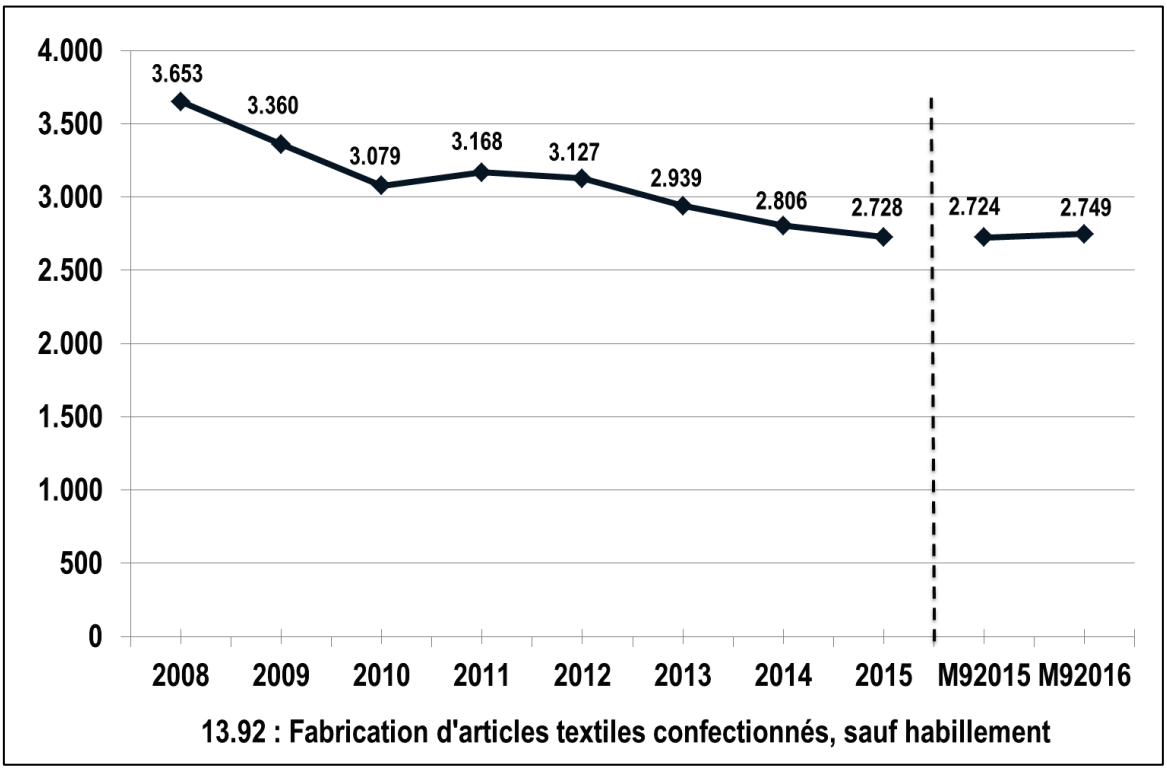

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

Sur la période 2008-2015, l'**emploi** dans la catégorie 13.92 « fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement » a connu une trajectoire baissière, avec une diminution de 925 emplois directs (-25,3 %). La catégorie semble avoir été particulièrement touchée pendant les deux années qui ont suivi la crise de 2008, elle a perdu 574 emplois directs. Cette tendance semble s'être interrompue en 2016, la catégorie 13.92 ayant enregistré en moyenne 2.749 emplois directs au cours des neufs premiers mois de 2016, soit une augmentation de 0,9 % en glissement annuel.

[35] Livraisons en valeur et en quantité suivant la NACE, la CPA et la liste PRODCOM.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.3.3. Démographie des entreprises

Graphique 22. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.92

En nombre

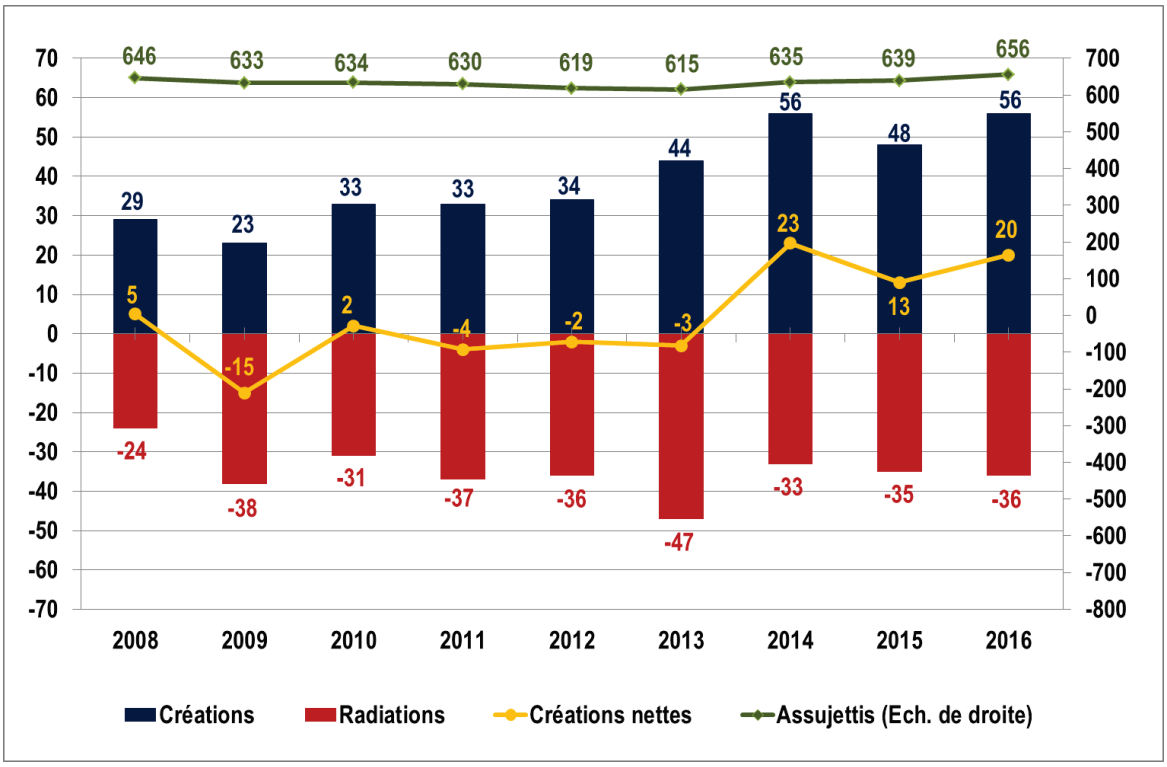

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En 2016, la catégorie 13.92 « fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement » affiche une croissance du **nombre d'entreprises (assujetties)** de 2,7 %, en glissement annuel. 2016 est l'année record en termes d'assujettissement. Cette catégorie a représenté 18,8 % du nombre d'entreprises assujetties de l'ensemble de l'industrie textile et 39,8 % du secteur C13 « fabrication de textiles ». Sur la période 2008-2016, le nombre d'assujettis a crû de 1,5 % soit de 10 entreprises, bien que l'on observe deux mouvements opposés au cours de la période, diminution du nombre d'assujettissements entre 2008 et 2013 et hausse par la suite.

Le nombre de **créations d'entreprises** a augmenté en 2016 de 16,7 % par rapport à 2015 (passant de 48 entreprises créées en 2015 à 56 entreprises créées en 2016). Sur la période 2008-2016, 27 entreprises ont été créées, soit une augmentation de de 93,1 %. Comme pour les assujettissements, on note un dynamisme plus marqué à partir de 2013.

Le nombre d'**entreprises radiées** s'est inscrit à la hausse en 2016, avec une augmentation de 2,9 % en glissement annuel, soit une entreprise de plus qu'en 2015. Sur la période 2008-2016, le nombre d'entreprises radiées a suivi une évolution défavorable, en augmentation de 50 % (passant de 24 à 36 entreprises radiées).

La catégorie 13.92 « fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement » a enregistré une évolution en dents de scie de ses créations nettes entre 2008 et 2016. Toutefois, depuis 2014, elle est **créatrice nette** d'entreprises.

Graphique 23. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.92

En nombre.

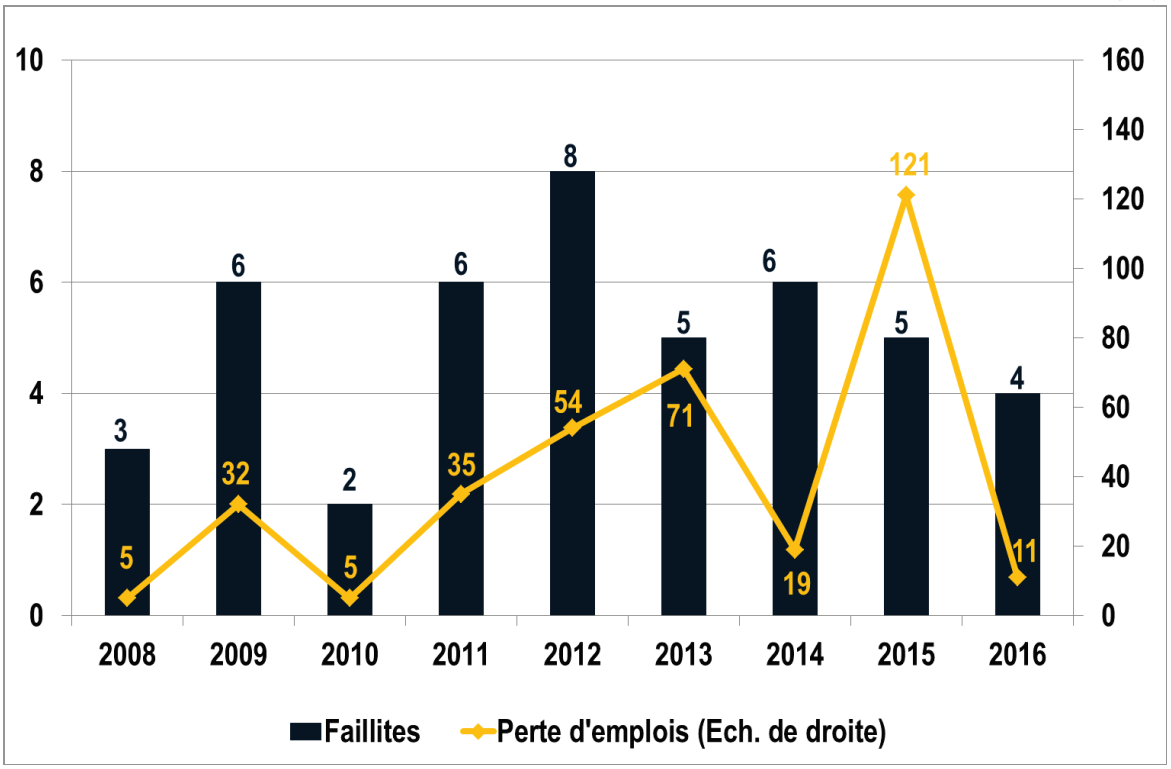

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En 2016, les **faillites** dans la catégorie 13.92 « fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement » ont enregistré une évolution favorable en passant de 5 à 4 entreprises en faillite, alors que l'inverse s'observe par rapport à 2008 (1 faillite en plus).

Les **pertes d'emplois** dues aux faillites ont suivi le même profil que les faillites, avec parfois un certain décalage. En 2016, les pertes d'emplois ont reculé de 90,9 % à un an d'écart (passant de 121 emplois perdus en 2015 à 11 emplois perdus en 2016). 2015 a toutefois été une année record en termes d'emplois perdus sur la période 2008-2016. Au cours de cette même période, le nombre de pertes d'emplois perdus suites aux faillites a augmenté, passant de 5 emplois perdus en 2008 à 11 emplois perdus en 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.3.4. Commerce extérieur

Tableau 15. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 13.92, selon le concept communautaire[36]

En millions d'euros, sauf mention contraire.

Flux	2008	2015	2016	Δ2016/2008 en %	Δ2016/2015 en %
Exportations intra UE28	745,4	790,9	834,9	12,0%	5,6%
Importations intra UE28	376,2	395,2	427,6	13,7%	8,2%
Balance commerciale intra UE28	369,2	395,7	407,3	10,3%	2,9%
Taux de couverture intra UE28 (en %)	198,1%	200,1%	195,3%		
Exportations extra UE28	37,0	45,4	43,0	16,3%	-5,2%
Importations extra UE28	475,7	613,3	645,1	35,6%	5,2%
Balance commerciale extra UE28	-438,7	-567,9	-602,1	37,3%	6,0%
Taux de couverture extra UE28 (en %)	7,8%	7,4%	6,7%		
Exportations totales	782,4	836,2	878,0	12,2%	5,0%
Importations totales	851,9	1.008,4	1.072,7	25,9%	6,4%
Balance commerciale totale	-69,5	-172,2	-194,7	180,4%	13,1%
Taux de couverture total (en %)	91,8%	82,9%	81,8%		

Source : Eurostat.

L'examen des dernières données annuelles disponibles[37] indique qu'en 2016, les **exportations belges intra UE28** de biens issus de la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, se sont établies à 834,9 millions d'euros, soit une hausse de 5,6 % par rapport à 2015 (790,9 millions d'euros) et de 12 % par rapport à 2008 (745,4 millions d'euros). Les **importations intra UE28** de la Belgique ont également augmenté, atteignant 427,6 millions d'euros en 2016, ce qui représente une hausse de 8,2 % à un an d'écart (395,2 millions d'euros en 2015) et de 13,7 % par rapport à 2008 (376,2 millions d'euros).

En 2016, les **exportations belges** d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, vers les pays **hors UE** (extra UE28) se sont quant à elles établies à 43 millions d'euros en 2016, en retrait de 5,2 % par rapport à 2015 (45,4 millions d'euros) mais cependant en hausse de 16,3 % par rapport à 2008 (37 millions d'euros). Les **importations belges** d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, en **provenance du reste du monde** se sont élevées à 645,1 millions d'euros, en augmentation de 5,2 % par rapport à 2015 (613,3 millions d'euros) et de 35,6 % par rapport à 2008 (475,7 millions d'euros).

[36] Selon le concept communautaire : le concept communautaire reprend les opérations d'importation et d'exportation impliquant un résident au sens large (y compris les non-résidents assujettis à la TVA belge) et les opérations de transit entre un non-résident intra-communautaire et un non-résident extra-communautaire.

[37] Selon les données publiées par Eurostat au 30 mars 2017.

Graphique 24. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.92

En millions d'euros.

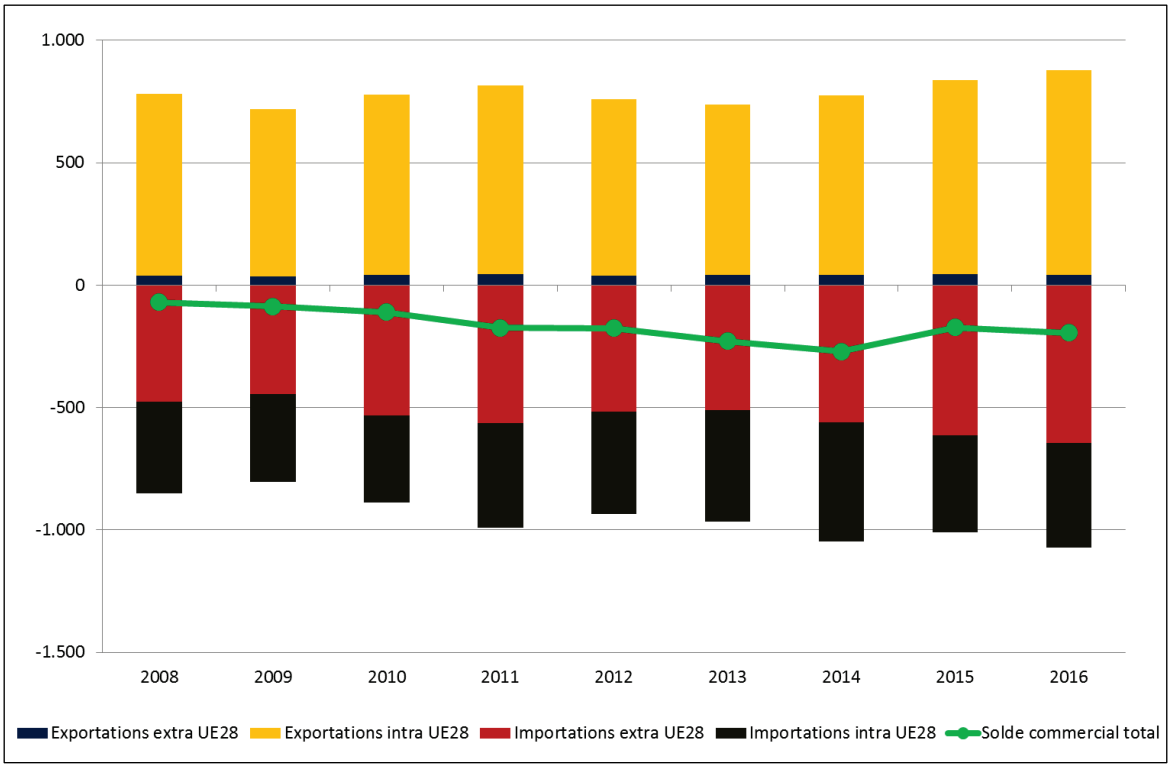

Source : Eurostat.

Le solde de la **balance commerciale totale** belge de l'industrie de la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, a été déficitaire sur toute la période considérée et s'est aggravé par rapport à 2008. Celui-ci s'élevait à 194,7 millions d'euros en 2016 contre 69,5 millions d'euros en 2008. C'est le commerce extra UE28 qui a contribué à ce résultat, le solde de celui-ci étant en effet négatif et couvrant le solde du commerce intra UE28.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 25. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 13.92 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

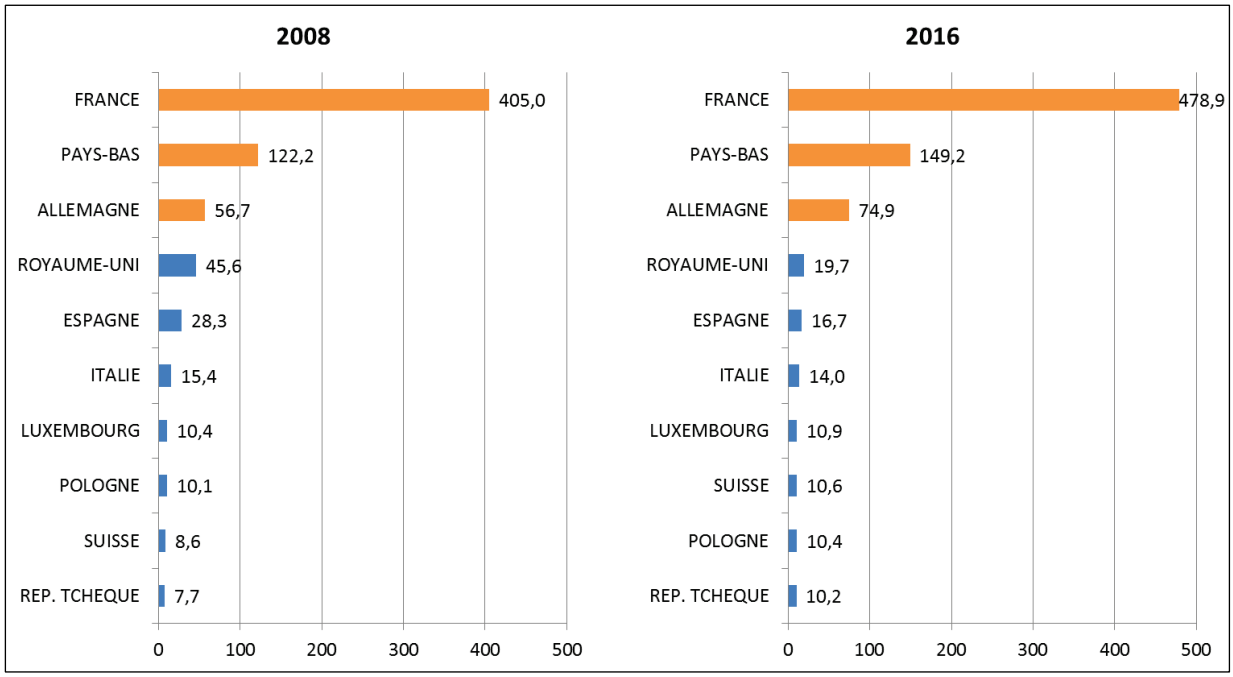

Source : Eurostat.

En 2016, par ordre de classement, la France (478,9 millions d'euros), les Pays-Bas (149,2 millions d'euros) et l'Allemagne (74,9 millions d'euros) constituent les trois **principaux débouchés de la Belgique en ce qui concerne les exportations** d'articles textiles confectionnés, sauf habillement. De plus, un seul pays extérieur à l'Union européenne figure dans le top 10 de nos partenaires commerciaux à l'exportation pour ce secteur : la Suisse (10,6 millions d'euros).

Par rapport à 2008, nos trois principaux partenaires sont inchangés. Nos exportations à destination des pays voisins se sont d'ailleurs renforcées.

Nos exportations à destination du Royaume-Uni, malgré sa 4e position dans le classement de nos débouchés, se sont par contre effondrées entre 2008 et 2016 et celles-ci pourraient continuer de se dégrader suite au Brexit. On note également une réduction des exportations à destination de l'Espagne et de l'Italie, sans toutefois modifier le classement de ces deux pays.

Nous notons également une certaine stabilité chez nos partenaires commerciaux principaux pour la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement. En effet, nous retrouvons en 2016 les mêmes partenaires qu'en 2008.

Graphique 26. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 13.92 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

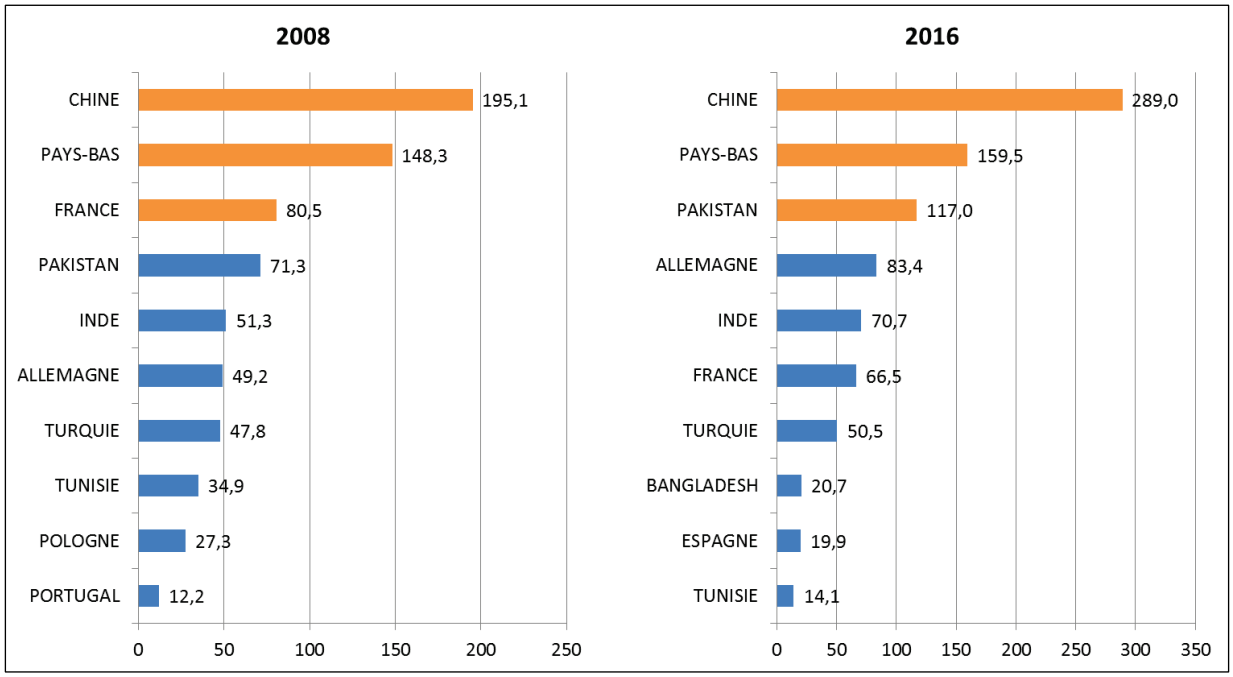

Source : Eurostat.

La Belgique a importé, en 2008, des biens provenant de l'industrie de la fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, principalement de la Chine (195,1 millions d'euros), des Pays-Bas (148,3 millions d'euros) et de la France (80,5 millions d'euros). En 2016, la Chine (289 millions d'euros) et les Pays-Bas (159,5 millions d'euros) restent nos deux **principaux partenaires à l'importation**, une amélioration du montant de ces échanges commerciaux étant par ailleurs observée. En revanche, la France (66,5 millions d'euros) ne figure plus dans notre top 3 et a laissé sa place au Pakistan (117 millions d'euros), les importations en provenance de ce pays ayant fortement augmenté sur la longue période, tout comme pour le tissage (13.2).

Par ailleurs, la Tunisie semble perdre de son importance comme fournisseur de la Belgique d'articles textiles confectionnés, sauf habillement, les importations en provenance de ce pays représentant en 2016 moins de la moitié de leur valeur de 2008.

Les importations de ce secteur semblent également être fortement dépendantes du commerce extra UE28, étant donné que 6 des 10 principaux partenaires commerciaux ne font pas partie de l'Union européenne, à savoir la Chine, le Pakistan, l'Inde, la Turquie, le Bangladesh et la Tunisie.

Enfin, nous soulignons la disparition de la Pologne (27,3 millions d'euros) et du Portugal (12,2 millions d'euros) qui occupaient respectivement la 9^{e} et la 10^{e} place du classement en 2008, permettant au Bangladesh (20,7 millions d'euros) et à l'Espagne (19,9 millions d'euros) d'entrer dans le top 10 en 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.4. La catégorie 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes »

Cette catégorie comprend la fabrication de revêtements de sols en matières textiles (tapis, carpettes, paillassons, carreaux), ainsi que la fabrication de revêtements de sols en feutres aiguilletés.

Les 5 plus grosses entreprises ont réalisé des chiffres d'affaires en 2015 supérieurs ou avoisinant les 100 millions d'euros et sont situées dans la région de Courtrai, Renaix ou Termonde.

En 2016, cette industrie a représenté 35 % du total de la production de l'industrie textile C13-C15 et 42,3 % de la production du secteur C13 « fabrication du textile ». Le poids relatif de l'emploi avoisine le poids de la production, puisque l'industrie de la fabrication de tapis et de moquettes représente 32,5 % de l'emploi total de l'industrie textile C13-C15 et 40,8 % de l'emploi total du secteur C13 « fabrication de textiles ». La catégorie a enregistré une destruction nette d'entreprises, c'est-à-dire qu'il y a eu moins de créations (1) que de radiations (3) d'entreprises. Cette situation est structurelle depuis 2008. Selon les données de la Banque-Carrefour des Entreprises, le nombre de sociétés présentes dans la catégorie d'activité est en recul par rapport à 2008, avec 127 unités contre encore 183 en 2008. Aucune faillite n'a été prononcée en 2016.

Près d'un tiers (33,3 %) des exportations totales du secteur C13 « fabrication de textiles » s'explique par la catégorie 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes » en 2016. Plus spécifiquement, les débouchés pour la catégorie sont orientés principalement vers le marché intra-européen, comptant pour 81,7 % des exportations de tapis et de moquettes en 2016. L'observation des importations montre que cette catégorie se fournit principalement à l'intérieur de l'Union européenne (61,1 %).

A noter également que le Royaume-Uni représente à lui seul plus d'un quart (26,5 %) des exportations de tapis et de moquettes. Si on ajoute encore la part des exportations vers l'Allemagne et les Pays-Bas, soit la part de nos trois principaux débouchés, ceux-ci comptent ensemble pour plus de la moitié (54,8 %) de nos exportations de tapis et de moquettes.

Tableau 16. Evolution des principaux indicateurs suivis pour la catégorie 13.93

C13.93	Fabrication de tapis et de moquettes												
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	Evolution 2016/2008 (2)	Part relative dans le C13 (3)	Part relative dans le C13-C15 (3)
Activité (4)	Indice de production	108,4	92,3	100,0	97,6	88,6	85,9	99,2	105,0	98,2	-9,5%	42,3%	35,0%
	Evolution		*-14,9%*	*8,4%*	*-2,4%*	*-9,2%*	*-3,0%*	*15,5%*	*5,7%*	*-6,5%*			
Emploi	Postes de travail	10.093	8.897	8.368	8.050	7.706	7.492	7.287	7.369	7.474	-27,0%	40,8%	32,5%
	Evolution		*-11,9%*	*-5,9%*	*-3,8%*	*-4,3%*	*-2,8%*	*-2,7%*	*1,1%*	*1,6%*			
Démographie	Créations	2	2	4	1	5	4	4	1	1	-50,0%	0,7%	0,3%
	Evolution												
	Radiations	8	17	9	10	7	5	5	8	3	-62,5%	2,2%	1,4%
	Evolution												
	Assujettis	183	166	158	146	144	144	141	130	127	-30,6%	7,7%	3,6%
	Evolution		*-9,3%*	*-4,8%*	*-7,6%*	*-1,4%*	*0,0%*	*-2,1%*	*-7,8%*	*-2,3%*			
	Faillites	7	3	2	2	3	3	4	2	0	-100,0%	0,0%	0,0%
	Evolution												
	Pertes d'emplois	291	6	99	54	88	2	48	1	0	-100,0%	0,0%	0,0%
	Evolution												
Commerce extérieur (5) *(en millions d'euros)*	Exportations Extra EU	271,9	219,2	262,3	279,2	278,2	277,0	272,9	278,3	283,8	4,4%	6,1%	1,4%
	Evolution		*-19,4%*	*19,7%*	*6,4%*	*-0,4%*	*-0,4%*	*-1,5%*	*2,0%*	*2,0%*			
	Importations Extra EU	54,0	58,1	78,7	116,3	66,4	67,5	84,0	92,9	91,4	69,2%	3,0%	0,6%
	Evolution		*7,4%*	*35,6%*	*47,8%*	*-42,9%*	*1,7%*	*24,3%*	*10,7%*	*-1,6%*			
	Exportations Intra EU	1.502,3	1.251,0	1.279,0	1.222,5	1.159,7	1.085,1	1.162,8	1.267,5	1.267,1	-15,7%	27,2%	6,2%
	Evolution		*-16,7%*	*2,2%*	*-4,4%*	*-5,1%*	*-6,4%*	*7,2%*	*9,0%*	*0,0%*			
	Importations Intra EU	144,3	108,2	116,4	126,4	123,7	116,0	127,5	146,3	143,5	-0,5%	4,7%	0,9%
	Evolution		*-25,0%*	*7,6%*	*8,5%*	*-2,1%*	*-6,2%*	*9,9%*	*14,7%*	*-1,9%*			
	Exportations	1.774,2	1.470,2	1.541,3	1.501,7	1.437,9	1.362,2	1.435,7	1.545,8	1.550,8	-12,6%	33,3%	7,6%
	Evolution		*-17,1%*	*4,8%*	*-2,6%*	*-4,3%*	*-5,3%*	*5,4%*	*7,7%*	*0,3%*			
	Importations	198,3	166,3	195,1	242,7	190,1	183,6	211,5	239,2	234,9	18,5%	7,7%	1,5%
	Evolution		*-16,2%*	*17,4%*	*24,3%*	*-21,7%*	*-3,4%*	*15,2%*	*13,1%*	*-1,8%*			
	Taux de couverture	894,6%	884,2%	789,8%	618,9%	756,4%	742,1%	678,8%	646,2%	660,1%	-26,2%		
	Balance commerciale	1.575,9	1.303,9	1.346,1	1.259,1	1.247,8	1.178,6	1.224,2	1.306,5	1.315,9	-16,5%		

(1) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, seuls sont pris en considération les 9 premiers mois de 2016.
(2) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, l'évolution sur la longue période est faite entre 2008 et 2015.
(3) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, la part relative est calculée sur base de l'année 2015.
(4) Indice de production en base 2010 = 100.
(5) En ce qui concerne le calcul des parts relatives des exportations/importations extra UE et intra UE, nous prenons au dénominateur les exportations/importations totales, c'est-à-dire la somme Extra UE + Intra UE.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.4.1. Production

La catégorie 13.93 « **fabrication de tapis et moquettes** », première catégorie du secteur C13 par ordre d'importance (42,3 % de la production totale[38], 35 % dans l'ensemble du C13-C15) a enregistré une baisse de sa production en 2016 (-6,5 %, soit la première baisse observée depuis 2013) et légèrement inférieure au recul mesuré depuis 2008 qui se monte à 9,5 %. Dans la zone euro, les indices de production pour cette catégorie ne sont pas publiés.

En Belgique, la plus grande partie de la production concerne les « tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés » (plus de 60 % de la production), le reste étant partagé entre les « tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, tissés, non touffetés, ni floqués » et les « autres tapis et revêtements de sol en matières textiles » (y compris en feutre).

3.4.2. Emplois

Graphique 27. Postes de travail dans la catégorie 13.93

En nombre.

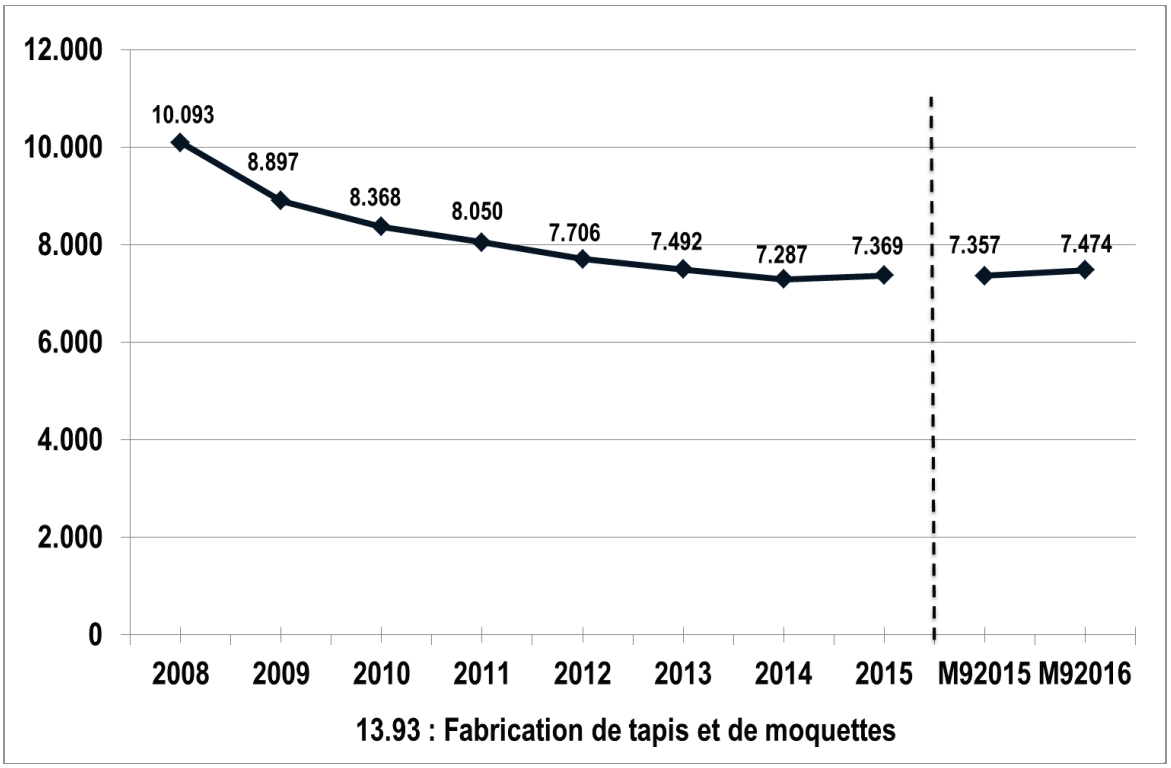

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

Sur la période 2008-2015, **l'emploi** dans la catégorie 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes» a diminué de 27,0 %, soit une réduction de 2.724 emplois directs. Tout comme pour le sous-secteur du tissage (13.2), cette perte d'emplois s'amenuise au fil du temps et marque même, pour la catégorie 13.93, un retournement de tendance en 2015.

Au cours des neufs premiers mois de 2016, l'industrie du tapis et moquettes a connu une hausse de 117 emplois directs, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à la période correspondante de 2015.

[38] Livraisons en valeur et en quantité suivant la NACE, la CPA et la liste PRODCOM.

3.4.3. Démographie des entreprises

Graphique 28. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.93

En nombre.

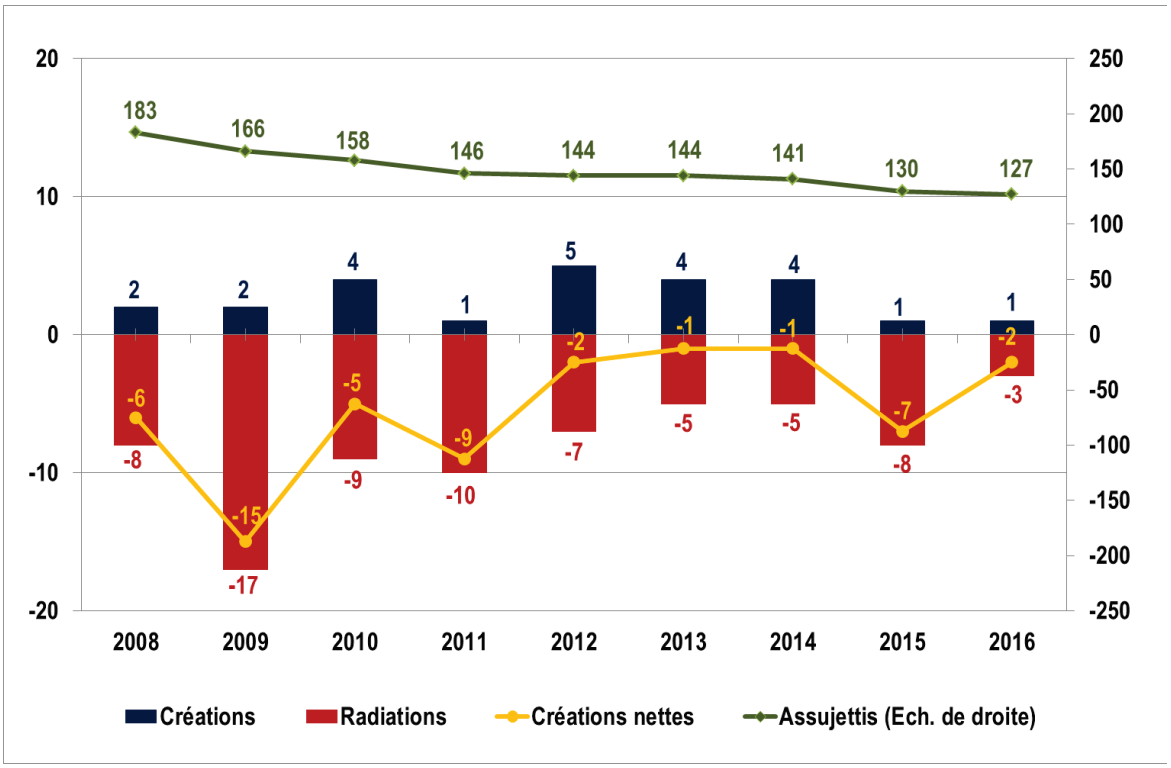

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En 2016, la catégorie 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes » affiche une évolution défavorable du **nombre d'entreprises (assujetties)** avec une diminution de 2,3 %, en glissement annuel. Sur la période 2008-2016, le nombre d'assujettis a diminué de 30,6 % (passant de 183 à 127 entreprises assujetties), soit une diminution de 56 entreprises assujetties.

Le nombre de **créations d'entreprises** est en stagnation en 2016 et affiche, comme en 2015, une seule entreprise créée. Sur la période 2008-2016, le nombre de créations a été très volatil mais on observe au total une réduction de moitié du nombre d'entreprises créées en 2016 par rapport à 2008 (passant de 2 à 1).

Le nombre **d'entreprises radiées** a suivi une évolution favorable dans la catégorie 13.93. En 2016, il s'est inscrit à la baisse, avec une diminution de 62,5 % en glissement annuel. Après l'augmentation de 2009 du nombre d'entreprises radiées suite à la crise, on observe une évolution positive, à quelques exceptions près, avec une réduction de celles-ci. Ainsi, par rapport à 2008, le nombre de radiations a diminué en 2016, passant de 8 à 3 entreprises radiées.

La catégorie 13.92 « fabrication de tapis et de moquettes » est **destructrice nette** d'entreprises sur toute la période 2008-2016. 2009, au plus fort de la crise a été une année record en termes de destruction nette d'entreprises (-15 entreprises).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 29. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.93

En nombre.

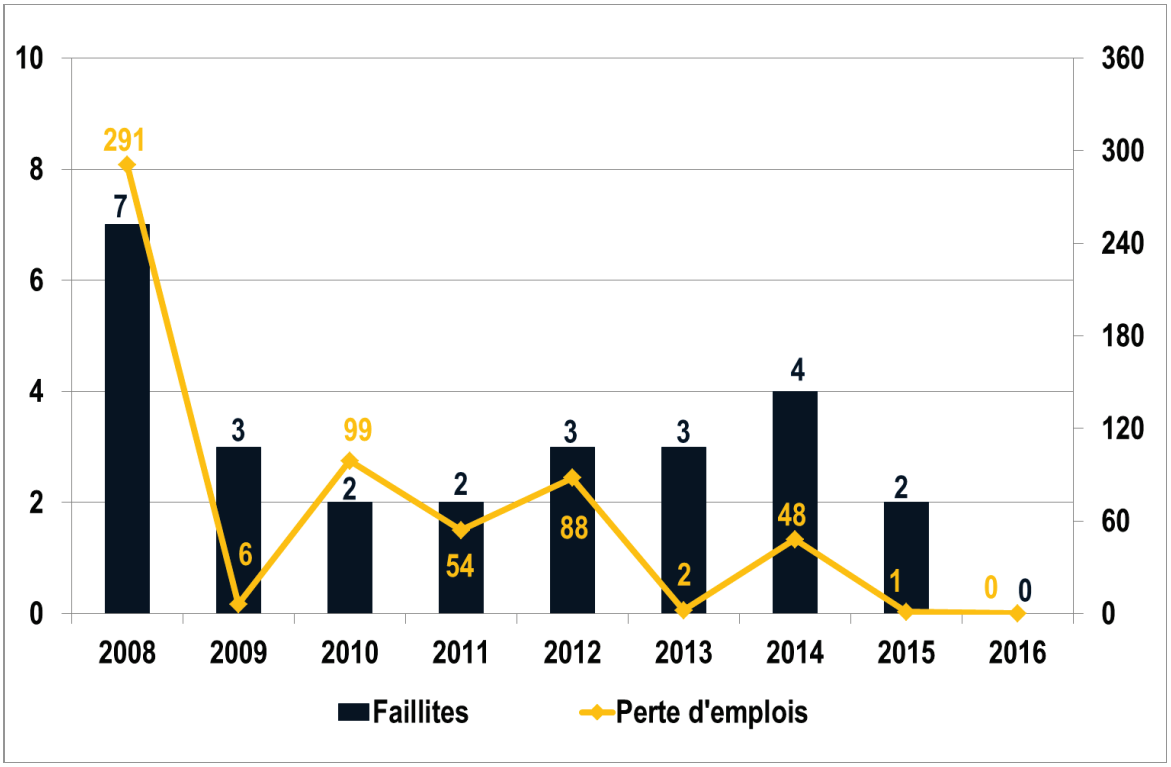

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

La catégorie 13.93 « fabrication de tapis et de moquettes » n'a enregistré aucune faillite et donc aucune **perte d'emplois** en 2016. Il s'agit d'une évolution favorable tant à un an d'écart que par rapport à 2008, qui enregistrait encore 7 faillites occasionnant 291 pertes d'emplois.

3.4.4. Commerce extérieur

Tableau 17. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 13.93, selon le concept communautaire[39]

En millions d'euros, sauf mention contraire.

Flux	2008	2015	2016	Δ2016/2008 en %	Δ2016/2015 en %
Exportations intra UE28	1.502,3	1.267,5	1.267,1	-15,7%	0,0%
Importations intra UE28	144,3	146,3	143,5	-0,5%	-1,9%
Balance commerciale intra UE28	1.358,0	1.121,2	1.123,6	-17,3%	0,2%
Taux de couverture intra UE28 (en %)	1041,3%	866,3%	883,0%		
Exportations extra UE28	271,9	278,3	283,8	4,4%	2,0%
Importations extra UE28	54,0	92,9	91,4	69,2%	-1,6%
Balance commerciale extra UE28	217,9	185,4	192,3	-11,7%	3,8%
Taux de couverture extra UE28 (en %)	503,1%	299,5%	310,3%		
Exportations totales	1.774,2	1.545,8	1.550,8	-12,6%	0,3%
Importations totales	198,3	239,2	234,9	18,5%	-1,8%
Balance commerciale totale	1.575,9	1.306,5	1.315,9	-16,5%	0,7%
Taux de couverture total (en %)	894,6%	646,2%	660,1%		

Source : Eurostat.

L'examen des dernières données annuelles disponibles[40] indique qu'en 2016, les **exportations belges intra UE28** de biens issus de la fabrication de tapis et de moquettes se sont établies à 1.267,1 millions d'euros, soit une quasi stabilisation par rapport à 2015 (1.267,5 millions d'euros) contrairement à une baisse importante de 15,7 % enregistrée par rapport à 2008 (1.502,3 millions d'euros). Les **importations intra UE28** de la Belgique ont également reculé, atteignant 143,5 millions d'euros en 2016, ce qui représente un recul de 1,9 % à un an d'écart (146,3 millions d'euros en 2015) ainsi qu'un léger retrait de 0,5 % par rapport à 2008 (144,3 millions d'euros).

En 2016, les **exportations belges** de tapis et de moquettes vers les pays **hors UE28** se sont quant à elles établies à 283,8 millions d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2015 (278,3 millions d'euros) mais également en accélération de 4,4 % par rapport à 2008 (271,9 millions d'euros). Les **importations belges** de tapis et de moquettes en **provenance du reste du monde** se sont élevées à 91,4 millions d'euros, en diminution de 1,6 % par rapport à 2015 (92,9 millions d'euros). Celles-ci ont par contre connu une hausse spectaculaire de 69,2 % par rapport à 2008 (54 millions d'euros).

[39] Selon le concept communautaire : le concept communautaire reprend les opérations d'importation et d'exportation impliquant un résident au sens large (y compris les non-résidents assujettis à la TVA belge) et les opérations de transit entre un non-résident intra-communautaire et un non-résident extra-communautaire.

[40] Selon les données publiées par Eurostat au 30 mars 2017.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 30. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.93

En millions d'euros.

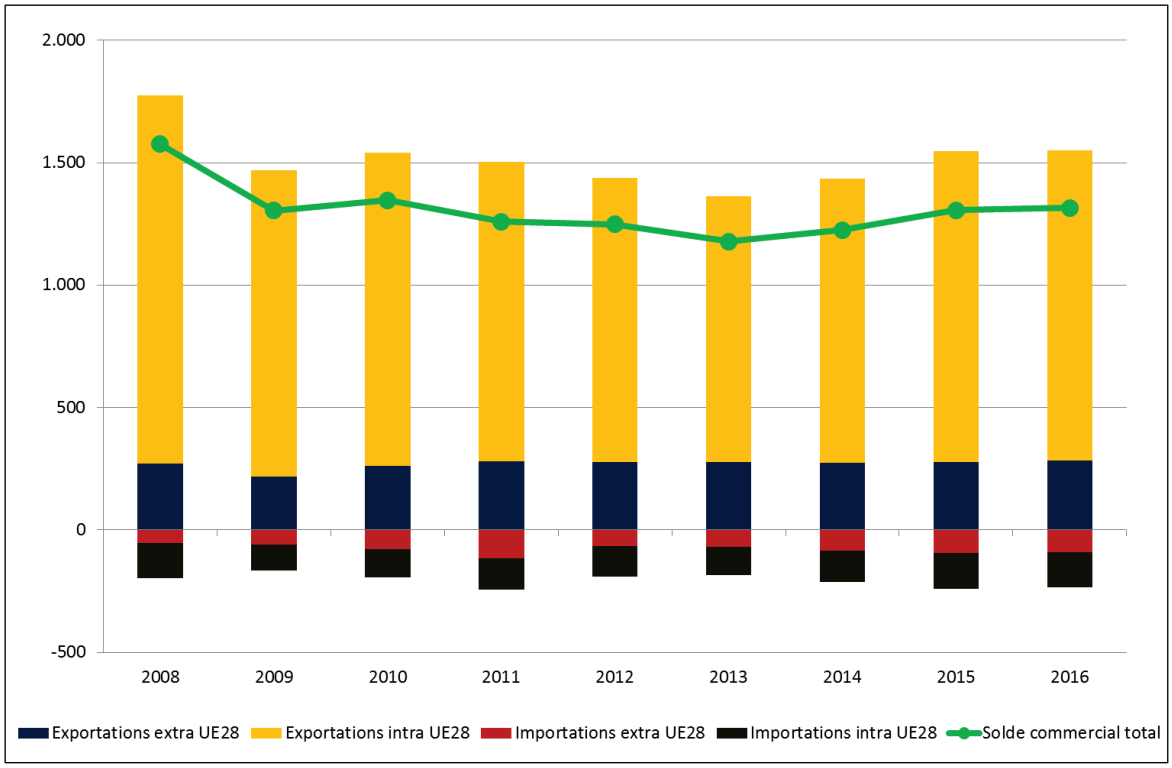

Source : Eurostat.

Le solde de la **balance commerciale totale** de l'industrie du tissage belge, sur la période 2008-2016, a été excédentaire, pour afficher un surplus de 1.315,9 millions d'euros en 2016 contre 1.575,9 millions d'euros en 2008. C'est le commerce intra UE28 qui a essentiellement contribué à ce surplus, le solde du commerce extra UE28 étant en effet moins important. Notons encore que la balance commerciale s'est légèrement améliorée en 2016 par rapport à 2015.

Graphique 31. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 13.93 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

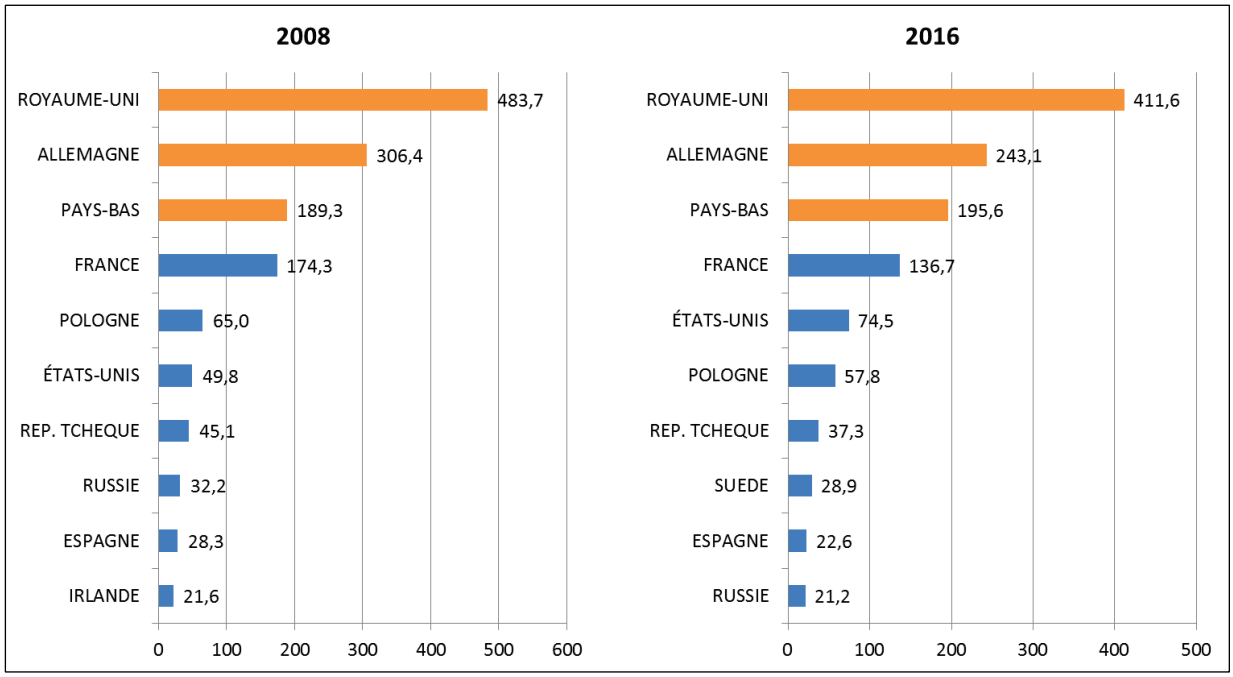

Source : Eurostat.

En 2016, par ordre de classement, le Royaume-Uni (411,6 millions d'euros), l'Allemagne (243,1 millions d'euros) et les Pays-Bas (195,6 millions d'euros) constituent les trois **principaux débouchés de la Belgique** en ce qui concerne **les exportations de tapis et de moquettes**. De plus, deux pays extérieurs à l'Union européenne figurent dans le top 10 de nos partenaires commerciaux à l'exportation pour ce secteur : les Etats-Unis (74,5 millions d'euros) et la Russie (21,2 millions d'euros).

Par rapport à 2008, nos trois principaux pays partenaires sont restés identiques. Cependant, alors que les exportations à destination du Royaume-Uni et de l'Allemagne ont reculé en 2016, celles à destination des Pays-Bas ont augmenté.

Parmi nos dix principaux débouchés, les Etats-Unis sont le seul pays à connaître la même évolution que celles des Pays-Bas, c'est-à-dire une amélioration entre 2008 et 2016, ce qui leur a permis de se hisser à la 5e place du classement.

Nous notons également, en 2016, la disparition de l'Irlande du top 10 de nos débouchés à l'exportation (21,6 millions d'euros en 2008) au profit de la Suède (28,9 millions d'euros).

Le Brexit devrait avoir un impact pour cette catégorie vu l'importance du Royaume-Uni qui est notre principal partenaire commercial à l'exportation.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 32. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 13.93 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

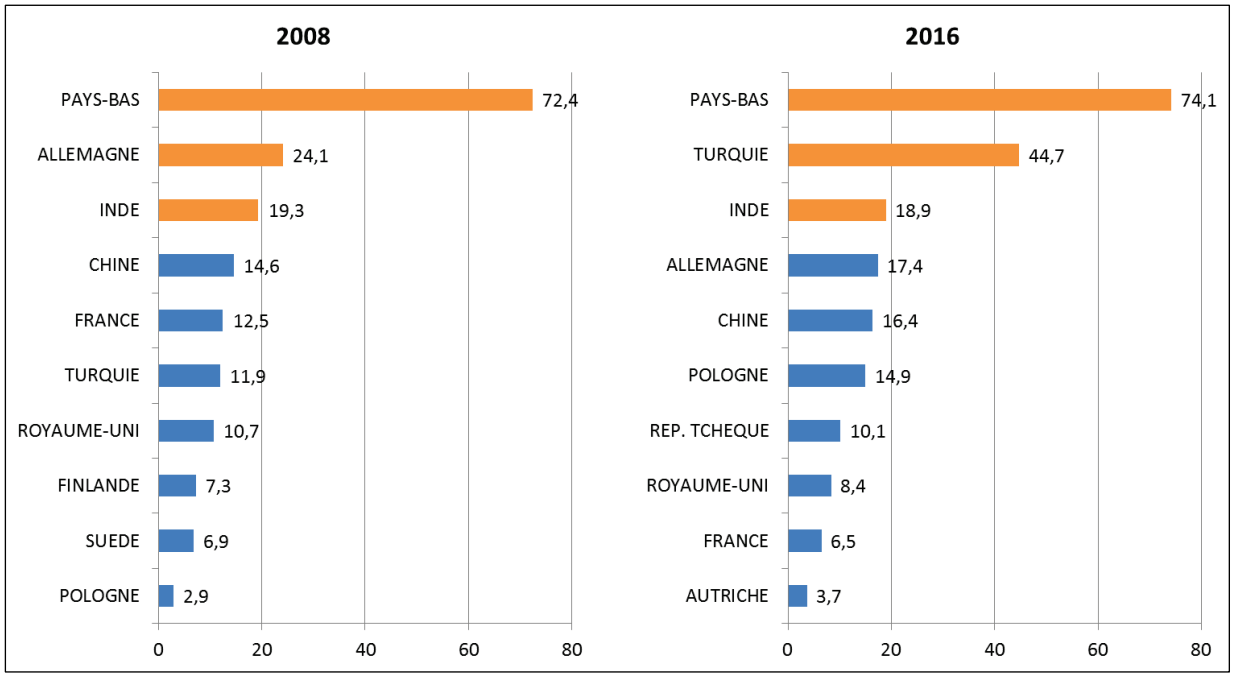

Source : Eurostat.

En 2008, la Belgique a importé des biens issus de la fabrication de tapis et de moquettes principalement des Pays-Bas (72,4 millions d'euros), de l'Allemagne (24,1 millions d'euros) et de l'Inde (19,3 millions d'euros). En 2016, les Pays-Bas (74,1 millions d'euros) et l'Inde (18,9 millions d'euros) font toujours partie du trio principal des **pays partenaires à l'importation**, contrairement à l'Allemagne (17,4 millions d'euros) qui a cédé sa place à la Turquie (44,7 millions d'euros). Nos importations en provenance de ce pays connaissent en effet une progression fulgurante et ont presque quadruplé entre 2008 et 2016.

Cette même ascension est observée pour les importations en provenance de la Pologne dont le montant a été multiplié par 5 entre 2008 et 2016. Au contraire, sur cette même période, les importations en provenance de la France ont été réduites de près de la moitié.

Enfin, nous soulignons la disparition des pays scandinaves de notre classement en 2016, à savoir la Finlande (7,3 millions d'euros en 2008) et la Suède (6,9 millions d'euros en 2008), qui occupaient respectivement la 8e et 9e position en 2008, faisant apparaître dans le top 10 la République tchèque (10,1 millions d'euros) en 7e position et l'Autriche (3,7 millions d'euros) en 10e position.

3.5. La catégorie 13.96 « fabrication d'autres textiles techniques et industriels »

Cette catégorie comprend notamment : la fabrication d'articles de rubanerie, y compris les rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés, la fabrication d'étiquettes, d'écussons, etc. ; la fabrication de nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils synthétiques ou artificiels à haute ténacité ; la fabrication d'étoffes tubulaires, tuyaux pour pompes, courroies transporteuses ou de transmission (renforcées ou non de métal ou d'autres matériaux), gazes et toiles à bluter, étamines ; la fabrication de garnitures pour automobiles ; la fabrication de toiles préparées pour la peinture, de toiles à calquer ou transparentes pour le dessin ; etc.

Les 5 entreprises les plus importantes en termes de chiffre d'affaires sont localisées dans la région de Courtrai et de Termonde. L'une d'entre elle est active dans le bassin liégeois.

En 2016, cette industrie a représenté 8,2 % du total de la production de l'industrie textile C13-C15 et 9,9 % de la production du secteur C13 « fabrication du textile » tout en représentant 9,2 % de l'emploi total de l'industrie textile C13-C15 et 11,4 % de l'emploi total du secteur C13 « fabrication de textiles ». Cette industrie a enregistré une destruction nette d'entreprises, avec seulement 3 créations d'entreprises contre 8 destructions d'entreprises. Il s'agit d'une situation structurelle depuis 2008. Selon les données de la Banque-Carrefour des Entreprises, le nombre de sociétés présentes dans la catégorie d'activité est en recul par rapport à 2008, avec 114 unités contre 173 en 2008. 2 faillites ont été prononcées en 2016 mais elles n'ont entraîné aucune perte d'emplois directs.

Les exportations et importations issues de la fabrication d'autres textiles techniques et industriels représentent respectivement 9,0 % et 5,1 % des exportations totales du secteur C13 « fabrication de textiles » en 2016. Par ailleurs, les échanges pour la catégorie 13.96 s'opèrent principalement au sein du marché intra-européen, comptant pour 76,7 % des exportations et 70,4 % des importations d'autres textiles techniques et industriels.

En 2016, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas constituent nos trois principaux débouchés de textiles techniques et industriels et comptent pour 40,1 % de nos exportations de ces produits.

Tableau 18. Evolution des principaux indicateurs suivis pour la catégorie 13.96

C13.96		Fabrication d'autres textiles techniques et industriels											
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	Evolution 2016/2008 (2)	Part relative dans le C13 (3)	Part relative dans le C13-C15 (3)
Activité (4)	Indice de production	105,7	76,6	100,0	80,8	70,3	80,0	81,3	77,6	76,3	-27,8%	9,9%	8,2%
	Evolution		*-27,5%*	*30,5%*	*-19,2%*	*-13,1%*	*13,8%*	*1,6%*	*-4,6%*	*-1,7%*			
Emploi	Postes de travail	1.885	1.932	2.120	2.181	2.143	2.083	2.082	2.091	2.093	10,9%	11,4%	9,2%
	Evolution		*2,5%*	*9,7%*	*2,9%*	*-1,7%*	*-2,8%*	*-0,1%*	*0,4%*	*0,4%*			
Démographie	Créations	4	2	4	1	4	4	3	4	3	-25,0%	2,2%	0,9%
	Evolution												
	Radiations	7	10	9	10	10	9	11	7	8	14,3%	8,5%	3,7%
	Evolution												
	Assujettis	173	166	157	148	137	132	122	119	114	-34,1%	6,9%	3,3%
	Evolution		*-4,0%*	*-5,4%*	*-5,7%*	*-7,4%*	*-3,6%*	*-7,6%*	*-2,5%*	*-4,2%*			
	Faillites	1	6	2	-	1	-	0	1	2	100,0%	16,7%	10,0%
	Evolution												
	Pertes d'emplois	19	4	5	0	32	-	0	-	0	-100,0%	0,0%	0,0%
	Evolution							-	-	-			
Commerce extérieur (5) *(en millions d'euros)*	Exportations Extra EU	105,4	63,4	92,8	92,0	84,2	87,3	93,6	97,0	97,2	-7,8%	2,1%	0,5%
	Evolution		*-39,8%*	*46,4%*	*-0,9%*	*-8,5%*	*3,7%*	*7,2%*	*3,6%*	*0,3%*			
	Importations Extra EU	55,8	36,7	39,0	40,1	44,7	43,2	46,9	54,1	45,5	-18,5%	1,5%	0,3%
	Evolution		*-34,3%*	*6,2%*	*3,0%*	*11,3%*	*-3,3%*	*8,7%*	*15,3%*	*-15,9%*			
	Exportations Intra EU	394,2	292,3	353,2	336,3	320,3	324,6	317,6	335,1	319,6	-18,9%	6,9%	1,6%
	Evolution		*-25,8%*	*20,8%*	*-4,8%*	*-4,7%*	*1,4%*	*-2,2%*	*5,5%*	*-4,6%*			
	Importations Intra EU	170,4	133,8	151,0	149,2	128,4	122,2	119,1	107,1	108,3	-36,5%	3,6%	0,7%
	Evolution		*-21,4%*	*12,8%*	*-1,2%*	*-13,9%*	*-4,9%*	*-2,5%*	*-10,1%*	*1,1%*			
	Exportations	499,7	355,8	446,0	428,3	404,5	411,9	411,1	432,1	416,8	-16,6%	9,0%	2,0%
	Evolution		*-28,8%*	*25,4%*	*-4,0%*	*-5,5%*	*1,8%*	*-0,2%*	*5,1%*	*-3,5%*			
	Importations	226,2	170,5	190,0	189,4	173,1	165,4	166,1	161,2	153,8	-32,0%	5,1%	0,9%
	Evolution		*-24,6%*	*11,4%*	*-0,3%*	*-8,6%*	*-4,5%*	*0,4%*	*-3,0%*	*-4,6%*			
	Taux de couverture	220,9%	208,6%	234,8%	226,1%	233,7%	249,1%	247,5%	268,1%	271,1%	22,7%		
	Balance commerciale	273,5	185,2	256,0	238,9	231,4	246,5	245,0	270,9	263,0	-3,8%		

(1) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, seuls sont pris en considération les 9 premiers mois de 2016.
(2) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, l'évolution sur la longue période est faite entre 2008 et 2015.
(3) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, la part relative est calculée sur base de l'année 2015.
(4) Indice de production en base 2010 = 100.
(5) En ce qui concerne le calcul des parts relatives des exportations/importations extra UE et intra UE, nous prenons au dénominateur les exportations/importations totales, c'est-à-dire la somme Extra UE + Intra UE.

3.5.1. Production

La catégorie 13.96 « **fabrication d'autres textiles techniques et industriels** », quatrième catégorie en ordre d'importance, avec 9,9 % de la production du secteur C13 et 8,2 % de de celle de l'ensemble du secteur C13-C15), a également connu, en 2016, un recul de sa **production** en Belgique (-1,7 %), alors que sa production a crû de 0,4 % en zone euro. Le recul observé depuis 2008 est plus marqué en Belgique (-27,8 %) qu'en zone euro (-1,4 %).

Le secteur textile est souvent mis en exergue pour son caractère innovant, tout particulièrement pour les textiles dit « techniques » avec des fibres synthétiques ou inorganiques. Toutefois, toutes ces avancées technologiques ne sont pas reprises dans la catégorie 13.96 car on n'y retrouve que les tissus imprégnés, enduits ou recouverts ou encore les articles de rubanerie et de passementerie.

3.5.2. Emplois

Graphique 33. Postes de travail dans la catégorie 13.96

En nombre.

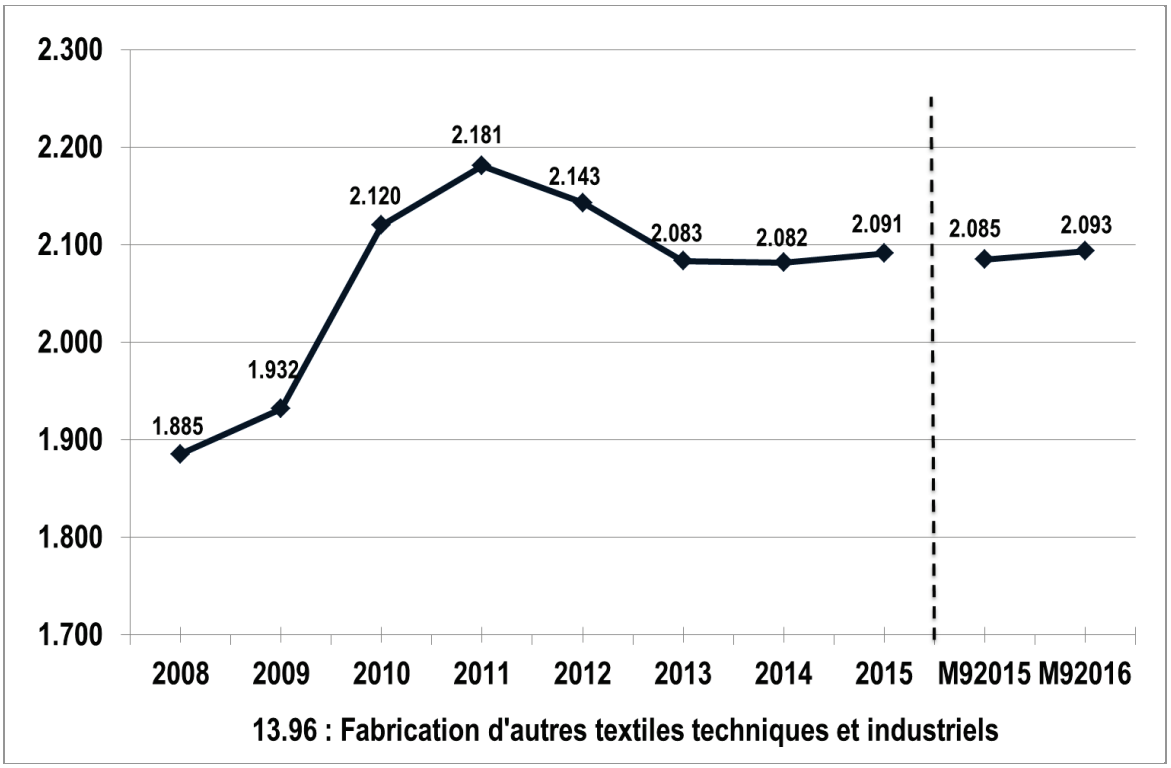

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

Alors que dans les autres secteurs, sous-secteurs et catégories retenus, **l'emploi** a suivi une trajectoire baissière après la crise de 2008, la catégorie 13.92 a suivi une évolution inverse. Elle a, en effet, enregistré une forte hausse de l'emploi jusqu'en 2011. Par rapport à 2008, l'emploi dans la catégorie 13.96 « fabrication d'autres textiles techniques et industriels » a crû de 10,9 % en 2016, (passant de 1.885 à 2.091 emplois directs), soit une augmentation de 206 emplois directs. Au cours des neufs premiers mois de 2016, l'industrie du tapis a enregistré en moyenne 2.093 emplois directs, en augmentation de 0,4 % en glissement annuel.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.5.3. Démographie des entreprises

Graphique 34. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.96

En nombre.

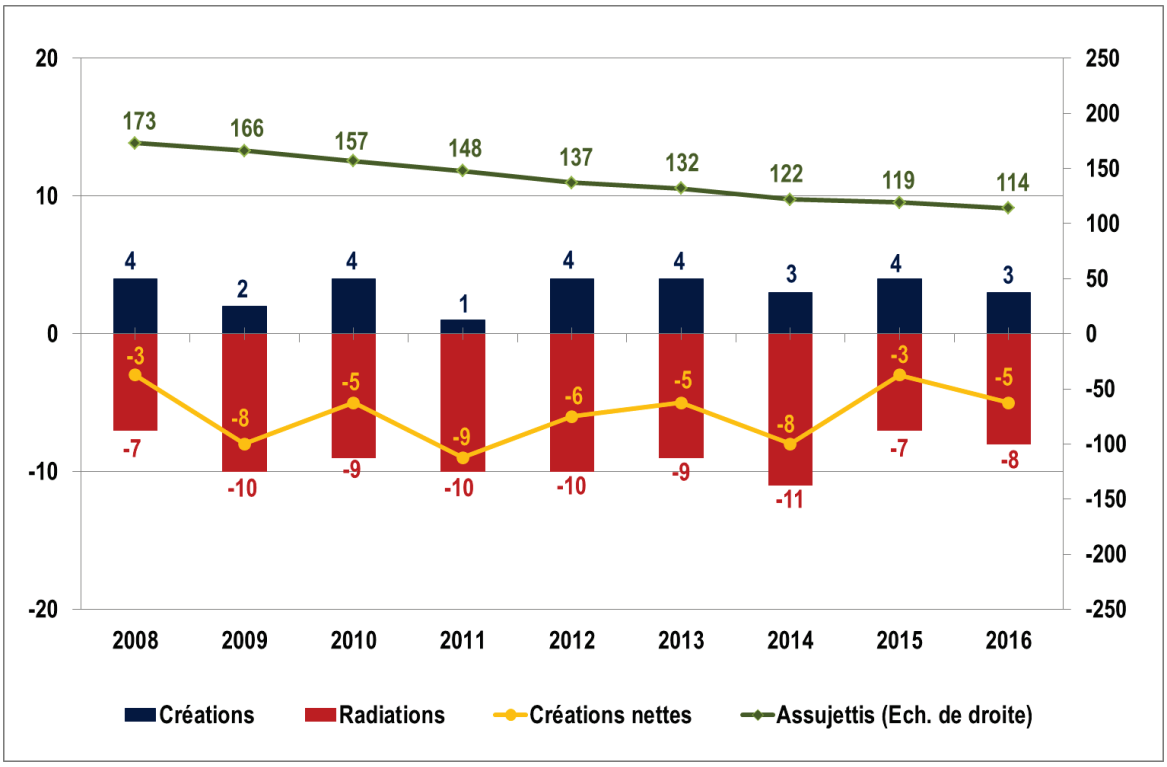

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En 2016, la catégorie 13.96 « fabrication d'autres textiles techniques et industriels » affiche une évolution défavorable du **nombre d'entreprises (assujetties)** avec une diminution de 4,2 %, en comparaison avec l'année 2015. Cette baisse s'observe tout au long de la période 2008-2016, le nombre d'assujettis ayant reculé de 34,1 % en 2016 par rapport à 2008, passant de 173 à 114 entreprises assujetties.

En passant de 4 entreprises crées (en 2008 mais également en 2015) à 3 entreprises créées en 2016, le nombre de créations pour la catégorie 13.96 s'est réduit tant à un an d'écart que par rapport à 2008. En 2016, le nombre de **radiations d'entreprises** s'est accru de 14,3 % tant par rapport à 2015 que par rapport à 2008. Sur la période analysée (2008-2016), les radiations d'entreprises ont évolué en dents de scie, variant de 7 à 8.

La catégorie 13.96 « fabrication d'autres textiles techniques et industriels » est restée **destructrice nette** d'entreprises sur toute la période 2008-2016.

Graphique 35. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.96

En nombre.

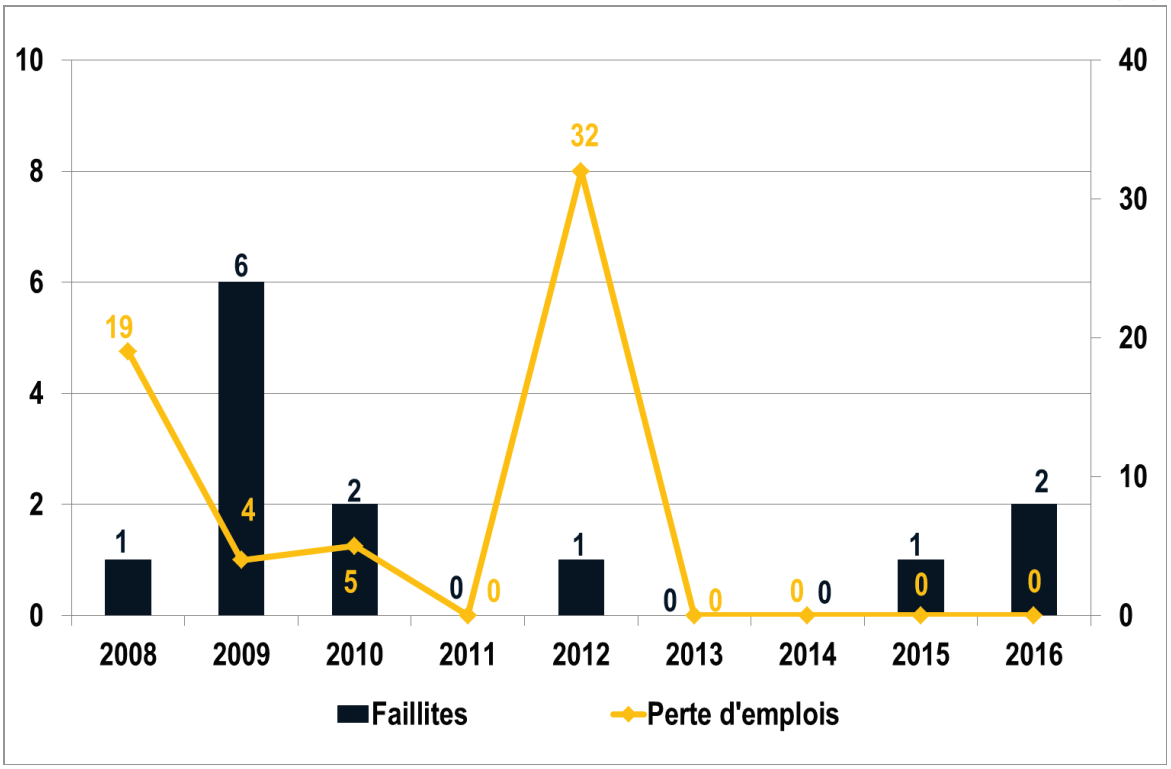

Source : DG Statistique - Statistics Belgium.

En 2016, le nombre de **faillites** dans la catégorie 13.93 « fabrication d'autres textiles techniques et industriels » a doublé en glissement annuel, passant d'une faillite en 2015 à 2 faillites en 2016. Ces deux faillites n'ont occasionné aucune perte d'emplois. Après la faillite de 2012 ayant causé 32 pertes d'emplois, plus aucune perte d'emplois n'est à déplorer dans cette catégorie 13.93 et ce malgré les trois faillites observées.

En 2016, le nombre de **pertes d'emplois** dans la catégorie 13.93 « fabrication d'autres textiles techniques et industriels » a suivi la même évolution tant à un an d'écart que par rapport à 2008. Ce nombre a doublé entre 2008 et 2016, passant d'une à 2 faillites. Toutefois, les pertes d'emplois y afférentes ont connu une évolution inverse. Ainsi, si la faillite de 2008 a causé 19 pertes d'emplois, le nombre plus élevé de faillites en 2016 (2 faillites) n'a causé aucune perte d'emploi.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.5.4. Commerce extérieur

L'examen des dernières données annuelles disponibles[41] indique qu'en 2016, les **exportations belges intra UE28** de biens issus de la fabrication d'autres textiles techniques et industriels se sont établies à 319,6 millions d'euros, soit un recul de 4,6 % par rapport à 2015 (335,1 millions d'euros) et de 18,9 % par rapport à 2008 (394,2 millions d'euros). Les **importations intra UE28** de la Belgique ont par contre atteint 108,3 millions d'euros en 2016, ce qui représente une légère hausse de 1,1 % à un an d'écart (107,1 millions d'euros en 2015) mais néanmoins un retrait important de 36,5 % par rapport à 2008 (170,4 millions d'euros).

Tableau 19. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 13.96, selon le concept communautaire[42]

En millions d'euros, sauf mention contraire.

Flux	2008	2015	2016	Δ2016/2008 en %	Δ2016/2015 en %
Exportations intra UE28	394,2	335,1	319,6	-18,9%	-4,6%
Importations intra UE28	170,4	107,1	108,3	-36,5%	1,1%
Balance commerciale intra UE28	223,9	228,1	211,3	-5,6%	-7,3%
Taux de couverture intra UE28 (en %)	231,4%	313,0%	295,2%		
Exportations extra UE28	105,4	97,0	97,2	-7,8%	0,3%
Importations extra UE28	55,8	54,1	45,5	-18,5%	-15,9%
Balance commerciale extra UE28	49,6	42,9	51,7	4,2%	20,7%
Taux de couverture extra UE28 (en %)	188,9%	179,2%	213,7%		
Exportations totales	499,7	432,1	416,8	-16,6%	-3,5%
Importations totales	226,2	161,2	153,8	-32,0%	-4,6%
Balance commerciale totale	273,5	270,9	263,0	-3,8%	-2,9%
Taux de couverture total (en %)	220,9%	268,1%	271,1%		

Source : Eurostat.

En 2016, les **exportations belges** de biens provenant de la fabrication d'autres textiles techniques et industriels vers les pays **hors UE** (extra UE28) se sont quant à elles établies à 97,2 millions d'euros en 2016, en hausse de 0,3 % par rapport à 2015 (97 millions d'euros) mais cependant en recul de 7,8 % par rapport à 2008 (105,4 millions d'euros). Les **importations belges** de biens de l'industrie de la fabrication d'autres textiles techniques et industriels en **provenance du reste du monde** se sont élevées à 45,5 millions d'euros, en diminution de 15,9 % par rapport à 2015 (54,1 millions d'euros) et de 18,5 % par rapport à 2008 (55,8 millions d'euros).

[41] Selon les données publiées par Eurostat au 30 mars 2017.

[42] Selon le concept communautaire : le concept communautaire reprend les opérations d'importation et d'exportation impliquant un résident au sens large (y compris les non-résidents assujettis à la TVA belge) et les opérations de transit entre un non-résident intra-communautaire et un non-résident extra-communautaire.

Graphique 36. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.96

En millions d'euros.

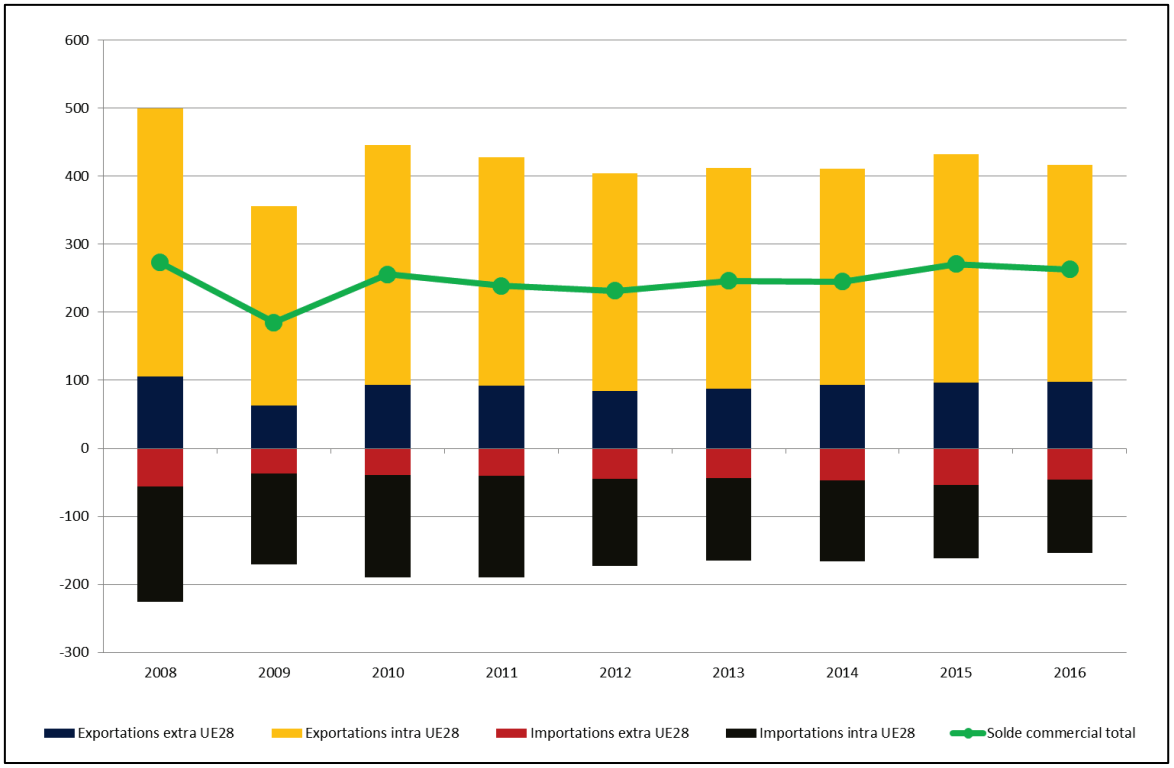

Source : Eurostat.

Le solde de la **balance commerciale totale** belge de l'industrie de la fabrication d'autres textiles techniques et industriels, sur la période 2008-2016, a été excédentaire et a affiché un surplus de 263 millions d'euros en 2016 contre 273,3 millions d'euros en 2008. C'est le commerce intra UE28 qui a principalement contribué à ce surplus, le solde du commerce extra UE28 étant en effet moins important.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 37. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 13.96 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

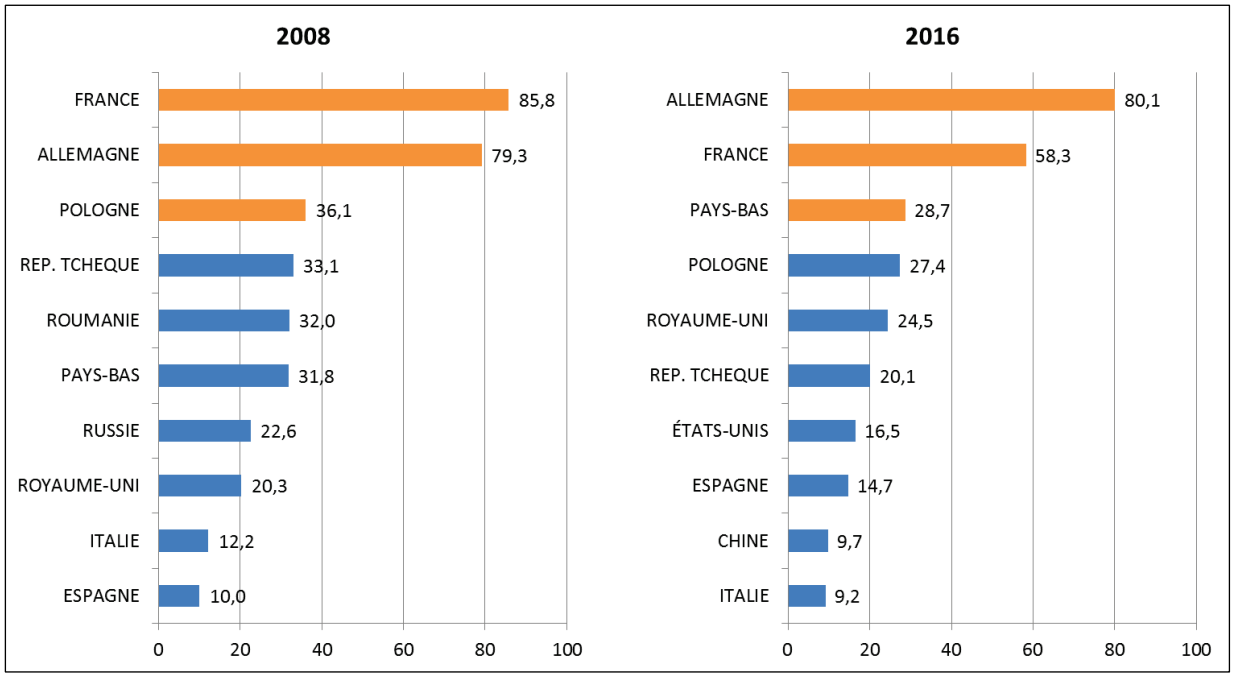

Source : Eurostat.

En 2016, par ordre de classement, l'Allemagne (80,1 millions d'euros), la France (58,3 millions d'euros) et les Pays-Bas (28,7 millions d'euros) constituent les trois **principaux débouchés de la Belgique en ce qui concerne les exportations** de notre industrie de fabrication d'autres textiles techniques et industriels. De plus, deux pays extérieurs à l'Union européenne figurent dans le top 10 de nos partenaires commerciaux à l'exportation pour ce secteur : les Etats-Unis (16,5 millions d'euros) et la Chine (9,7 millions d'euros).

Par rapport à 2008, l'Allemagne et la France occupent toujours le haut du classement, bien que cette dernière se place à la deuxième position en raison d'une importante diminution de nos exportations vers cette destination. De plus, la diminution des exportations à destination de la Pologne, de la République tchèque et de la Roumanie ont permis aux Pays-Bas d'occuper la troisième marche du podium, et ce malgré une réduction des exportations à destination de ceux-ci.

La Roumanie et la Russie ont quitté le top 10 de nos destinations à l'exportation de textiles techniques et industriels en 2016, au profit des Etats-Unis et de la Chine.

Graphique 38. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 13.96 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

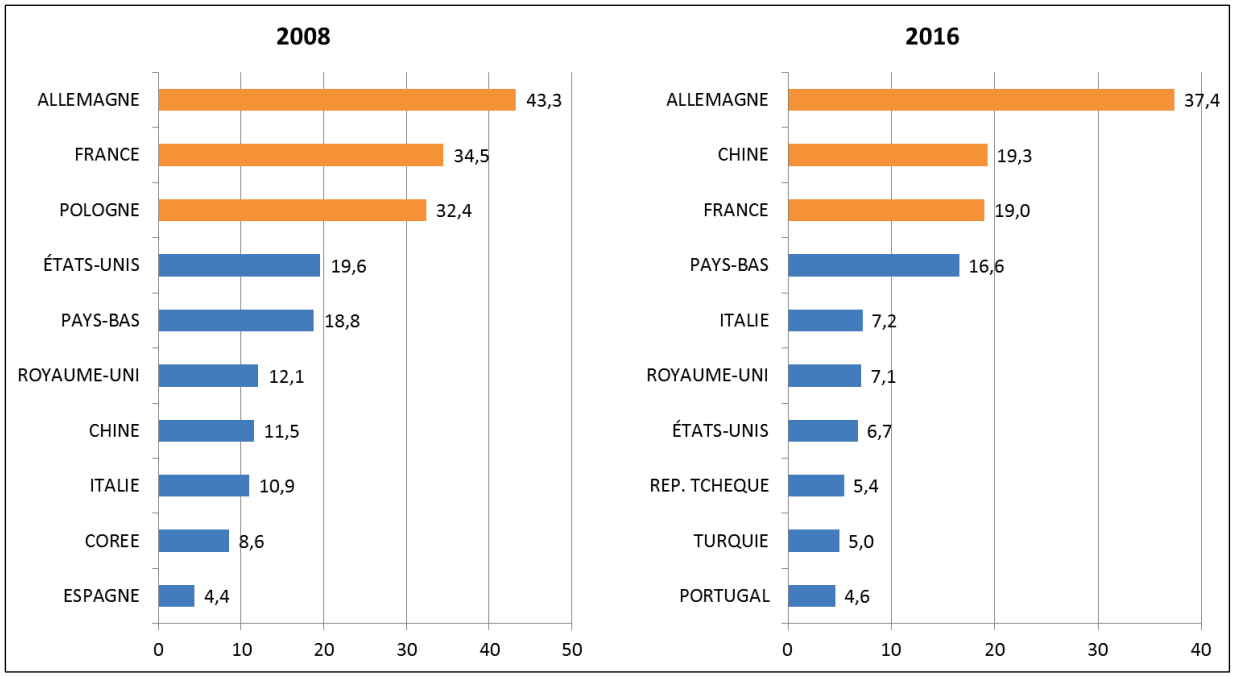

Source : Eurostat.

La Belgique a importé, en 2008, des biens provenant de l'industrie de la fabrication d'autres textiles techniques et industriels principalement de l'Allemagne (43,3 millions d'euros), de la France (34,5 millions d'euros) et de la Pologne (32,4 millions d'euros). En 2016, l'Allemagne (37,4 millions d'euros) est toujours notre principal **partenaire commercial à l'importation** de textiles techniques et industriels. Malgré une diminution de la valeur des importations en provenance de l'Allemagne, l'écart se creuse entre celle-ci et les autres partenaires commerciaux. La France (19 millions d'euros) perd quant à elle une place dans notre classement, tandis que la Pologne (1,2 millions d'euros) disparaît complètement du top 10 de nos partenaires en 2016. C'est la Chine (19,3 millions d'euros) qui devient notre deuxième fournisseur de textiles techniques et industriels en 2016, les importations en provenance de ce territoire ayant presque doublé sur la période.

Parmi nos 10 principaux partenaires commerciaux de 2008 toujours présents dans le top 10 en 2016, la Chine est le seul pays en provenance duquel les importations de la Belgique ont augmenté.

Enfin, trois pays font leur apparition dans le top 10 de nos importations de textiles techniques et industriels en 2016. Il s'agit de la République tchèque (5,4 millions d'euros), de la Turquie (5 millions d'euros) et du Portugal (4,6 millions d'euros), se glissant respectivement à la 8e, 9e et 10e place.

Pour rappel, les importations en provenance de la Pologne s'étant effondrées, celle-ci est la première à avoir quitté le top 10 du classement, suivie de la Corée (8,6 millions d'euros en 2008) et de l'Espagne (4,4 millions d'euros en 2008).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.6. Le sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure »

Ce secteur couvre toute la confection (prêt-à-porter ou sur mesure), en toutes matières (cuir, tissu, étoffes à maille, etc.), de tous vêtements (dessus, dessous pour hommes, femmes, enfants, travail, ville, loisirs, etc.) et accessoires. Il n'est pas fait de distinction entre les vêtements pour adultes ou enfants, ni entre les vêtements modernes et traditionnels. Le secteur C14 « industrie de l'habillement » comprend aussi l'industrie des fourrures (pelleteries et vêtements).

En 2016, cette industrie a représenté 94,5 % du total de la production du sous-secteur C14 et 15,1 % de celle de l'industrie textile C13-C15. Après la légère hausse de 2015, le sous-secteur 14.1 **« fabrication de vêtements autres qu'en fourrure »** a connu en Belgique un recul de sa production de 9,6 % en 2016 et de 45,2 % par rapport à 2008. Dans la zone euro, la production dans ce secteur s'est inscrite systématiquement en recul d'une année sur l'autre depuis 2008 (-32,1 % par rapport à 2008 et -1,3 % par rapport à 2016).

Cette industrie emploie 13,3 % de l'emploi total de l'industrie textile C13-C15 et 92,1 % de l'emploi total du secteur C14 « industrie de l'habillement ». En 2016, l'industrie de l'habillement a enregistré une création nette d'entreprises, c'est-à-dire qu'il y a eu plus de créations (176) que de radiations (100) d'entreprises. Selon les données de la Banque-Carrefour des Entreprises, le nombre de sociétés présentes dans la catégorie d'activité est en augmentation par rapport à 2008, avec 1.560 unités contre 1.525 en 2008. 6 faillites ont été prononcées en 2016 entraînant 5 pertes d'emplois directs dans l'industrie.

Les exportations et importations issues de la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure représentent presque l'ensemble du secteur C14 « industrie de l'habillement » avec des parts respectives de 88,3 % pour les exportations et 87,7 % pour les importations en 2016. De plus, les exportations du sous-secteur sont destinées principalement au marché intra-européen, comptant pour 94,9 % des exportations de ce sous-secteur en 2016. Au contraire, les importations de vêtements autres qu'en fourrure proviennent essentiellement de pays appartenant au marché extra-européen (58 %).

En 2016, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas sont nos trois principaux débouchés de vêtements autres qu'en fourrure et comptent ensemble pour près de deux tiers (63,5 %) de nos exportations de ces produits. On note également qu'à elle seule, la France représentait 39,4 % de nos exportations de vêtements autres qu'en fourrure.

Tableau 20. Evolution des principaux indicateurs suivis pour le sous-secteur 14.1

C14.1	Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure												
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	Evolution 2016/2008 (2)	Part relative dans le C14 (3)	Part relative dans le C13-C15 (3)
Activité (4)	Indice de production	123,2	103,9	100,0	95,8	86,7	78,8	74,8	74,7	67,5	-45,2%	94,5%	15,1%
	Evolution		*-15,7%*	*-3,8%*	*-4,2%*	*-9,5%*	*-9,1%*	*-5,1%*	*-0,1%*	*-9,6%*			
Emploi	Postes de travail	5.469	5.040	4.714	4.505	4.116	3.721	3.210	3.037	3.002	-44,5%	92,1%	13,3%
	Evolution		*-7,8%*	*-6,5%*	*-4,4%*	*-8,6%*	*-9,6%*	*-13,7%*	*-5,4%*	*-1,1%*			
Démographie	Créations	94	82	89	92	123	117	173	142	176	87,2%	93,6%	50,9%
	Evolution												
	Radiations	113	130	111	88	104	117	123	127	100	-11,5%	94,3%	46,5%
	Evolution												
	Assujettis	1.525	1.457	1.430	1.419	1.426	1.421	1.473	1.487	1.560	2,3%	95,4%	44,8%
	Evolution		*-4,5%*	*-1,9%*	*-0,8%*	*0,5%*	*-0,4%*	*3,7%*	*1,0%*	*4,9%*			
	Faillites	23	7	23	20	26	13	20	18	6	-73,9%	85,7%	30,0%
	Evolution											*85,7*	
	Pertes d'emplois	111	78	108	77	235	23	35	68	5	-95,5%	55,6%	2,7%
	Evolution												
Commerce extérieur (5) *(en millions d'euros)*	Exportations Extra EU	380,4	383,5	426,4	469,6	464,4	478,6	450,1	409,4	409,6	7,7%	4,5%	2,0%
	Evolution		*0,8%*	*11,2%*	*10,1%*	*-1,1%*	*3,0%*	*-5,9%*	*-9,1%*	*0,1%*			
	Importations Extra EU	4.012,4	3.491,8	3.551,9	3.815,5	3.959,1	3.991,0	4.323,7	4.068,2	4.403,4	9,7%	50,8%	27,2%
	Evolution		*-13,0%*	*1,7%*	*7,4%*	*3,8%*	*0,8%*	*8,3%*	*-5,9%*	*8,2%*			
	Exportations Intra EU	6.903,9	6.072,0	5.653,7	6.221,3	5.868,3	6.214,3	6.524,0	7.242,1	7.647,5	10,8%	83,9%	37,6%
	Evolution		*-12,1%*	*-6,9%*	*10,0%*	*-5,7%*	*5,9%*	*5,0%*	*11,0%*	*5,6%*			
	Importations Intra EU	3.481,5	3.319,1	3.111,2	3.279,7	3.239,7	3.376,5	3.457,0	3.258,2	3.194,4	-8,2%	36,9%	19,7%
	Evolution		*-4,7%*	*-6,3%*	*5,4%*	*-1,2%*	*4,2%*	*2,4%*	*-5,8%*	*-2,0%*			
	Exportations	7.284,3	6.455,4	6.080,1	6.690,9	6.332,7	6.692,9	6.974,2	7.651,4	8.057,1	10,6%	88,3%	39,6%
	Evolution		*-11,4%*	*-5,8%*	*10,0%*	*-5,4%*	*5,7%*	*4,2%*	*9,7%*	*5,3%*			
	Importations	7.493,9	6.810,9	6.663,1	7.095,2	7.198,8	7.367,5	7.780,7	7.326,4	7.597,8	1,4%	87,7%	46,9%
	Evolution		*-9,1%*	*-2,2%*	*6,5%*	*1,5%*	*2,3%*	*5,6%*	*-5,8%*	*3,7%*			
	Taux de couverture	97,2%	94,8%	91,2%	94,3%	88,0%	90,8%	89,6%	104,4%	106,0%	9,1%		
	Balance commerciale	-209,5	-355,5	-583,0	-404,3	-866,1	-674,6	-806,5	325,0	459,3	-319,2%		

(1) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, seuls sont pris en considération les 9 premiers mois de 2016.
(2) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, l'évolution sur la longue période est faite entre 2008 et 2015.
(3) Pour l'emploi, faute de disponibilité des données, la part relative est calculée sur base de l'année 2015.
(4) Indice de production en base 2010 = 100.
(5) En ce qui concerne le calcul des parts relatives des exportations/importations extra UE et intra UE, nous prenons au dénominateur les exportations/importations totales, c'est-à-dire la somme Extra UE + Intra UE.

3.6.1. Production

En Belgique, la diminution de la production du secteur C14 observée tant en 2016 (-7,8 %) que par rapport à 2008 (-43 %) s'explique par l'évolution baissière du sous-secteur 14.1 « **fabrication de vêtements, autres qu'en fourrure** » qui représente 94,5 % du C14 et 15,1 % du secteur C13-C15 dans son ensemble).

En rythme annuel, la production du sous-secteur 14.1 a reculé de 9,6 % et porte la baisse cumulée depuis 2008 à 45,2 %.

A l'intérieur de ce sous-secteur 14.1, ce sont les deux catégories les plus représentées qui tirent la production vers le bas. La catégorie 14.13 « **fabrication de vêtements de dessus** » a enregistré une diminution de la production de 7,1 % en 2016 par rapport à 2015 et de 45,3 % depuis 2008 (respectivement -1,9 % et -26,7 % pour la zone euro). Par contre, si la catégorie 14.14 « **fabrication de vêtements de dessous** » affiche également en 2016 un recul de la production à un an d'écart en Belgique (-15,4 %), la production en zone euro enregistre quant à elle une légère hausse (+3,7 %). Depuis 2008, le retrait s'est amplifié pour les deux zones (-61,9 % en Belgique, contre -40,6 % en zone euro).

3.6.2. Emplois

Graphique 39. Postes de travail dans le sous-secteur 14.1

En nombre.

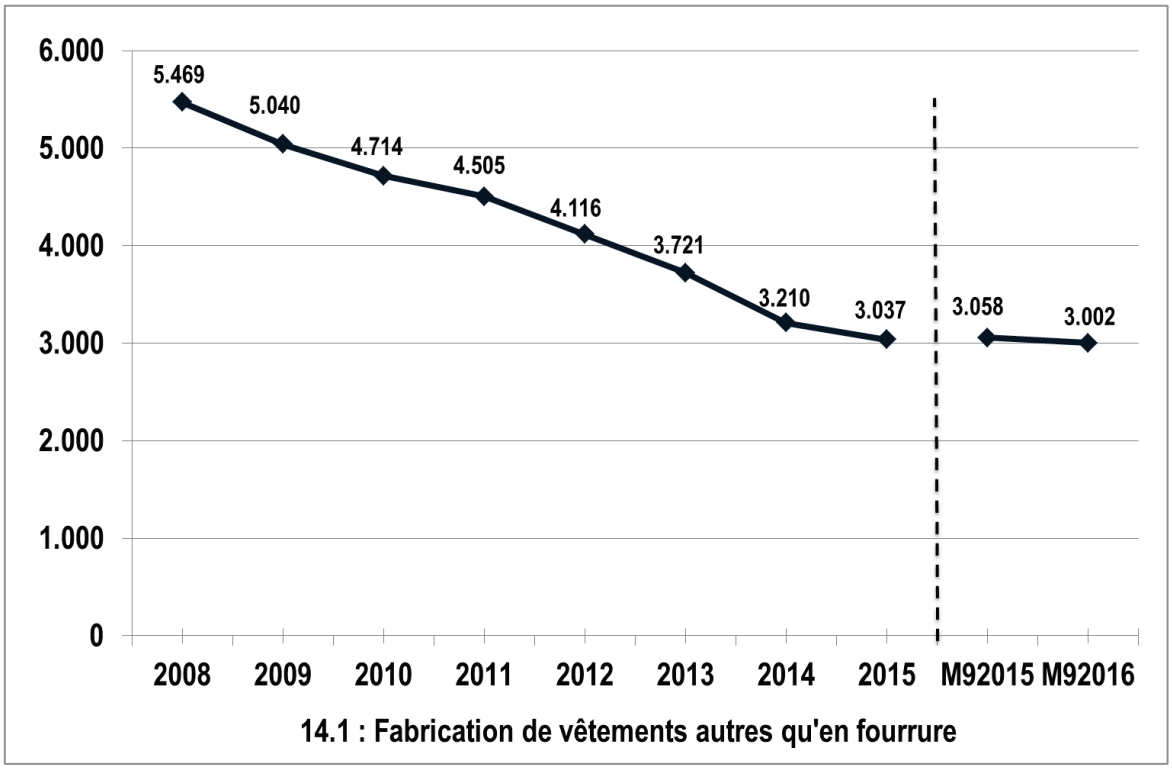

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS.

Sur la période 2008-2015, **l'emploi** dans le sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » a fortement diminué, tout comme dans le sous-secteur 13.2, passant de 5.469 emplois en 2008 à 3.037 emplois directs en 2015, soit une diminution de 44,5 %. On observe cependant que le recul de l'emploi s'amoindri depuis 2015. Au cours des neufs premiers mois de 2016, l'industrie de l'habillement a enregistré en moyenne 3.002 emplois directs, en diminution de 1,8 % par rapport à la période correspondante de 2015.

C'est la catégorie 14.13 « fabrication d'autres vêtements de dessus[43] » qui soutient presque la moitié de l'emploi de l'industrie de l'habillement. Au cours des neuf premiers mois de 2016, la catégorie a soutenu 44,9 % de l'emploi du secteur de l'habillement (contre 44,4 % pour la période correspondante de 2015), alors que sur la période 2008-2016[44] la catégorie 14.13 représente une moyenne de 50,4 % de l'emploi de l'industrie de l'habillement.

3.6.3. Démographie des entreprises

Graphique 40. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 14.1

En nombre.

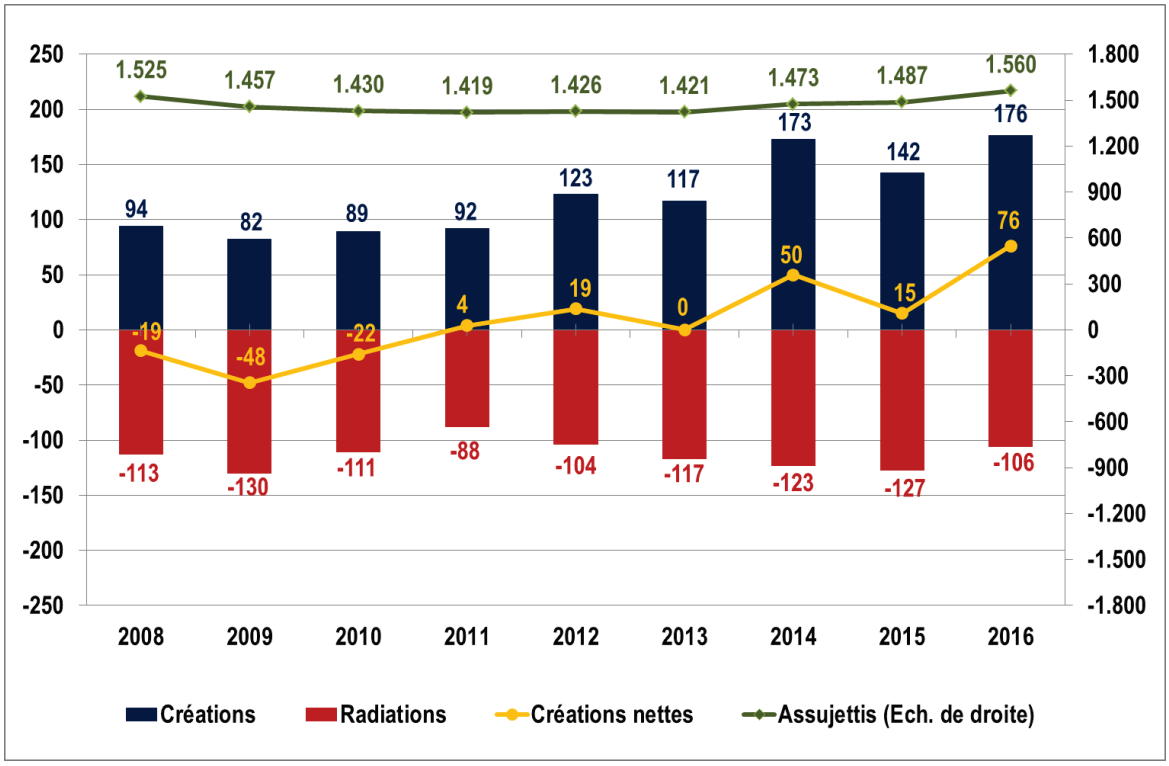

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

En 2016, le sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » affiche une évolution favorable du nombre **d'entreprises (assujetties)** avec une augmentation de 4,9 %, en comparaison avec 2015. Par rapport à 2008, le nombre d'assujettis a augmenté de 2,3 %, soit 35 entreprises assujetties supplémentaires. Sur la période 2008-2016, le nombre d'assujettis accuse une tendance baissière jusqu'en 2013 avant de repartir à la hausse.

En termes de **créations d'entreprises**, l'industrie de la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure a enregistré une évolution favorable tant en 2016 que sur toute la période analysée (2008-2016). En 2016, les créations ont crû de 23,9 % en glissement annuel et de 87,2 % par rapport à 2008, passant de 94 entreprises créées en 2008 à 176 entreprises créées en 2016 (+ 82 entreprises). 2016 a battu tous les records de créations d'entreprises avec ses 176 entreprises créées.

[43]. La catégorie 14.13 regroupe la fabrication de vêtements de dessus pour hommes, femmes et enfants à partir de matériel produit ou non par le fabricant tels des tissus, étoffes à mailles, non-tissés, etc. ; manteaux, costumes, etc. ; la confection sur mesure.

[44]. 2016 = neuf premiers mois de 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

En 2016, le nombre de **radiations d'entreprises**, bien qu'en diminution de 21,3 % en glissement annuel et de 11,5 % par rapport à 2008, reste important et supérieur ou égal à 88.

L'industrie de la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure a été destructrice nette d'entreprises entre 2008 et 2010 mais cette tendance s'est inversée par la suite. En effet, cette industrie est créatrice nette d'entreprises depuis 2012 (mais ni créatrice ni destructrice nette en 2013). C'est en 2009 qu'elle a battu le record en termes de **créations nettes** (avec +76 entreprises).

Graphique 41 Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 14.1

En nombre.

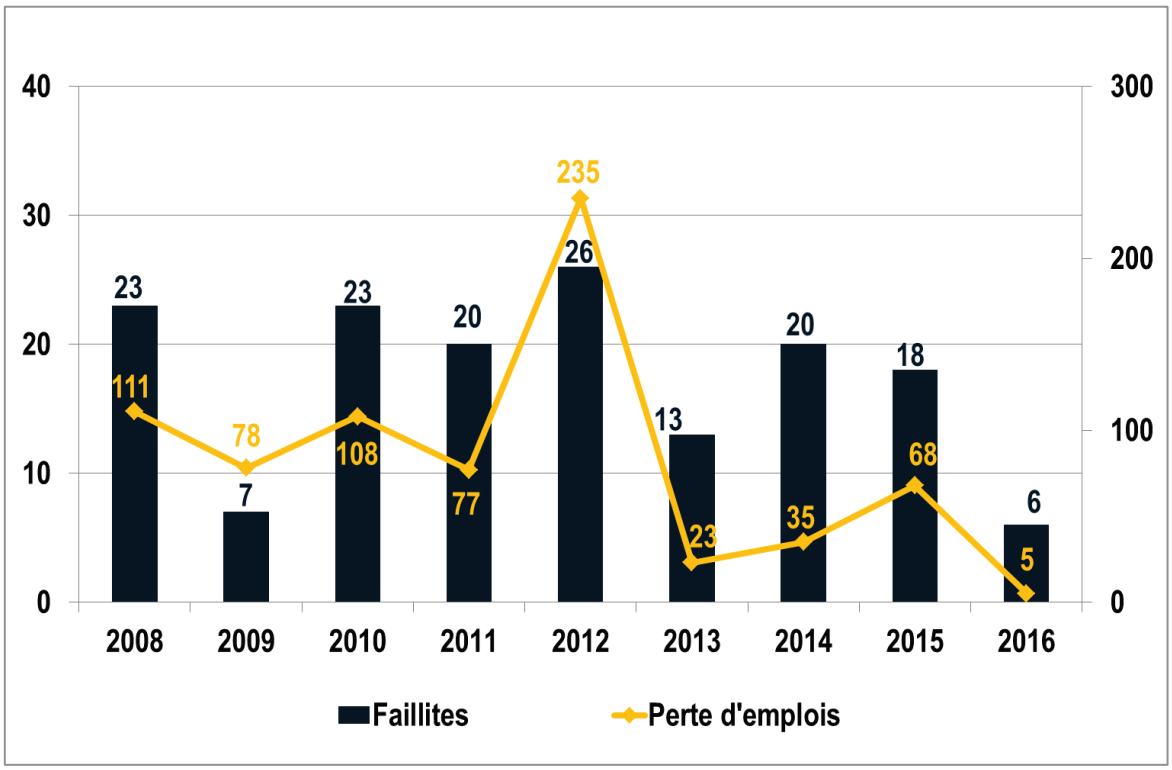

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

En 2016, le nombre de **faillites** dans le sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » a reculé de 66,7 % en glissement annuel (passant de 18 à 6 entreprises en faillite). Le nombre de pertes d'emplois s'est également inscrit à la baisse, avec une diminution de 92,6 % par rapport à 2015 (passant de 68 à 5 emplois perdus).

Sur la période 2008-2016, le nombre de faillites dans le sous-secteur 14.1 « fabrication de vêtements autres qu'en fourrure » s'est également réduit, avec une diminution de 73,9 % (passant de 23 à 6 entreprises en faillite). Le nombre de **pertes d'emplois** a lui aussi diminué, passant de 111 à 5 emplois perdus.

3.6.4. Commerce extérieur

Tableau 21. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 14.1, selon le concept communautaire[45]

En millions d'euros, sauf mention contraire.

Flux	2008	2015	2016	Δ2016/2008 en %	Δ2016/2015 en %
Exportations intra UE28	6.903,9	7.242,1	7.647,5	10,8%	5,6%
Importations intra UE28	3.481,5	3.258,2	3.194,4	-8,2%	-2,0%
Balance commerciale intra UE28	3.422,4	3.983,9	4.453,1	30,1%	11,8%
Taux de couverture intra UE28 (en %)	198,3%	222,3%	239,4%		
Exportations extra UE28	380,4	409,4	409,6	7,7%	0,1%
Importations extra UE28	4.012,4	4.068,2	4.403,4	9,7%	8,2%
Balance commerciale extra UE28	-3.632,0	-3.658,9	-3.993,8	10,0%	9,2%
Taux de couverture extra UE28 (en %)	9,5%	10,1%	9,3%		
Exportations totales	7.284,3	7.651,4	8.057,1	10,6%	5,3%
Importations totales	7.493,9	7.326,4	7.597,8	1,4%	3,7%
Balance commerciale totale	-209,5	325,0	459,3	-319,2%	41,3%
Taux de couverture total (en %)	97,2%	104,4%	106,0%		

Source : Eurostat.

L'examen des dernières données annuelles disponibles[46] indique qu'en 2016, les **exportations belges intra UE28** de biens issus de la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure se sont établies à 7.647,5 millions d'euros, soit une progression de 5,6 % par rapport à 2015 (7.242,1 millions d'euros) et de 10,8 % par rapport à 2008 (6.903,9 millions d'euros). Les **importations intra UE28** de la Belgique ont évolué en sens inverse, se chiffrant à 3.194,4 millions d'euros en 2016, ce qui représente une diminution de 2 % à un an d'écart (3.258,2 millions d'euros en 2015) et un retrait plus important, de 8,2 %, par rapport à 2008 (3.481,5 millions d'euros).

En 2016, les **exportations belges** de vêtements autres qu'en fourrure vers les pays **hors UE28** se sont quant à elles établies à 409,6 millions d'euros, une hausse minime de 0,1 % par rapport à 2015 (409,4 millions d'euros) mais ce qui représente une augmentation plus marquée, de l'ordre de 7,7 %, par rapport à 2008 (380,4 millions d'euros). Les **importations belges** de vêtements autres qu'en fourrure en **provenance du reste du monde** se sont élevées à 4.403,4 millions d'euros, en hausse de 8,2 % par rapport à 2015 (4.068,2 millions d'euros) et de 9,7 % par rapport à 2008 (4.012,4 millions d'euros).

[45] Selon le concept communautaire : le concept communautaire reprend les opérations d'importation et d'exportation impliquant un résident au sens large (y compris les non-résidents assujettis à la TVA belge) et les opérations de transit entre un non-résident intra-communautaire et un non-résident extra-communautaire.

[46] Selon les données publiées par Eurostat au 30 mars 2017.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 42. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 14.1

En millions d'euros.

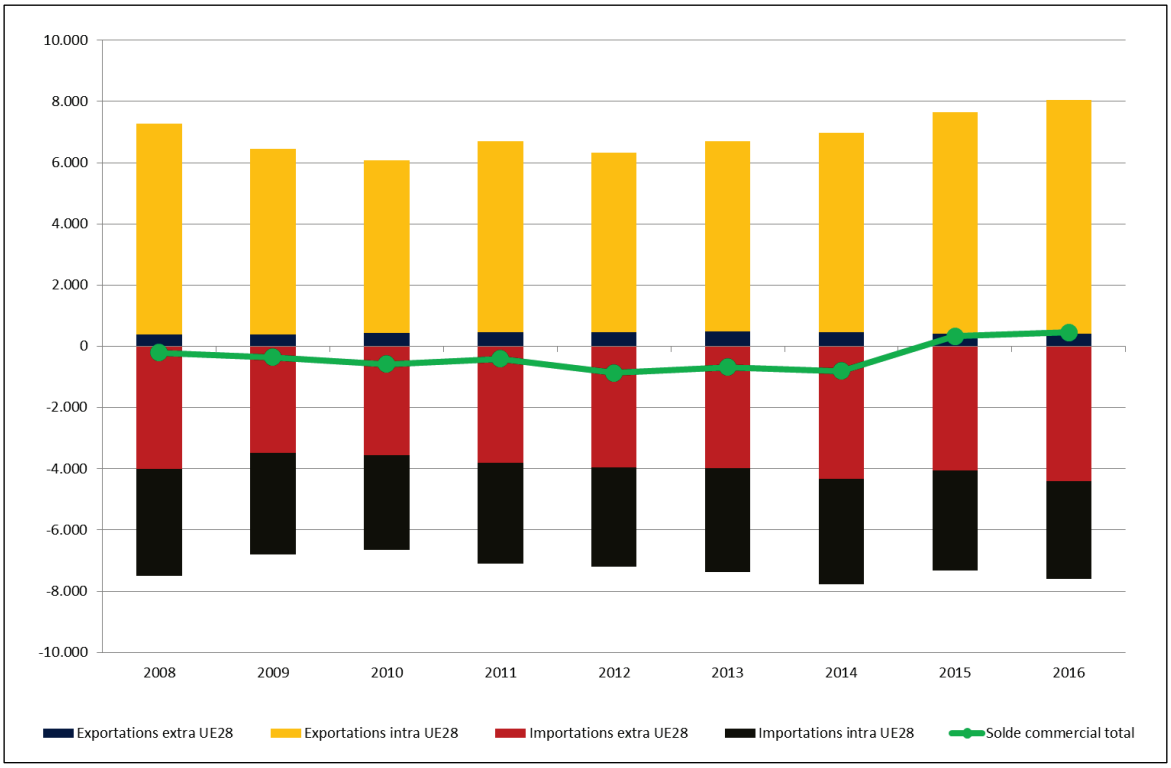

Source : Eurostat.

Le solde de la **balance commerciale** totale de l'industrie belge de la fabrication de vêtements autres qu'en fourrure a été excédentaire en 2016, affichant un surplus de 459,3 millions d'euros, tandis qu'il accusait en 2008 un déficit de 209,5 millions d'euros. C'est le commerce intra UE28 qui a contribué à ce surplus de 2016, le solde du commerce extra UE28 étant en effet négatif.

Graphique 43. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 14.1 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

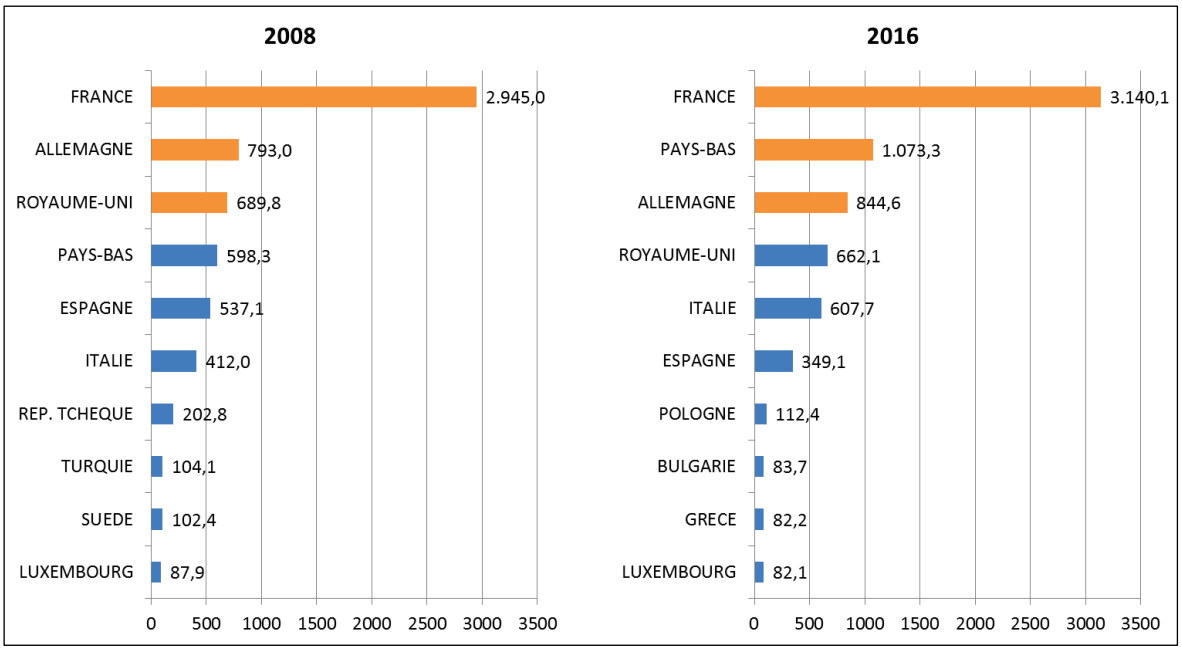

Source : Eurostat.

En 2016, par ordre de classement, la France (3.140,1 millions d'euros), les Pays-Bas (1.073,3 millions d'euros) et l'Allemagne (844,6 millions d'euros) constituent les trois **principaux débouchés de la Belgique en ce qui concerne les exportations** de vêtements autres qu'en fourrure. Au vu du top 10, nos exportations de vêtements autres qu'en fourrure sont d'ailleurs destinées essentiellement à des pays de l'Union européenne.

Par rapport à 2008, la France reste la principale destination de nos exportations de vêtements autres qu'en fourrure, tout en maintenant l'écart avec les autres débouchés principaux. De plus, malgré une augmentation des exportations à destination de l'Allemagne, celle-ci perd une place dans le classement. En revanche, les exportations vers le Royaume-Uni diminuent et celui-ci quitte le trio de tête. Ce sont les Pays-Bas qui se hissent à la deuxième place, en 2016, en raison d'une augmentation importante de nos exportations à destination du marché hollandais.

Nous notons également, en 2016, la disparition de la République tchèque (202,8 millions d'euros en 2008), de la Turquie (104,1 millions d'euros en 2008) et de la Suède (102,4 millions d'euros en 2008) du top 10 de nos débouchés à l'exportation. En revanche, nous constatons l'apparition de la Pologne (112,4 millions d'euros), de la Bulgarie (83,7 millions d'euros) et de la Grèce (82,2 millions d'euros).

Nous attirons une fois de plus l'attention sur le fait que le Brexit devrait avoir un impact sur nos exportations de vêtements autres qu'en fourrure étant donné que le Royaume-Uni est notre quatrième partenaire commercial à l'exportation pour ces produits.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 44. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 14.1 en 2008 et 2016

En millions d'euros.

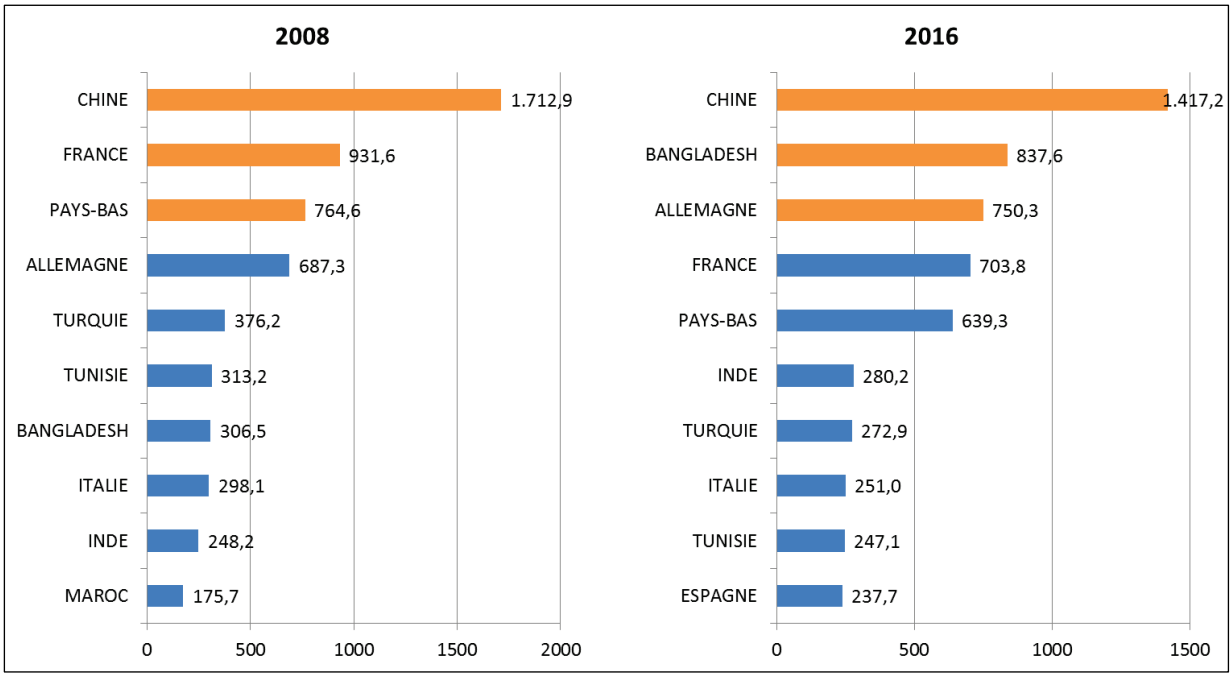

Source : Eurostat.

La Belgique a importé, en 2008, des vêtements autres qu'en fourrure principalement de la Chine (1.712,9 millions d'euros), de la France (931,6 millions d'euros) et des Pays-Bas (764,6 millions d'euros). En 2016, la Chine (1.417,2 millions d'euros) reste le premier **partenaire à l'importation** de la Belgique. En revanche, les importations en provenance de la France (703,8 millions d'euros) et des Pays-Bas (639,3 millions d'euros) se réduisent, entrainant respectivement un relais en 4e et 5e position. C'est le Bangladesh (837,6 millions d'euros) et l'Allemagne (750,3 millions d'euros) qui apparaissent en deuxième et troisième place du classement en 2016 en raison de la progression des importations en provenance de ces deux pays.

Finalement, nous soulignons, en 2016, la disparition du Maroc qui occupait la 10e place du classement en 2008 (175,7 millions d'euros) au profit de l'Espagne (237,7 millions d'euros).

Annexes

Annexe 1. Nomenclature NACE pour le secteur du textile et de l'habillement

Code	BCE - NACEBEL 2008 Description	KBO - NACEBEL 2008 Omschrijving
13	**Fabrication de textiles**	**Vervaardiging van textiel**
131	**Préparation de fibres textiles et filature**	**Bewerken en spinnen van textielvezels**
132	**Tissage**	**Weven van textiel**
133	**Ennoblissement textile**	**Textielveredeling**
139	**Fabrication d'autres textiles**	**Vervaardiging van andere textielproducten**
1391	Fabrication d'étoffes à mailles	Vervaardiging van gebreide en gehaakte stoffen
1392	Fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement	Vervaardiging van geconfectioneerde artikelen van textiel, exclusief kleding
1393	Fabrication de tapis et de moquettes	Vervaardiging van vloerkleden en tapijt
1394	Fabrication de ficelles, de cordes et de filets	Vervaardiging van koord, bindgaren, touw en netten
1395	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	Vervaardiging van gebonden textielvlies en van artikelen van gebonden textielvlies, exclusief kleding
1396	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	Vervaardiging van ander technisch en industrieel textiel
1399	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	Vervaardiging van andere textielproducten, n.e.g.

14	Industrie de l'habillement	Vervaardiging van kleding
141	**Fabrication de vêtements autres qu'en fourrure**	**Vervaardiging van kleding, exclusief bontkleding**
1411	Fabrication de vêtements en cuir	Vervaardiging van kleding van leer
1412	Fabrication de vêtements de travail	Vervaardiging van werkkleding
1413	Fabrication d'autres vêtements de dessus	Vervaardiging van andere bovenkleding
1414	Fabrication de vêtements de dessous	Vervaardiging van onderkleding
1419	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	Vervaardiging van andere kleding en toebehoren
142	**Fabrication d'articles en fourrure**	**Vervaardiging van artikelen van bont**
143	**Fabrication d'articles à mailles**	**Vervaardiging van gebreide en gehaakte kleding**
1431	Fabrication d'articles chaussants à mailles	Vervaardiging van gebreide en gehaakte kousen en sokken
1439	Fabrication d'autres articles à mailles	Vervaardiging van andere gebreide en gehaakte kleding

15	Industrie du cuir et de la chaussure	Vervaardiging van leer en van producten van leer
151	**Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures; fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie**	**Looien en bewerken van leer; vervaardiging van koffers, tassen, zadel- en tuigmakerswerk; bereiden en verven van bont**
1511	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	Looien en bereiden van leer; bereiden en verven van bont
1512	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	Vervaardiging van koffers, tassen en dergelijke en van zadel- en tuigmakerswerk
152	**Fabrication de chaussures**	**Vervaardiging van schoeisel**

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Annexe 2. Evolution de la production dans l'industrie manufacturière en Belgique et en zone euro

Production		Moyenne géométrique des taux de croissance sur la période 2008 - 2016			Evolution 2016/2008			Evolution 2016/2015		
		Belgique	**Zone euro**	**Ecart Belgique - Zone euro***	**Belgique**	**Zone euro**	**Ecart Belgique - Zone euro***	**Belgique**	**Zone euro**	**Ecart Belgique - Zone euro***
C - Industrie manufacturière	**C**	**1,1%**	**-0,4%**	**1,5%**	**8,8%**	**-3,3%**	**12,1%**	**2,5%**	**1,5%**	**1,0%**
C10-C12 - Industries alimentaires; fabrication de boissons et de produits à base de tabac	10-12	1,5%	0,2%	1,3%	12,4%	1,4%	11,1%	3,6%	0,8%	2,8%
C13-C15 - Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure	13-15	-2,7%	-3,1%	0,4%	-19,5%	-22,3%	2,8%	-4,0%	-0,9%	-3,1%
C16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	16	-0,6%	-2,1%	1,5%	-5,0%	-15,6%	10,6%	1,2%	2,5%	-1,2%
C17 - Industrie du papier et du carton	17	-1,2%	-1,0%	-0,2%	-9,1%	-7,9%	-1,2%	-0,2%	-0,6%	0,4%
C18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements	18	-2,8%	-3,4%	0,5%	-20,6%	-24,0%	3,4%	0,8%	-1,7%	2,5%
C19 - Cokéfaction et raffinage	19	1,2%	-1,3%	2,5%	9,7%	-10,1%	19,8%	10,3%	0,6%	9,7%
C20 - Industrie chimique	20	-1,8%	-0,1%	-1,7%	-13,8%	-0,8%	-13,0%	-2,6%	0,6%	-3,2%
C21 - Industrie pharmaceutique	21	9,5%	4,8%	4,7%	106,0%	45,3%	60,6%	12,9%	3,3%	9,7%
C22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	22	0,5%	0,0%	0,5%	3,7%	-0,3%	4,0%	1,4%	2,5%	-1,1%
C23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	23	-2,6%	-3,6%	1,0%	-18,8%	-25,3%	6,5%	1,4%	2,2%	-0,8%
C24 - Métallurgie	24	-1,1%	-1,8%	0,7%	-8,7%	-13,6%	4,9%	-4,1%	-0,4%	-3,7%
C25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	25	0,6%	-1,7%	2,3%	5,1%	-13,0%	18,1%	1,0%	2,3%	-1,3%
C26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	26	-2,2%	0,6%	-2,8%	-16,4%	4,8%	-21,1%	4,1%	1,4%	2,7%
C27 - Fabrication d'équipements électriques	27	-4,3%	-2,2%	-2,2%	-29,8%	-16,0%	-13,8%	2,8%	1,3%	1,6%
C28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	28	-1,4%	-1,4%	0,1%	-10,6%	-10,9%	0,4%	0,6%	1,1%	-0,4%
C29 - Industrie automobile	29	0,0%	1,2%	-1,3%	-0,3%	10,1%	-10,5%	1,8%	3,5%	-1,7%
C30 - Fabrication d'autres matériels de transport	30	15,8%	0,5%	15,3%	223,9%	4,4%	219,5%	-2,3%	4,3%	-6,6%
C31-C33 - Fabrication de meubles, bijouterie, instruments de musique, jouets, réparation et installation de machines et équipements	31-33	0,9%	-0,6%	1,5%	7,5%	-4,7%	12,2%	0,5%	0,8%	-0,2%

* En point de pourcentage.

Annexe 3. Evolution de l'indice du chiffre d'affaires dans les services en Belgique et en zone euro

Indice du chiffre d'affaires (données corrigées des jours ouvrables et désaisonnalisées)		Moyenne géométrique des taux de croissance sur la période 2008 - 2016			Evolution 2016/2008			Evolution 2016/2015		
		Belgique	Zone euro	Ecart Belgique - Zone euro*	Belgique	Zone euro	Ecart Belgique - Zone euro*	Belgique	Zone euro	Ecart Belgique - Zone euro*
G - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	**G**	**1,7%**	**0,0%**	**1,7%**	**14,2%**	**-0,3%**	**14,5%**	**-0,2%**	**1,2%**	**-1,4%**
G45 - Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	G45	2,4%	0,4%	2,0%	21,3%	3,5%	17,8%	10,3%	8,3%	2,0%
G46 - Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	G46	1,6%	-0,5%	2,1%	13,7%	-3,8%	17,5%	-3,3%	-0,4%	-2,8%
G47 - Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	G47	1,1%	0,6%	0,5%	9,3%	4,7%	4,5%	-1,1%	1,4%	-2,5%
H - Transports et entreposage	**H**	**-1,1%**	**0,5%**	**-1,6%**	**-8,7%**	**4,2%**	**-12,9%**	**0,6%**	**1,3%**	**-0,7%**
H49 - Transports terrestres et transport par conduites	H49	1,3%	0,4%	0,9%	10,7%	3,2%	7,5%	5,7%	1,8%	4,0%
H50 - Transports par eau	H50	-15,7%	-2,1%	-13,6%	-74,4%	-15,3%	-59,1%	-5,3%	-7,1%	1,8%
H51 - Transports aériens	H51	-4,4%	0,6%	-5,0%	-30,3%	4,7%	-35,0%	-2,7%	0,1%	-2,7%
H52 - Entreposage et services auxiliaires des transports	H52	-0,6%	1,2%	-1,8%	-4,6%	9,7%	-14,3%	-2,4%	2,2%	-4,6%
H53 - Activités de poste et de courrier	H53	3,0%	0,7%	2,4%	27,1%	5,5%	21,6%	4,0%	4,6%	-0,6%
I - Hébergement et restauration	**I**	**3,8%**	**1,4%**	**2,3%**	**34,5%**	**12,0%**	**22,5%**	**3,2%**	**4,1%**	**-0,9%**
I55 - Hébergement	I55	1,2%	1,9%	-0,7%	10,4%	16,4%	-6,0%	-3,4%	4,1%	-7,4%
I56 - Restauration	I56	4,3%	1,5%	2,8%	40,2%	13,0%	27,2%	4,5%	4,3%	0,3%
J - Information et communication	**J**	**2,8%**	**0,6%**	**2,2%**	**24,4%**	**5,0%**	**19,4%**	**2,3%**	**3,9%**	**-1,6%**
J58 - Édition	J58	-1,3%	-0,9%	-0,5%	-10,3%	-6,8%	-3,5%	-9,2%	3,1%	-12,3%
J59 - Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale	J59	4,7%	-0,6%	5,3%	43,9%	-5,0%	48,9%	5,9%	-0,5%	6,3%
J60 - Programmation et diffusion	J60	0,9%	-0,1%	1,0%	7,6%	-1,0%	8,6%	-0,3%	3,8%	-4,1%
J61 - Télécommunications	J61	0,5%	-0,8%	1,3%	3,9%	-6,4%	10,3%	-1,1%	1,4%	-2,5%
J62 - Programmation, conseil et autres activités informatiques	J62	5,2%	4,0%	1,2%	50,3%	37,3%	13,0%	7,4%	7,0%	0,3%
J63 - Services d'information	J63	7,6%	3,3%	4,2%	79,5%	30,1%	49,4%	-6,5%	8,0%	-14,5%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	**M**	**4,0%**	**1,8%**	**2,2%**	**36,5%**	**15,3%**	**21,2%**	**7,8%**	**5,2%**	**2,6%**
M69_M702 - Activités juridiques et comptables; conseil de gestion	M69_M702	6,6%	2,6%	4,0%	66,3%	22,5%	43,8%	7,4%	5,3%	2,1%
M71 - Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	M71									
M73 - Publicité et études de marché	M73	1,7%	0,6%	1,1%	14,4%	5,0%	9,5%	9,8%	3,3%	6,5%
M74 - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	M74	-1,7%	-1,5%	-0,2%	-12,8%	-11,5%	-1,3%	0,6%	3,2%	-2,6%
N - Activités de services administratifs et de soutien	**N**	**11,6%**	**2,9%**	**8,7%**	**140,1%**	**25,5%**	**114,6%**	**2,7%**	**3,2%**	**-0,5%**
N78 - Activités liées à l'emploi	N78	5,8%	2,2%	3,6%	57,1%	19,3%	37,7%	5,3%	4,3%	1,0%
N79 - Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	N79	5,1%	2,4%	2,7%	48,5%	21,0%	27,5%	10,7%	7,6%	3,1%
N80 - Enquêtes et sécurité	N80	3,8%	1,2%	2,6%	34,6%	10,0%	24,6%	-1,7%	2,5%	-4,1%
N82 - Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	N82		1,6%	-1,6%		13,9%	-13,9%		3,3%	-3,3%

* En point de pourcentage.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Liste des graphiques

Graphique 1. Production industrielle mondiale et échanges dans le monde, 2008-2016 9

Graphique 2. PIB de la zone euro et indicateur de cycle 10

Graphique 3. Production industrielle mondiale et échanges dans la zone euro, 2008-2016 12

Graphique 4. PIB et climat de confiance dans les principales activités 14

Graphique 5. Aperçu cyclique de la conjoncture dans l'industrie, 2011-2017 15

Graphique 6. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro 16

Graphique 7. Moyenne géométrique des taux de croissance de la production en Belgique et dans la zone euro, 2008-2016 22

Graphique 8. Ecart de production dans l'industrie entre la Belgique et la zone euro en 2016 22

Graphique 9. Chiffre d'affaires dans le commerce et les services en Belgique et en zone euro 23

Graphique 10. Moyenne géométrique des taux de croissance du chiffre d'affaires dans les services en Belgique et dans la zone euro sur la période 2008/2016 28

Graphique 11. Ecart de croissance du chiffre d'affaires dans les services entre la Belgique et la zone euro en 2016 (*) – Sections G , H et I 28

Graphique 12. Ecart de croissance du chiffre d'affaires dans les services entre la Belgique et la zone euro en 2016 (*) – Sections J, M et N 29

Graphique 13. Les 5 activités les plus importantes du secteur C13-C15 32

Graphique 14. Top 10 des partenaires commerciaux à l'exportation et à l'importation du secteur C13-C15 en 2016 34

Graphique 15. Postes de travail dans le sous-secteur 13.2 39

Graphique 16. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.2 40

Graphique 17. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.2 41

Graphique 18. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.2 43

Graphique 19. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation et à l'importation dans le code NACE 13.2 en 2008 et 2016 44

Graphique 20. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le NACE 13.2 en 2008 et 2016 45

Graphique 21. Postes de travail dans la catégorie 13.92 48

Graphique 22. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.92 49

Graphique 23. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.92 50

Graphique 24. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.92 52

Graphique 25. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 13.92 en 2008 et 2016 53

Graphique 26. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 13.92 en 2008 et 2016 54

Graphique 27. Postes de travail dans la catégorie 13.93 57

Graphique 28. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.93 58

Graphique 29. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.93 59

Graphique 30. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.93 61
Graphique 31. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 13.93 en 2008 et 2016 62
Graphique 32. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 13.93 en 2008 et 2016 63
Graphique 33. Postes de travail dans la catégorie 13.96 66
Graphique 34. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 13.96 67
Graphique 35. Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 13.96 68
Graphique 36. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 13.96 70
Graphique 37. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 13.96 en 2008 et 2016 71
Graphique 38. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 13.96 en 2008 et 2016 72
Graphique 39. Postes de travail dans le sous-secteur 14.1 75
Graphique 40. Créations, radiations et nombre d'assujettis dans le code NACE 14.1 76
Graphique 41 Faillites et pertes d'emplois dues aux faillites dans le code NACE 14.1 77
Graphique 42. Commerce extérieur de la Belgique dans le code NACE 14.1 79
Graphique 43. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'exportation dans le code NACE 14.1 en 2008 et 2016 80
Graphique 44. Top 10 des principaux partenaires de la Belgique à l'importation dans le code NACE 14.1 en 2008 et 2016 81

Liste des tableaux

Tableau 1. Top 10 des pays de destination des exportations de la zone euro 19 (extra zone euro)13
Tableau 2. Production dans l'industrie en Belgique et en zone euro 18
Tableau 3. Chiffre d'affaires dans les services en Belgique et en zone euro 27
Tableau 4. Spécialisation du NACE 13-15 dans l'industrie 31
Tableau 5. Poids du secteur de la fabrication de textiles, de l'industrie de l'habillement et de l'industrie du cuir et de la chaussure dans les exportations et importations totales du C13-C15 en 2016 33
Tableau 6. Solde de la balance commerciale pour le code NACE C13-C15 33
Tableau 7. Part relative et évolution des exportations brutes de la Belgique dans le secteur du textile (C13-C15) 35
Tableau 8. Parts des exportations brutes de produits finis du secteur du textile (C13-C15) dans les exportations brutes totales de ce secteur, pour la Belgique 35
Tableau 9. Evolution de la valeur ajoutée locale de la Belgique dans la demande finale étrangère pour le secteur du textile (C13-C15) 35
Tableau 10. Valeur ajoutée locale belge contenue dans la demande finale étrangère pour le secteur textile (C13-C15) des 15 principaux pays partenaires en 2011 36

Tableau 11. Part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes du secteur du textile (C13-C15) 36

Tableau 12. Evolution des principaux indicateurs suivis pour le sous-secteur 13.2 38

Tableau 13. Solde de la balance commerciale pour le code NACE 13.2, selon le concept communautaire 42

Tableau 14. Evolution des principaux indicateurs suivis pour la catégorie 13.92 47

Tableau 15. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 13.92, selon le concept communautaire 51

Tableau 16. Evolution des principaux indicateurs suivis pour la catégorie 13.93 56

Tableau 17. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 13.93, selon le concept communautaire 60

Tableau 18. Evolution des principaux indicateurs suivis pour la catégorie 13.96 65

Tableau 19. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 13.96, selon le concept communautaire 69

Tableau 20. Evolution des principaux indicateurs suivis pour le sous-secteur 14.1 74

Tableau 21. Solde de la balance commerciale dans le code NACE 14.1, selon le concept communautaire 78